

ENTRAIDE &



SOLIDARITÉS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Jeudi 10 juin 2021



Préparation de paniers repas pendant le confinement



Ouverture de la Cuisine Centrale



Le gymnase Racault

Table des matières

I - RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION	3
II - LES COMMISSIONS	6
1. COMMISSION VIE ASSOCIATIVE	6
2. COMMISSION BÉNÉVOLAT	7
3. COMMISSION COMMUNICATION	7
4. COMMISSION FINANCES	8
5. COMMISSION PRISON JUSTICE.....	9
6. COMMISSION TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE.....	9
III - LES PÔLES RESSOURCES ET D'ACTIVITES	12
1. LE PÔLE RESSOURCES	14
1-1 Les Ressources Humaines	14
1-2 Les bénévoles	16
1-3 Les volontaires en service civique	16
1-4 Les autres fonctions support.....	16
1-5 Expression des personnes accueillies.....	17
2. LE PÔLE SOCIAL ET MÉDICAL.....	18
2-1 Le secteur social	18
2-2 Le Secteur socio-éducatif	26
2-3 Le Secteur santé	29
3. LE PÔLE HÉBERGEMENT	37
3-1 Les effectifs.....	37
3-2 L'hébergement d'urgence	37
3-3 L'hébergement d'insertion.....	38
3-4 Les faits marquants 2020	42
3-5 Perspectives 2021	44
4. LE PÔLE DE L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE	46
4-1 Les Secteurs de Production	46
4-2 Le service d'accompagnement socio-professionnel	48
4-3 Le dispositif AVA.....	51
5. LE PÔLE INSERTION DES RÉFUGIÉS / FORMATION.....	55
5-1 La Plateforme Hébergement / Logement des Réfugiés	55
5-2 La plateforme Emploi des Réfugiés (Route 37)	62
5-3 Le Centre de formation	65
6. L'ANTENNE DE CHINON.....	70
6-1 Accueil et hébergement	70
6-2 Centre de formation.....	72

6-3	Atelier Chantier d'Insertion.....	73
6-4	Epicerie solidaire	74
6-5	Mobilité	75
IV -	RAPPORT DE GESTION 2020	77
V -	GLOSSAIRE	82

I - RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION

De l'automne 2020 au printemps 2021 : de profonds changements

La persistance de la pandémie, même si le processus de vaccination est aujourd'hui enclenché, nous fait évidemment regretter de ne pouvoir organiser un temps fort de rencontre avec nos adhérents, bénévoles, professionnels et partenaires.

Période inédite, car notre association n'a jamais connu un contexte aussi compliqué, où il a fallu naviguer dans un épais brouillard d'incertitudes. Mais les équipes ont résisté et surmonté les difficultés, en s'appuyant sur un environnement porteur, en partenariat avec les services de l'État, des collectivités territoriales et avec nos nombreux partenaires ...

Au nom du conseil d'administration, je tiens à adresser mes remerciements appuyés aux équipes pour leur engagement professionnel de haute qualité. Je tiens à saluer en particulier le travail mené par notre directrice générale et les cadres du comité de direction afin de continuer à penser collectif, et d'apporter le soutien nécessaire aux équipes pour qu'elles restent mobilisées auprès des personnes qu'elles ont pour mission d'accompagner.

Les expertises associées de chacune et chacun ont permis de faire face aux nombreuses sollicitations. Ce qui a mis en exergue l'indispensable mutualisation des compétences des équipes et des offres de l'association, au service d'un objectif commun.

Durant cette période, nous avons singulièrement modifié notre organisation, montrant ainsi notre capacité d'adaptation :

* **par obligation**, face à la pandémie et au confinement, il a fallu travailler différemment, en utilisant les nouvelles technologies. Les réunions de bureau, conseil d'administration, commissions, réunions inter-services ou avec les partenaires institutionnels et associatifs, se sont poursuivies en visio-conférence.

* **par choix**, en questionnant notre mode de gouvernance, les responsabilités entre présidence et dirigeance, bureau et comité de direction, bureau et conseil d'administration. Et aussi en faisant évoluer nos statuts, en élaborant une charte du management participatif, document contraignant annexé au Projet associatif au même titre que la charte du bénévolat. L'investissement dans une démarche prospective, regroupant dans chaque pôle d'activités administrateurs et professionnels, a été privilégié.

Nous avons ainsi posé de nombreux jalons, rencontré des obstacles, imaginé comment les contourner et enfin atteint le « cap ». Je veux remercier toutes celles et ceux, administrateurs, adhérents, salariés, membres du comité social et économique...qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour que nous cheminions collectivement vers « Ensemble, demain », puisque tel est le nom donné à cette démarche ambitieuse.

Notre nouveau Projet associatif, fruit d'une année de travail, témoigne de la nécessité de toujours avancer, de toujours nous remettre en question : il intègre à nos valeurs une dimension nouvelle de responsabilité sociale et environnementale englobant la notion de développement durable.

L'après-crise sera très politique

Le rapport de l'*Observatoire des inégalités* montre que la crise a accentué les vulnérabilités, a fait basculer des personnes dans la précarité, a eu des effets sur la santé physique et psychique des jeunes et des adultes, a augmenté la mise en danger et le nombre de femmes victimes de violence et les maltraitances familiales de tous ordres. Le COVID n'a fait qu'exacerber la tendance exprimée depuis 2019 par les indicateurs disponibles d'une aggravation durable de la situation des plus fragiles.

Si les associations de solidarité ont le devoir de « faire », elles ont aussi celui de « dire ». « Dire le social », c'est contribuer au repérage des besoins, c'est anticiper leurs évolutions, c'est débattre, c'est participer à l'évaluation des politiques.

L'année qui vient sera traversée par le renouvellement des conseils départementaux et régionaux, puis des députés et de la présidence de la République. Ce qui nous amènera à porter toute notre attention sur les projets politiques susceptibles d'impacter les missions et les modalités de mise en œuvre de la politique de solidarité sur notre secteur. Mais également à faire des suggestions aux nouveaux élus en continuant à prendre part aux schémas départementaux et régionaux, en participant aux réflexions menées par les fédérations auxquelles nous adhérons, en présentant nos propositions régulièrement actualisées comme nous l'avons fait auprès des communes du chinonais ou venons de le faire auprès du Maire de Tours.

Des axes réaffirmés

Les actions développées aujourd'hui par les différents services de l'association sont exposées dans le rapport d'activités, je souhaite en reprendre certaines.

Favoriser l'accès au logement, à l'hébergement

Dans l'attente de pouvoir apporter une réponse durable de logement ou d'hébergement à chaque personne, l'association a accepté de contribuer à la « mise à l'abri », en particulier en prenant la responsabilité de l'ouverture d'un gymnase en partenariat avec la Croix Rouge et le café associatif La Barque, mais aussi en gérant un certain nombre de chambres d'hôtel.

Mettre à l'abri certes, mais dans des conditions respectueuses des personnes et de leurs besoins, nous le réaffirmons.

Le projet qui doit permettre d'offrir aux grands précaires un accueil spécifique devrait voir le jour à l'été. La recherche d'un terrain d'accueil a permis d'engager un travail de partenariat de qualité avec la Ville de Tours, ses élu-e-s et ses services techniques.

L'accès direct « de la rue au logement », qui est un axe de politique nationale, passe par une offre de logements très sociaux en quantité et en qualité, adaptés aux besoins, avec un accompagnement modulé dans le temps, pluridisciplinaire quelquefois et respectueux du rythme des personnes.

Je tiens ici à saluer le partenariat avec les bailleurs sociaux et la FICOSIL.

Agir pour l'emploi de toutes et tous

Accompagner vers l'emploi les plus précaires est une des priorités de l'inclusion, c'est l'objectif du travail mené sur les chantiers d'insertion, dans le cadre de SEVE emploi et aussi de « Route 37 ».

Citons aussi, un partenariat en réflexion sur trois territoires : le bouchardais, Bléré et le quartier Sanitas à Tours dans le cadre de Territoires zéro chômeur de longue durée (TZCLD).

Accueillir les réfugiés

Favoriser leur intégration passe par la formation en particulier au français, par l'accès au logement, et à l'emploi.

Nous devons souligner la forme innovante et l'efficacité du partenariat mené au sein du consortium « Route 37 ».

Protéger le droit aux soins et à la santé

En attendant les déclinaisons régionales du « Ségur de la Santé », nous avons élaboré des propositions d'évolution de prestations à soumettre à l'Agence régionale de Santé. La Santé est un axe fort de la politique que nous souhaitons mener dans les prochaines années, en développant encore plus l'« aller vers » les personnes à la rue.

Favoriser la réinsertion des personnes sous-main de justice

Par l'accompagnement vers le logement et vers l'emploi, et en développant l'accueil des familles. Cet accueil a été très malmené par le temps de confinement, nous espérons pouvoir à nouveau rouvrir la « Petite maison » et créer un événement autour de son nouveau nom : « Madeleine Perret ». Madeleine, dès l'origine de notre association avec le Père Pineau, était une militante qui, inlassablement, a porté la parole de celles et ceux qui étaient dans l'incapacité de faire entendre leur voix, en particulier les personnes détenues et leurs familles.

La participation des personnes accompagnées

Principe incontournable, difficile à mettre en œuvre durant cette période, il doit être remis au centre de nos préoccupations.

Malgré toutes les incertitudes liées à la situation, notre propos se veut optimiste et nous tenons cette conviction de l'essence même de notre association :

« Les réalisations sont ce qu'elles sont. Elles seront progressivement dépassées. La conviction qui les suscite, elle, ne passera pas » (père Pineau, 1962, document statutaire cité dans notre nouveau Projet associatif).

II - LES COMMISSIONS

1. COMMISSION VIE ASSOCIATIVE

Adhésions :

Le nombre des adhérents est stable par rapport au précédent exercice, entre 350 et 400, avec une part d'adhérents ponctuellement présents lors de l'utilisation des services du SIPAE.

Budget 2000€ pour subvention d'actions ponctuelles :

Une seule action subventionnée, le COVID ayant bloqué les demandes traditionnelles.

Journées de présentation :

Les journées de présentation reprendront dès que possible, COVID...

Projet associatif :

Avec un COPIL composé d'adhérents administrateurs ou non, de salariés et d'une intervenante URIOPSS, la révision du Projet Associatif datant de 2014 a été conduite avec :

- Un séminaire Administrateurs/Cadres salariés/COPIL
- Des questionnaires vers les adhérents, avec réponses sur document papier ou internet
- Des réunions distantes régulières de groupes de travail sur les thèmes porteurs pour les 5 prochaines années
- Des réunions distantes pour la rédaction du Projet qui se sont terminées début 2021 par l'approbation par le CA du Projet Associatif

Feuille de route 2021 :

La continuation des activités ci-dessus implique en particulier de veiller au déploiement des 10 engagements inscrits dans le Projet Associatif.

Au-delà, la Commission se fixe pour but de plus impliquer les adhérents dans la Vie de l'association en leur proposant un parcours et une participation à nos débats de diverses manières.

Enfin, la Commission est impliquée dans les questionnements autour de l'éthique de l'association et de son engagement militant.

Membres du Conseil d'Administration :

- Brigitte BECARD
- Francis BERTHON
- Bernard BONNIN
- Monique CARRIAT
- Philippe CHARRON
- François CURIS
- Philippe DELAUNAY
- Martine DELIGNE
- François FERRISSE
- Frédéric FLEURY
- Géraldine FREYDIER
- Martine GAUDEAU SEDILLEAU
- André LAURENT
- Philippe LECONTE
- Marie-Paul LEGRAS FROMENT
- Jean-Paul MERCIER
- Clive MIEVILLE
- Patrick MINIER
- Patrick RICHARD

Adhérents :

	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre d'adhérents	333	314	348	390	382
Dont nouveaux adhérents	39	49	69	82	29

2. COMMISSION BÉNÉVOLAT

La commission Bénévolat, composée de 5 bénévoles dont une représentante de Chinon et de Nathalie Dréano, directrice du Pôle Insertion des Réfugiés & Formation a été impactée comme beaucoup d'autres activités par la situation sanitaire, mais a réussi à se réunir régulièrement, tous les mois environ, en Visio ou en présentiel.

Les accueils de Bénévoles ont repris en présentiel, tous les 15 jours, à partir de janvier.

La situation sanitaire et les enquêtes nationales sur le bénévolat indiquent des évolutions notables :

Des bénévoles avec plus de disponibilités, parfois pour des durées non définies, car en télétravail, en temps partiel, ou momentanément sans activité, et qui veulent utiliser cette disponibilité pour du bénévolat.

Des jeunes retraités, prêts à s'engager régulièrement, mais qui ont aussi des contraintes familiales et veulent par exemple réserver une semaine par mois pour leurs petits-enfants.

Sauf pour les administrateurs, tous bénévoles, fortement mis à contribution ces derniers temps, les missions bénévoles actuellement proposées par l'Entraide ont été momentanément réduites par la situation sanitaire et ont peu permis l'accueil effectif de nouveaux bénévoles. D'autre part elles demandent souvent un engagement très régulier.

La commission a donc réfléchi sur comment mieux prendre en compte les offres de service des bénévoles et les faire coïncider avec les besoins, exprimés ou non de l'Entraide, comment mieux les décrire : rédaction de fiches mission, et comment mieux faire l'offre des bénévoles et leurs compétences avec les besoins et les possibilités des services (constitution et amélioration d'un fichier de candidats).

Pour cela, les référents Bénévoles ont visité les différents services afin d'identifier des besoins qui pourraient être mieux satisfaits, que ce soient des engagements très réguliers (accueil, illettrisme), la mise (ou remise) en place d'actions planifiées régulièrement : visites ateliers, ou la constitution d'un vivier de bénévoles potentiels.

Certaines missions vont bientôt pouvoir être enfin mise en application (visite de la ville avec les personnes accompagnées de Route 37) et être étendues après test que nous espérons positif.

Notre feuille de route :

Continuer dans les mêmes orientations, visite régulière des services, mieux connaître les compétences et possibilités offertes par les bénévoles, mieux connaître aussi leur ressenti dans l'association (reprise de l'enquête effectuée en 2019, voir article Perspectives avril 2020)

3. COMMISSION COMMUNICATION

Les contraintes sanitaires continuent de limiter les possibilités de communiquer, alors même que la situation exige de faire circuler, plus que d'habitude, l'information sur les conséquences de cette crise sur nos services, comme sur la réorganisation de l'association engagée depuis la fin de l'an passé. C'est pourquoi nous avons ces derniers mois adressé des courriers aux adhérents et aux salariés, en complément des informations disponibles sur le site ou diffusées dans *Perspectives*. Le magazine de l'association a été lui aussi affecté par les restrictions aux contacts et aux déplacements : il n'est paru que trois fois au lieu de quatre depuis un an. Pas de manifestations festives ni de portes ouvertes, pas d'expositions ni de journées de présentation pour un moment encore. Nous allons donc nous efforcer de maintenir un bon niveau de communication écrite, sur support papier ou numérique, de manière à conserver, et pourquoi pas, renforcer le lien entre adhérents, salariés, bénévoles, et la présence et la notoriété de l'association sur la place publique.

En interne, le management participatif comporte une intensification et une « fluidification » de la communication, qu'il s'agisse de faire connaître les orientations ou d'associer les salariés aux projets, comme de recueillir les avis, suggestions et revendications des personnels et des personnes accueillies. Un espace d'expression libre des salariés est à l'étude. Les instances de représentation des personnes accueillies doivent être réactivées. Et sur le site est ouvert un espace intranet qui permet l'accès à un nombre croissant de documents internes. La commission veillera à la bonne circulation de l'information et fera en sorte de la faciliter.

En matière de communication externe, le récent renfort de la commission va permettre d'accélérer les améliorations souhaitables et pour certaines enclenchées : diversification du contenu et modernisation de la présentation de *Perspectives*, dynamisation du site internet et de la page Facebook notamment au moyen de vidéos, développement d'initiatives sur les activités de l'antenne de Chinon, intensification de la présence dans la presse. S'agissant des outils de communication, une charte graphique va homogénéiser l'identité visuelle de l'association, et l'ensemble des supports de communication sera renouvelé.

La commission Communication étant ouverte à tout adhérent, toutes les bonnes volontés qui souhaitent contribuer à ces améliorations seront les bienvenues !

4. COMMISSION FINANCES

La commission Finances en 2020 est composée des membres du bureau et de la Direction Générale ; elle se réunit en formation commission finances en tant que de besoin en première partie des réunions de bureau.

Activités récurrentes :

- Suivi de la gestion de la trésorerie de l'Entraide
- Suivi de la gestion des immobilisations
- Suivi régulier du compte de résultats : la commission a veillé à ce que l'élargissement des activités ne nuise pas aux grands équilibres.
- Suivi des investissements

Chantiers spécifiques :

- Opérations immobilières : les grands projets sont examinés en commission finances : pour mémoire Le parc immobilier de l'Entraide a été largement rénové ces dernières années : le siège, le centre de formation, Chinon, le Cherpa, les locaux du PSM rue Marcel Tribut, le sous-sol du siège au 46 ont déjà été rénovés les années précédentes. La Chambrerie 1^{ère} phase a été réalisée pour l'ouverture des LAM ; la deuxième phase est en cours.
- En cours :
 - L'IAE à Chambray fait l'objet de travaux de rénovations
 - L'isolation de l'extérieur du bâtiment du siège est démarrée : rénovation du système d'information, qui va permettre une gestion plus intégrée, et offrir des restitutions plus simples : rapport d'activité automatisé pour la fourniture des éléments chiffrés, fourniture d'indicateur clés de gestion...

Feuille de route 2021 :

- La commission finances souhaite mettre en place en chantier prioritaire pour les années à venir un reporting périodique (mensuel ou trimestriel) sur les activités et les finances de chaque pôle. Ce chantier pourra pleinement voir le jour grâce aux travaux précédemment réalisés (séparation des comptes et nouveau système d'information)

- Disposer d'un tableau de bord trimestriel opérationnel en 2021. Exemple d'indicateurs :
 - Hébergement : taux d'occupation, durée moyenne de séjour
 - Santé : nombre de consultations au cabinet médical
 - IAE : nombre de salariés ayant une sortie positive
 - Formation : nombre d'apprenants
 - Etc
- Travailler sur des perspectives en terme de :
 - Plan d'investissement pluri annuel
 - Plan d'adaptation sur des domaines qui pourraient être mis en fragilité (problème de financement par exemple...)
 - Choix financiers à travailler pour donner suite aux projets des pôles et/ou des groupes prospective ; par exemple achat ou location de terrain, de logements...
- Le poste de Directeur financier a été supprimé ; les missions et activités liées à ce poste ont été reprises par le nouveau pôle Ressources, particulièrement sur le poste de Responsable Finances.

Au-delà de cette liste d'activité, la commission souligne que depuis 2014, hormis 2016, tous les exercices sont excédentaires et permettent de résorber les 10 ans de déficits antérieurs.

Globalement cet excédent, ainsi que l'élargissement de nos activités (LAM, RAR, MNA, Route 37...) et la vente de l'ancien PSM nous permet d'améliorer le stock de trésorerie, mais nous n'atteignons néanmoins pas encore les 3 mois de couverture généralement préconisés.

La commission tient à adresser ses félicitations à la Direction Générale et aux acteurs de l'association impliqués pour avoir maintenu les grands équilibres financiers.

Il faut néanmoins souligner que ces résultats 2020 sont liés à une conjoncture particulière, compte tenu de la situation sanitaire. Certains secteurs excédentaires (ex : MNA, IAE-restauration) sont malgré tout fragiles et 2021 verra certainement une baisse de l'activité.

5. COMMISSION PRISON JUSTICE

Les contraintes sanitaires n'ont pas permis à la Commission Prison Justice d'organiser les JNP.

L'intervention prévue au lycée Jean Monnet a été annulée.

Il y a eu peu d'activités autour de la prison, les visites ont longtemps été suspendues et la Petite Maison fermée.

Actuellement la commission qui s'est renouvelée veut :

- Être force de proposition et de réflexion au CA
- Renforcer les liens avec les différentes associations qui interviennent en prison (ANVP, Secours catholique, CIMADE),
- Communiquer auprès du public en organisant des manifestations et des conférences en lien avec les JNP ou à d'autres moments,
- Poursuivre un travail de prévention auprès des collègues et lycée.

6. COMMISSION TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE

Suite à la dernière AG, le Conseil d'Administration a décidé de transformer le groupe de travail Transition Ecologique et Sociale en commission permanente, en cohérence avec la volonté d'Entraide et Solidarités

de s'inscrire dans cette démarche. Cette volonté est d'ailleurs inscrite dans les statuts et le projet associatif soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale.

La transition écologique et sociale est une nécessité pour éviter que le changement climatique n'accroisse encore plus les inégalités et ne se fasse au détriment des plus pauvres.

Chacun, chacune, chaque organisation doit faire sa part.

La Commission est actuellement constituée de 3 salariées de Camus et la Chambrière, du directeur de l'IAE et d'un administrateur. L'objectif de la Commission n'est pas de réaliser mais de soutenir, faire connaître les réalisations, interne ou externe et ainsi diffuser les meilleures pratiques et donner des éléments permettant des décisions allant dans le sens la Transition Ecologique et Sociale.

Bilan des réalisations suscitées et réalisées ou en cours de réalisation :

Investissement :

- Le ravalement de la façade du siège au 46 a été transformé par une isolation par l'extérieur, ce qui permettra des économies d'énergie et un meilleur confort. Cette isolation, subventionnée de manière importante par la région, anticipe des travaux qui seront obligatoires dans les prochaines années et détruisant le ravalement prévu.
- Un abri à vélo a été construit au 46 pour favoriser les mobilités douces. Cette première réalisation a été équipée d'un toit végétalisé pour mettre en valeur les compétences acquises par les chantiers d'insertion.
- Les travaux de ré-implantation des chantiers d'insertion à Chambray ont pris en compte les besoins d'isolation thermique. Des économies réalisées sur le budget prévisionnel ont permis aussi de traiter les sols pour absorber les eaux pluviales au lieu de les rejeter, participant ainsi à une meilleure gestion des ressources hydriques, ainsi que l'installation de citernes de 15 m³ de récupération des eaux pluviales qui seront utilisées pour le lavage des utilitaires et des engins de chantier et traitées avant rejet.
- Des compteurs d'électricité individuels ont été installés dans chaque logement du foyer A. Camus pour informer les familles hébergées sur leur consommation, les aider à améliorer leurs pratiques et ainsi préparer une entrée dans un logement autonome sans être écrasées par des factures énergétiques non-anticipées.
- Un garage a été acquis au PSM pour permettre aux salarié-es de venir en vélo, sans risque.
- Un véhicule électrique a été acquis pour les chantiers d'insertion de Chinon. Ce véhicule pouvant être conduit sans permis, il facilitera aussi l'activité des chantiers tout en respectant l'environnement.

Mais la Transition Ecologique et Sociale, ce n'est pas que des investissements, certes nécessaires mais c'est surtout impulser les changements de comportements.

Début 2020, la commission a interrogé les salarié-es de l'association par une enquête sur différents sujets : comportements sur le lieu de travail, rôle vis-à-vis des personnes accompagnées, mobilités, permettant d'appuyer des décisions.

Un article dans Perspective a donné les principaux résultats de cette enquête, à laquelle une part importante des salarié-es a participé :

- L'accompagnement des personnes vers une démarche respectueuse de l'environnement fait partie de leur mission pour tous les salariés
- Intérêt pour une démarche respectueuse de l'environnement mais difficulté à l'appliquer aussi bien au travail qu'à la maison
- Mobilité douce : intérêt en fonction de la distance domicile-travail, ou pour des trajets professionnels en ville.

Les résultats de cette enquête ont permis d'appuyer des décisions d'investissement déjà mentionnées mais aussi d'autres actions :

- Mise en place de carte de transport en commun dans chaque centre, limitant le recours à la voiture et facilitant les déplacements vers ou du centre-ville.
- Utilisation de l'appartement accueil famille de Camus, rarement utilisé en semaine, pour des ateliers en conditions réelles : gestion de l'eau, confection de lessive écologique et pas chère. D'autres ateliers vers l'autonomie dans le logement sont prévus : consommation électrique, petit entretien.

Les chantiers d'insertion participent activement à cette démarche :

- Étude en cours d'un chantier d'insertion de maraichage bio pour répondre aux besoins locaux par Chinon
- Réflexion sur la spécialisation d'une partie du secteur espaces verts vers les activités de « préservation de l'eau » qui pourrait aboutir à un chantier spécifique.
- Etude de l'extension d'activité par du démontage et du tri par Chambray, pour réduire les coûts des déchets enlevés par le service des Prestations Extérieures et les valoriser autant que possible.

La commission va continuer son action en partageant les bonnes pratiques avec les différents centres, en communiquant sur celles-ci, en espérant aussi être rejoint pas d'autres participants.

III - LES PÔLES RESSOURCES ET D'ACTIVITES

Une année 2020 au contexte inédit

Ce rapport d'activité 2020 est celui d'une année des plus inédites qu'ait pu connaître l'Association au regard du contexte sanitaire et associatif. Comment donc ne pas commencer par remercier l'ensemble des forces vives qui ont permis à Entraide et Solidarités de répondre présent pour les plus précaires, et ce malgré un contexte incertain. J'entends par forces vives les salariés bien évidemment, mais également les bénévoles et l'ensemble des partenaires. Chacun a dû s'adapter aux contraintes sans jamais oublier les valeurs qui guident l'Association.

Nous avons eu à établir un plan de continuité de l'activité et à adapter nos pratiques constamment, afin d'accompagner notre public au mieux malgré la période trouble que nous traversons. Une fois encore, le professionnalisme des équipes a permis que nous n'ayons à aucun moment eu à déplorer des difficultés d'accompagnement des publics en situation d'exclusion, pour une mise à l'abri certes, mais toujours dans une volonté d'inclusion et d'autonomisation.

La démarche participative, une des priorités de l'Association ... mais mise à mal par le confinement

Alors que nous mettions en place des modalités de participation des personnes accompagnées au sein de l'Association adaptées à la diversité des sites et services, à savoir le COVILO (Comité de vie locale) en plus du Conseil de Vie Sociale, le GPS (Groupe Participation Solidarités) La démarche participative n'a pu se mettre en œuvre cette année comme nous l'aurions souhaité. La priorité a en effet dû être donnée à la gestion de la crise sanitaire et au travail en ce sens avec les personnes que nous accompagnons.

Pour autant, les services collectifs notamment, ont pu repenser l'animation dans les sites respectant ainsi les mesures de confinement tout en luttant contre l'isolement. Plusieurs animations ont donc été organisées comme nous le verrons dans les faits marquants du pôle hébergement. Un lien avec l'extérieur a également été maintenu dès que les consignes sanitaires le permettaient, pour des activités sportives par exemple.

Une adaptation constante aux besoins des plus précaires

Cette année encore, Entraide et Solidarités a choisi de s'impliquer dans de nouveaux projets afin de s'adapter aux évolutions des publics et de répondre à leurs besoins, et ce toujours dans le respect du projet associatif. C'est dans cette logique que nous avons mis en œuvre les projets à destination du public réfugié, bénéficiaire de la protection internationale et subsidiaire, via la plateforme Route 37 et les mesures d'intermédiation locative en sus du relogement et de l'accompagnement des BPI. Nous avons également concrétisé le projet d'ouverture de la Cuisine Centrale afin d'offrir un nouveau support d'insertion par l'activité économique. Sur l'IAE toujours, plusieurs réflexions ont été menées pour étoffer les chantiers supports d'insertion (travail autour des « 3D » par exemple) et renforcer la médiation entreprises. Nous avons par ailleurs finalisé un travail entamé avec les services pénitentiaires pour l'ouverture de places d'urgence spécifiques pour personnes sortant d'incarcération et de placements extérieurs. Enfin, cette année 2020 a particulièrement été marquée par la mise à l'abri des personnes sans domicile. Nos équipes salariés et bénévoles, ont ainsi fourni un travail supplémentaire en ce sens, incluant du portage de repas dans les sites d'hébergement d'urgence. Nous avons également, et toujours en lien avec le contexte sanitaire, mis en œuvre en fin d'année une structure d'hébergement d'urgence pour 20 personnes. Enfin, dans le cadre du plan pauvreté et de la lutte contre le sans-abrisme, notre Association a été retenue pour la mise en œuvre d'un lieu innovant à dimension collective pour l'accompagnement de 20 personnes en situation de grande marginalité. Après d'importantes recherches d'un lieu adapté à un tel dispositif, menées de concert avec les services de l'Etat et de la Ville de Tours, ce projet innovant devrait voir le jour sur le second semestre 2021.

Il est important de préciser qu'il ne s'agit bien évidemment pas là d'une logique expansionniste, mais toujours de se donner les moyens de lutter contre les exclusions en travaillant à une insertion durable.

La stabilisation des services et dispositifs des 5 pôles

La taille de l'Association a évolué ces trois dernières années avec la mise en œuvre de nouveaux dispositifs et la consolidation des services existants. Il est en effet primordial, au-delà de travailler sur les nouveaux projets, de stabiliser l'existant sur l'ensemble des pôles. Cette « stabilisation » passe notamment par la recherche constante de l'amélioration de la qualité des prestations, mais également par la réflexion quant à l'organisation des services. C'est notamment dans cette dynamique que nous souhaitons tendre vers un management participatif, tel qu'en témoigne la Charte du management participatif présentée à l'occasion de l'Assemblée Générale et remise à l'ensemble des professionnels.

Ainsi, ce rapport d'activité est présenté par Pôles afin d'appréhender toute la cohérence des dispositifs qui les composent. Dans le même sens, il apparaît aujourd'hui primordial de donner plus de poids à chacun des pôles d'activité, en lien étroit avec le pôle ressources récemment créé, afin d'assurer un travail transversal de qualité et une coopération entre l'ensemble des services qui constituent l'Association. La finalité ainsi recherchée est bien évidemment la qualité de l'accompagnement et par là même du parcours pouvant être proposé aux personnes qu'Entraide et Solidarités accompagne tout au long de l'année.

Ce rapport d'activité reprend l'essentiel des activités de chaque pôle. Pour autant, des versions plus détaillées ont été réalisées par chaque service, qui peuvent être diffusées à la demande.

Christelle Dehghani
Directrice Générale

1. LE PÔLE RESSOURCES

Le Pôle Ressources découle du nouvel organigramme associatif et a été créé afin de regrouper et de mutualiser l'ensemble des fonctions supports de l'Association au service des Pôles d'Activité. Il est constitué des services suivants : Finances, Ressources Humaines, Paie, Informatique et Services Généraux.

ENTRAIDE & SOLIDARITÉS Organigramme fonctionnel au 01/02/2021

DIRECTION GENERALE Directrice générale – 1 ETP Assistante de Direction – 1 ETP					
Pôle Ressources Directeur de Pôle – 1 ETP Secrétaire – 0,4 ETP	Pôle Social et Médical Directrice de Pôle – 1 ETP Secrétaire – 0,5 ETP	Pôle Hébergement Directeur de Pôle – 1 ETP Secrétaire – 0,4 ETP	Antenne de Chinon Directeur – 1 ETP Secrétaire – 1 ETP	Pôle Insertion Réfugiés/Formation Directrice de Pôle – 1 ETP	Pôle IAE Directeur de Pôle – 1 ETP Directeur adjoint – 1 ETP Secrétaire – 1 ETP
Finances Responsable - 1 ETP Comptable – 0,8 ETP Aide comptable - 2 ETP	Secteur Social Responsable de service - 1 ETP SIAO/SAO Coordinatrice – 1 ETP Secrétaires - 2 ETP Agents d'accueil/écouteurs 115 - 5 ETP Travail. Sociaux - 4,8 ETP Maraudes Travailleurs Sociaux - 2 ETP AVDL 45 accompagnements Travailleur social - 3,7 ETP	Logements Extérieurs 150 places hébergement d'insertion 19 places logements d'urgence 64 places HUDA 2 logements CCVI 4 places SPDP Responsable de Service-1 ETP Chef de service – 1 ETP Travailleurs Sociaux – 11,25 ETP Secrétaire – 1 ETP	Epicerie Solidaire Travailleur social – 0,8 ETP Gestionnaire – 0,8 ETP	Centre de formation Secrétaire 1 ETP Savoirs de base - Remise à niveau/ Code de la route/ Pro-numérique Formateurs – 3,5 ETP Français Langue Etrangère - FLE à visée professionnelle - Préparation DELF - Mineur Non Accompagné - Chantiers maraichage, bâtiment et restauration Formateurs – 3,5 ETP Professionnalisation - CACES - Gestes et postures - habilitation électrique Formateur – 1 ETP	Accompagnement socio-professionnel Chargés de mission employé - 4 ETP Secrétaire - 0,5 ETP
Services Généraux Responsable - 1 ETP	Secteur Santé Responsable de service - 1 ETP Cabinet Médical Médecin - 0,5 ETP Infirmiers - 1 ETP Secrétaire - 0,5 ETP RAISO Coordinatrice - 1 ETP Secrétaire - 0,8 ETP Résidence La Chamberrie LMS 10 places - LAM 15 places Médecin - 0,5 ETP Cadre de santé - 1 ETP Infirmiers - 8,5 ETP Aides Soignantes IAE - 6 ETP Travailleurs Sociaux - 2 ETP Animateurs - 2 ETP Adresses de mission - 1 ETP Secrétaire - 1 ETP	Antenne de Loches 15 places hébergement d'insertion 2 logements temporaires Travailleurs Sociaux – 1,5 ETP Secrétaire – 0,5 ETP	Hébergement Accueil – Orientation 30 places hébergement d'insertion 3 places hébergement d'urgence Hébergement Réfugiés Travailleurs Sociaux – 2,8 ETP	Chantier Bâtiment/Propreté Coordinateur – 1 ETP Maintenance Chef d'Atelier – 1 ETP Salariés en transition – 8 ST Peinture Encadrants Techniques – 3 ETP Salariés en transition – 20 ST Propreté Chef d'Atelier – 1 ETP Encadrants Techniques – 2 ETP Salariés en transition – 22 ST	Formation Formateurs – 1, 15 ETP
Informatique et Technologie Responsable - 1 ETP	Ressources Humaines Responsable - 1 ETP	Résidence A. Camus 60 places hébergement d'insertion 20 places hébergement d'urgence Responsable de Service-1 ETP Travailleurs Sociaux – 8 ETP Veilleurs – 2 ETP Secrétaire – 1 ETP	Formation Formateurs – 1, 15 ETP	Secteur réfugiés Plateforme départementale Hébergement Logement 75 accompagnements RAR 44 mesures IML Responsable de service 1 ETP Travailleurs sociaux : 4 ETP Secrétaire – 1 ETP Plateforme départementale Emploi 150 accompagnements Responsable de service 1 ETP Chargés de mission employé : 3 ETP Secrétaire – 1 ETP	Chantier Prestations extérieures Chef d'Atelier – 1 ETP Encadrants Techniques – 2 ETP Salariés en transition – 18 ST
Paie Responsable - 1 ETP Assistante Paie- 1 ETP	Secteur Socio-Educatif Responsable de service - 1 ETP 60 places Mineurs Non Accompagnés Travailleurs Sociaux – 6 ETP Animateur – 1 ETP CIP – 1 ETP Psychologue – 0,6 ETP Secrétaire – 1 ETP	Résidence Cherpa 29 places hébergement d'insertion-stabilisation 12 places hébergement d'urgence Responsable de Service-1 ETP Travailleurs Sociaux – 9 ETP Veilleurs – 2 ETP Secrétaire – 1 ETP	Chantiers d'insertion Chef d'Atelier – 1 ETP Chargé de mission employé – 0,8 ETP Bâtiment / Peinture Encadrants Techniques – 8 ETP Salariés en transition – 13 ST Espaces verts Salariés en transition – 7 ST	Chantier Espaces Verts et Activités environnementales Chef d'Atelier – 1 ETP Encadrants Techniques – 3 ETP Salariés en transition – 22 ST	Chantier Restauration Chef d'Atelier – 1 ETP Encadrants Techniques – 3 ETP Salariés en transition – 24 ST

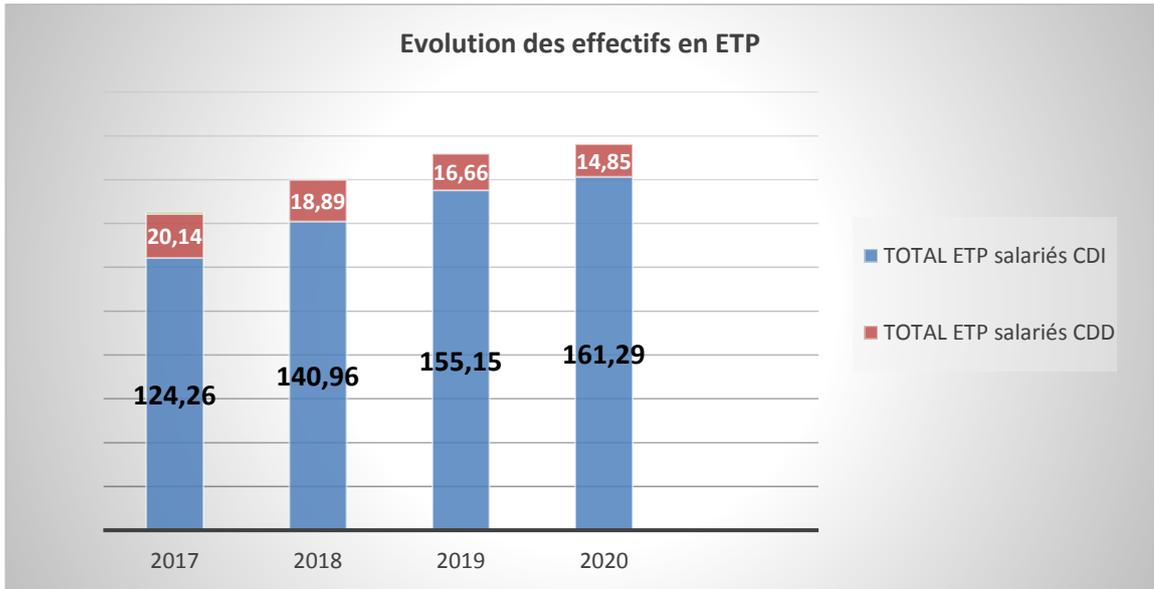
1-1 Les Ressources Humaines

Les Ressources Humaines sont essentielles au sein de toute organisation, et sont la force « première » d'une Association telle qu'Entraide et Solidarités. Les Ressources Humaines regroupent la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences, les relations avec les instances représentatives du personnel et « l'administration du personnel ». Il est à noter que, pour ce qui concerne la formation professionnelle continue, l'Association a choisi depuis plusieurs années de consacrer un budget important à la formation des salariés. Le contexte sanitaire a malheureusement entraîné l'annulation de plusieurs formations tant individuelles que collectives. Pour ce qui est du recrutement, il reste en constante hausse pour répondre aux nouveaux besoins liés à la création de service, mais également pour répondre au turn over traditionnel et peu élevé au sein de l'Association (environ 12%). Enfin pour ce qui est des Instances Représentatives du personnel, le CSE a poursuivi sa mise en place et un accord d'entreprise relatif au Télétravail a pu être signé avec les deux délégués syndicaux de l'Association.

Enfin, la gestion du développement humain est quant à elle une affaire de tous, impulsée et pilotée par la Direction Générale.

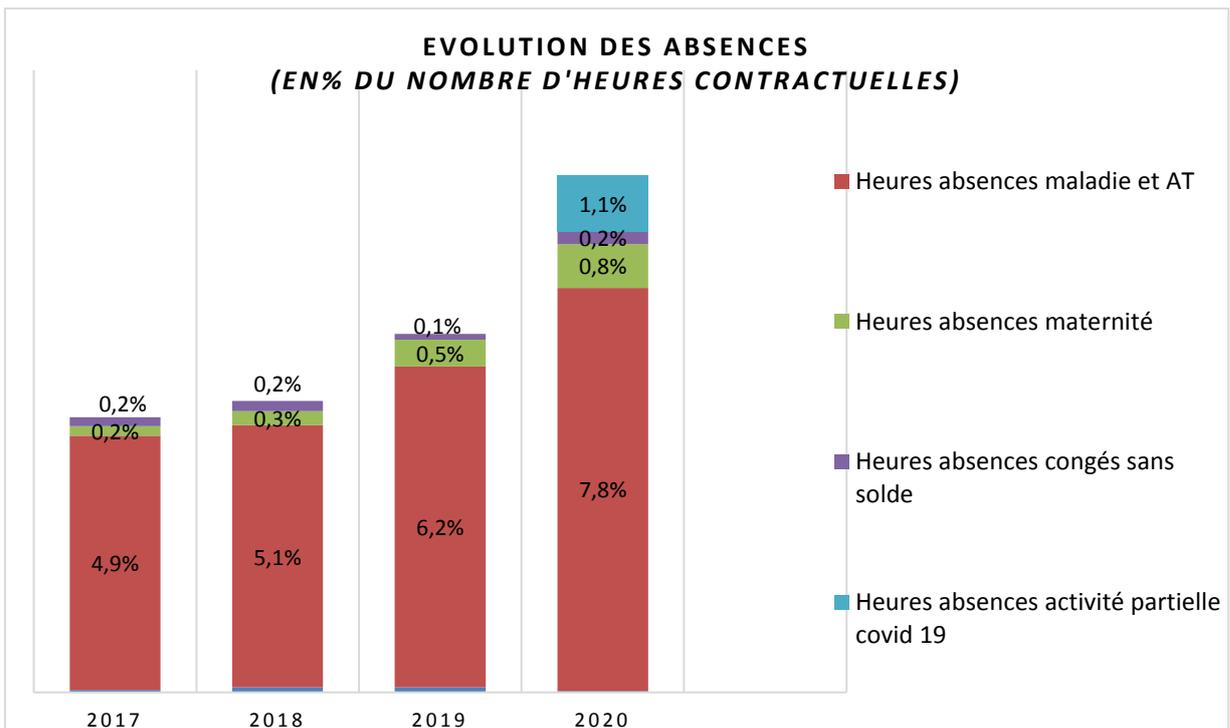
Quelques indicateurs

- Les évolutions de l'effectif :** nous constatons cette année encore une évolution significative du nombre de salariés dits permanents, tant en ETP sur l'année complète (graphique ci-dessous) qu'en nombre de « personnes physiques ». La proportion des CDD quant à elle reste stable, malgré le recours nécessaire à ce type de contrats pour des remplacements certes, mais également en attente de la pérennisation de certains services. Cet accroissement global du nombre de salariés au sein de l'Association est lié à la mise en œuvre de certains dispositifs et au développement d'autres.



- Les absences :** Il existe plusieurs indicateurs permettant d’apprécier l’absentéisme. Nous avons retenu dans le graphique ci-dessous le pourcentage d’heures d’absence par rapport au pourcentage d’heures contractuelles, afin que les données d’absentéismes ne soient pas biaisées par l’évolution de l’effectif.

Nous constatons cette année une augmentation qui s’explique pour partie par l’augmentation des arrêts maladies de courtes ou moyennes durées, sans pour autant qu’un service soit plus spécifiquement concerné. Cependant, l’augmentation du pourcentage du nombre d’heures d’absences s’explique cette année essentiellement par le contexte sanitaire, avec l’apparition d’un nouvel indicateur, celui de l’activité partielle que nous avons dû mettre en œuvre au sein de l’Association. Pour autant, notre Association a pu maintenir son activité pendant cette période complexe et nous n’avons pas eu à déplorer de grosses difficultés de gestion de l’absentéisme. Il apparait important ici de remercier l’ensemble des équipes qui ont tout mis en œuvre afin d’assurer la nécessaire continuité de service et une adaptation constante.



1-2 Les bénévoles

Services	2018		2019		2020		Activité
	Nbre	ETP	Nbre	ETP	Nbre	ETP	
Cabinet médical	9	0.21	9	0.05	5	0.02	Médicale, pharmacie
Maraude	24	0.64	22	0.23	26	0.35	Accueil
MNA (Mineurs Non accompagnés)					7	0.10	
Formation	53	1.78	34	1.50	29	0.50	Illettrisme, FLE,
Illettrisme CHINON	6	0.17	6	0.18	7	0.06	Formateur illettrisme
IAE CHINON	0	0	0	0.00	1	0.01	Gestion de stock
Hébergement CHINON	4	0.05	3	0.07	3	0.04	Maintenance
Embarcadère	19	0.53	23	0.80	9	0.19	Accueil, animation
CHERPA	2	0.27	2	0.68	0	0	Accueil
Chambrière	4	0.15	6	0.12	1	0.03	Accueil
Camus	4	0.21	3	0.26	1	0.03	Accueil, animation enfant
Dolbeau	12	0.15	6	0.05	5	0.04	Animation enfant, garderie
SIPAE	4	0.03	4	0.02	2	0.04	Gestion, organisation
SAPJ	29	1.24	16	0.70	4	0.2	Accueil
Association	26	3.20	23	3.20	23	3.20	CA, bureaux, commissions
TOTAL	196	8.63	157	7.86	123	4,63	

Le nombre de bénévoles connaît une baisse significative cette année en lien très étroit avec le contexte sanitaire. En effet, les recommandations gouvernementales nous ont contraints à restreindre le nombre d'intervenants possibles au sein de l'Association.

1-3 Les volontaires en service civique

L'accueil des jeunes volontaires en service civique fait partie intégrante de l'organisation de certains services. Tel est le cas notamment de la Maraude, mais également de la Plateforme Route 37 d'accompagnement des personnes Réfugiées.

Sur l'année 2020, 8 volontaires ont été présents dans 3 services :

- 5 volontaires au pôle social et médical pour des missions spécifiques à la Maraude
- 2 volontaires au sein de la plateforme Route 37 – Accompagnement des personnes réfugiées
- 1 volontaire au sein de la plateforme Route 37 – Emploi des réfugiés

Leurs missions ont été perturbées pour la plupart par la crise sanitaire. Certains volontaires en service civique ont eu la possibilité d'être en télétravail. Ils ont pu se concentrer sur des recherches de contenus pédagogiques, des ateliers collectifs ou encore sur des ateliers métiers. Les volontaires qui ont poursuivi en présentiel ont vu leur mission se modifier légèrement avec de nouvelles activités qui leur permettaient de ne pas être en contact avec le public (préparation de paniers repas pour les bénéficiaires de l'action sociale, récupération de denrées alimentaires auprès de la banque alimentaire).

1-4 Les autres fonctions support

L'ensemble des fonctions supports a particulièrement été impacté sur cette année 2020, tant en lien avec le contexte sanitaire qu'avec le contexte associatif. En effet, le contexte sanitaire est venu ajouter une grosse charge de travail supplémentaire. Le service paie a particulièrement été impacté par la gestion mouvante des plannings avec l'apparition de nouvelles absences telles que l'activité partielle ou le

télétravail. Dans le même temps, la réglementation applicable aux absences maladies et aux congés n'a cessé d'évoluer. Cette charge de travail liée au contexte sanitaire a été couplée d'un contexte associatif particulier avec le déploiement du nouvel outil de gestion du temps, la préparation de la mise en œuvre du nouvel outil de comptabilité, et le départ en retraite de l'Assistante Paie.

Les services financiers et comptabilité ont également dû faire preuve de grandes capacités d'organisations avec de nouvelles modalités de travail, d'importants mouvements de personnel sur les postes de direction, les révisions du plan comptable et des bases analytiques, et là encore la préparation de la bascule de l'ensemble de la comptabilité vers le nouvel outil informatique.

De la même manière, le service Informatique a dû fournir les moyens de connexions permettant à chacun de poursuivre son activité professionnelle conformément aux recommandations nationales.

Le travail de communication interne n'a pas été des plus aisé en ce contexte sanitaire trouble. En effet, l'ensemble des supports de communication interne qui avaient été travaillés ont été mis à mal dans une période où les réunions et regroupements devaient être limités à l'essentiel. De ce fait, les « Tables rondes », les immersions interservices mais également les matinées d'accueil des nouveaux salariés ont dû être suspendues. Nous avons tout de même pu finaliser la mise en place d'un livret d'accueil dédié spécifiquement aux responsables de services et qui a donc pu être remis aux nouveaux cadres. Pour autant, la volonté affichée au travers de ces quelques actions reste entière : créer un parcours d'accueil et d'intégration des nouveaux collègues.

1-5 Expression des personnes accueillies

Face à la propagation du COVID 19 le Ministère de la santé a déclenché la mise en place de mesures de restriction au sein de nos établissements. En effet les établissements ont dû limiter les déplacements, les réunions ainsi que les contacts aux seuls cas nécessaires, et ce, notamment afin d'assurer le bon fonctionnement des services et la continuité de la prise en charge.

Compte tenu de la situation et des recommandations sanitaires il a été préconisé de reporter la tenue des conseils de vie sociale.

L'année 2020 nous aura, à ce titre, contraints à un mode de fonctionnement dégradé sur la question de la participation des personnes accueillies. Des réunions de résidents ont néanmoins eu lieu, en petit comité, afin de maintenir le lien dans les différentes structures de l'association.

2021, et la sortie de crise que nous appelons de nos vœux, devront nous permettre de relancer cet axe majeur de la politique de notre association : CVS, GPS, COVILO et CRPA devront reprendre leurs places !

2. LE PÔLE SOCIAL ET MÉDICAL

2-1 Le secteur social

2-1.1 Le Secteur Intégré d'Accueil et d'Orientation

- Le SIAO

Le SIAO est une plateforme unique départementale de coordination et de régulation du secteur de l'accueil, de l'hébergement et d'accompagnement vers l'insertion et le logement des personnes sans domicile. A ce titre, ses missions sont les suivantes :

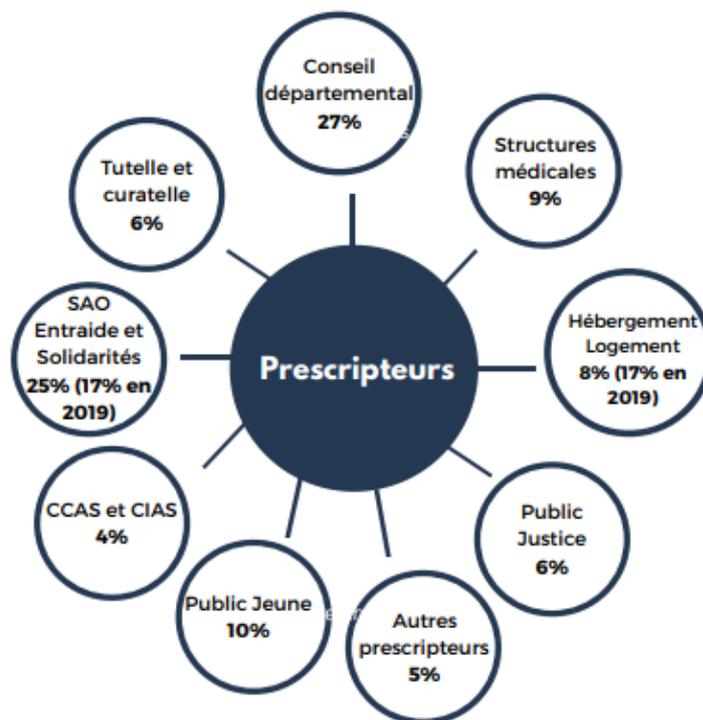
- Recenser l'ensemble de l'offre et des demandes d'hébergement d'urgence, de stabilisation ou d'insertion ainsi que de logement adapté
- Assurer l'orientation des personnes après une évaluation sociale
- Favoriser la fluidité de l'accès au logement
- Assurer la coordination du dispositif de veille sociale
- Participer à l'observation sociale

L'équipe est constituée de :

- 3 écoutants 115 : accueil téléphoniques 15h-22h - 365 jours/an
- 2 secrétaires SIAO insertion : veille sociale, formation SI-SIAO
- 2 agents d'accueil : accueil, information, orientation urgence sociale, domiciliation
- 4 travailleurs sociaux : évaluation sociale, accompagnement social vers l'hébergement et le logement

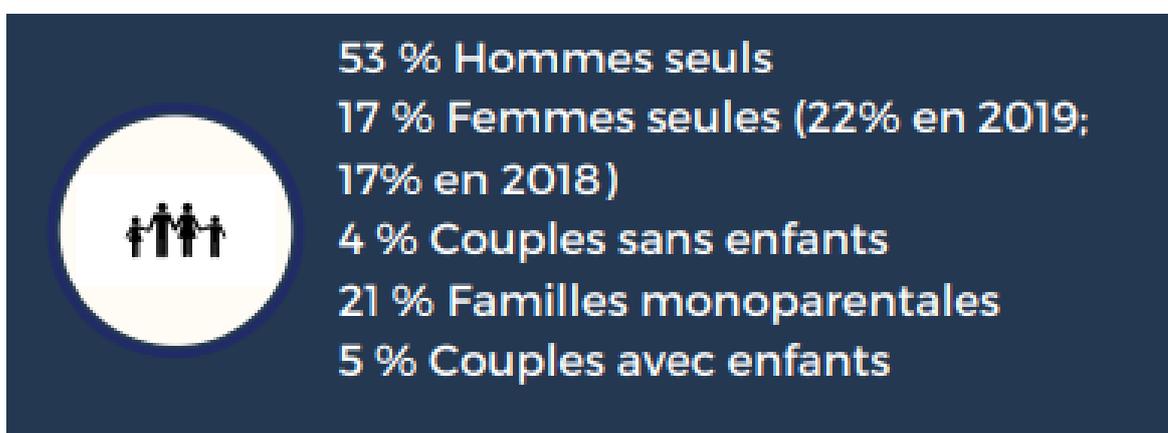
Pour ce qui est du nombre des demandes adressées au SIAO, elles sont en baisse de 15% (511 dossiers contre 602 en 2019), baisse imputable au confinement.

Les prescripteurs



Motifs des demandes adressées au SIAO

Motif	Nombre	%
Sortie de logement	130	25
Fin d'hébergement chez des tiers	84	18
Autres motifs	72	15
Fin de prise en charge CG/ASE	59	11
Dort dans la rue	39	8
Violences	33	6
Sortie d'hébergement	32	6
Séparation, ruptures familiales	29	6
Sortie de détention	28	5

Typologie du public

Orientation par dispositifs

Dispositif	Nombre	%
CHRS collectif	102	23
CHRS éclaté	109	25
FICOSIL sous location	61	14
FICOSIL logement adapté	12	3
FICOSIL IML simple	15	3
AVDL	31	7
ALT	40	9
TLJ et expérimental	18	4
Résidence sociale	12	2,5
Pension de famille	39	9
AIS	3	0,5

- Le 115

Les missions du 115 sont les suivantes :

- Evaluer l'urgence de la situation
- Ecouter, informer
- Centraliser les places d'hébergement disponibles du territoire
- Orienter vers les dispositifs d'accueil et les places d'hébergement disponibles du territoire

Le nombre d'appels 115 a considérablement chuté en 2020 puisqu'il est de 28 814 appels contre 38 785 en 2019. Cette baisse s'explique en partie par les moyens déployés pour offrir à toutes les personnes en demande d'hébergement une solution de mise à l'abri :

- Ouverture d'un gymnase destiné à accueillir les personnes avec animaux, loin du circuit habituel de l'urgence
- Maintien des dispositifs hivernaux
- Mise à l'abri en hôtel des familles
- Hébergement 24h/24 dans les centres d'hébergement d'urgence

Le 115 a, en effet, occupé une place centrale dans la gestion de la crise sanitaire en assurant la coordination avec les centres d'hébergement d'urgence. Les maraudeurs et les nombreux bénévoles venus porter main forte au SIAO (distribution à l'hôtel).

Le nombre de refus 115 a également baissé sur 2020, toujours en lien avec le confinement. Il a été de 5 426 refus contre 9 379 en 2019.

Dans le même temps, le nombre de places d'urgence pérennes ne cesse d'augmenter d'années en années. On dénombre 569 places d'hébergement d'urgence pérennes en 2020 (contre 51 en 2019, auxquelles se rajoutent 56 places conventionnées en dispositif hôtelier (à la place des 19 historiques).

Focus violences conjugales

L'Association est signataire du Protocole départemental de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes. A ce titre, des dispositifs spécifiques d'urgence sont mis en place pour les victimes et pour les auteurs.

* Victimes de violences :

81 appels au 115
590 nuitées

Typologies des ménages victimes reçus :
3 hommes seuls
34 femmes seules
46 femmes avec enfants (entre 1 et 5 ans)

Face aux problèmes de mobilité des victimes de violences conjugales, le recours à des trajets en taxi s'est développé. Ainsi, en 2020, 31 transports vers des lieux d'hébergement ou vers un lieu de vie, ont été coordonnés par le 115.

* Auteurs de violences :

Le SIAO est signataire d'une convention avec la justice dans les cas d'éviction d'un conjoint violent qui prévoit 5 nuitées à l'hôtel, orienté par le 115 et 1 entretien avec un travailleur social.

- Le Service d'Accueil et d'Orientation

Les missions du SAO sont les suivantes :

- Ecouter, informer
- Accompagner : évaluation sociale, accompagnement social centré sur l'accès à l'hébergement et au logement
- Orienter vers les dispositifs de l'urgence social
- Domicilier : permettre aux personnes sans domicile d'avoir une adresse pour effectuer des démarches

L'activité

	2018	2019	2020	Evolution (en %)
Passages (personnes)	15 202	18 932	22 230	+17,4
Appels téléphoniques	6 454	5862	6 102	+ 4,1
Retrait courrier	9 063	12 756	9 989	-21,7
Tickets service	33	0	16 068	+ 100
Election de domicile	748	1 373	1 635	+19,1

Nous constatons une augmentation des appels téléphoniques. En effet, afin de limiter les déplacements des personnes domiciliées au PSM, les personnes ont été invitées à téléphoner avant de se déplacer.

Par ailleurs, pour faciliter le lien et l'entrée en relation, le site de Marcel Tribut s'est doté de cages pour chiens afin qu'ils puissent accompagner leurs maîtres pendant les entretiens.

Enfin, la très forte augmentation du nombre de tickets services s'expliquent par la distribution de ces tickets aux personnes hébergées à l'hôtel en lien avec la crise sanitaire.

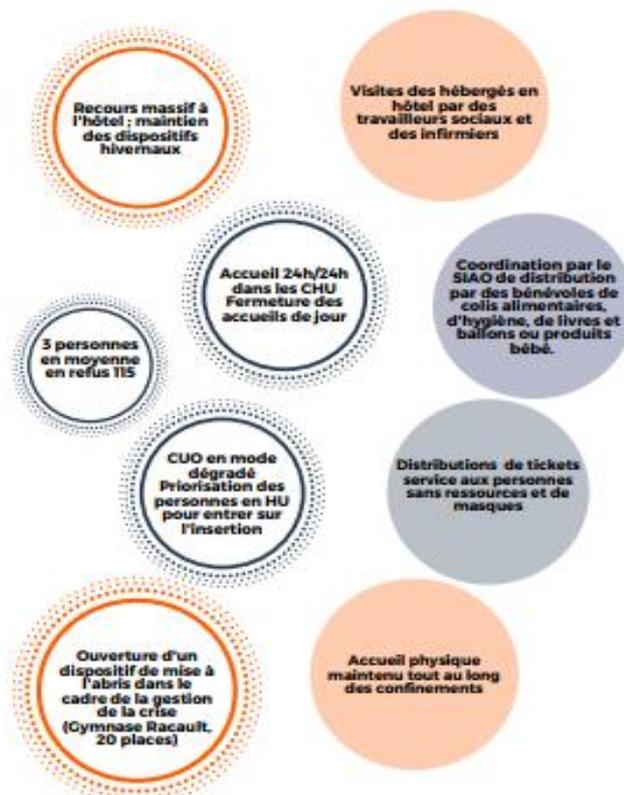
L'accompagnement social

	2018		2019		2020	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Hébergement	431	20,19	455	23	311	14,6
Logement	460	21,55	593	30	620	29,2
Acc.socio professionnel	73	3,42	40	2	36	1,7
Santé	80	3,74	40	2	37	1,7
Famille/enfance	21	0,9	19	1	29	1,4
Budget	227	10,63	138	7	137	6,4
Accès aux droits	313	14,66	119	6	199	9,4
Général	529	24,78	573	30	756	35,6
Total	2134	100	1977	101	2125	100

Les missions du service se reflètent dans ces champs d'intervention avec une prépondérance sur le logement/hébergement (44%). En 2020, on enregistre 6 informations préoccupantes et 5 signalements majeurs vulnérables.

Conclusion / Perspectives

Confinement, fusion des logiciels SI-115 et SI-SIAO, re-confinement, l'année 2020 n'est pas une année comme les autres à bien des égards. Les équipes du SIAO ont dû faire plus et « autrement » pour répondre aux urgences de la situation : être hébergé, se nourrir, laver son linge, se divertir, etc. Coordonner les bénévoles, distribuer des denrées alimentaires ou des chèques services, des masques, se déplacer dans les hôtels ou encore faire les courses de premières nécessité, jamais l'équipe n'a été aussi polyvalente dans ses modalités d'intervention. Le SIAO aspire désormais à retrouver un fonctionnement plus serein et entamer les réflexions autour de la gouvernance et son mode d'intervention, qui découleront sans doute de l'instruction ministérielle le concernant qui devrait paraître courant 2021.



2-1.2 La Maraude

Les activités de la maraude sont les suivantes :

- Aller vers : la maraude va à la rencontre des personnes sans-abris, là où elles se trouvent, sans condition
- Accompagnement social hors les murs
- Aides directes : distribution de paniers repas sur appel au 115 depuis mars 2020
- Participation à l'observatoire social
- Alerter

L'équipe est constituée de 2 travailleurs sociaux, 2 volontaires en service civique et 1 équipe de bénévoles, peu sollicitée cette année en raison du Covid.

Activité

67 maraudes de soirées, traditionnellement Place des Aumônes, ont dû s'arrêter sous cette forme lors du 1^{er} confinement et n'ont pas repris depuis.

121 maraudes de jour, jusqu'au 17/03/2020, s'exerçaient les mardis et jeudis autant que de besoins (signalement de personnes à la rue, maraudes conjointes avec l'EMPPE, etc.)

Depuis le 17/03/2020, le fonctionnement de la maraude a évolué de façon à éviter au maximum les regroupements. Le 115 a coordonné l'ensemble des interventions des maraudes avec un recentrage vers le public dénué de logement et d'hébergement. Une large majorité d'hommes seuls est bénéficiaire. Le nombre de mineurs non accompagnés a fortement baissé.

Type d'actes	Nbre d'actes
Aides alimentaires fournies sous la forme de panier repas ou tickets service	6 232
Temps d'écoute avec les personnes rencontrées lors des maraudes	1 568
Appels 115 pour obtenir une place d'hébergement d'urgence	294
Personnes qui ont bénéficié d'une aide directe sous forme de don de vêtements, couverture de survie	70
Interventions pour favoriser le lien social	3 498
Orientations vers des partenaires sociaux	334
Orientations vers des partenaires du secteur médical ou médico-social	106
Liens avec les partenaires autour des situations des personnes rencontrées	477

En conclusion, il aura fallu une mobilisation générale du service pour permettre sa réorganisation en un temps record et permettre à chacun d'avoir accès à une aide alimentaire. Des réunions de bénévoles ont été organisées pour maintenir le lien avec cette équipe qui a toujours été présente et essentielle au bon fonctionnement du service, en apportant un regard et une posture chaleureuse auprès des personnes à la rue. L'année s'est terminée avec une collaboration avec une école : les enfants ont confectionné des boîtes cadeaux distribuées aux personnes à la rue le 25 décembre et le 1^{er} janvier.

2-1.3 L'Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL)

La mesure AVDL propose un accompagnement de proximité, adapté et ciblé à des personnes éprouvant des difficultés importantes qui freinent leur accès au logement :

- Période d'errance
- Séjour en hébergement d'urgence
- Fragilité psychologique
- Difficultés relationnelles
- Difficultés dans les démarches administratives, etc.

Il s'agit de garantir l'accès au logement dans de bonnes conditions et le maintien durable dans les lieux. L'accompagnement ne porte pas uniquement sur le logement, il se base sur une approche globale, transversale de chaque situation, des potentialités et difficultés prises en compte.

16 nouvelles mesures ont été mises en œuvre durant 2020, concernant 87,5% d'hommes avec un âge moyen de 41 ans et ayant connu un parcours de rue sans expérience de logement. L'équipe était constituée en 2020 de 3 travailleurs sociaux.

- Diagnostic DALO

28 diagnostics ont été effectués au cours de l'année 2020 afin d'éclairer la commission dans sa prise de décision.

- Accompagnement VERS le logement

204 mois mesures ont été réalisés en 2020. La durée d'accompagnement varie selon les personnes et leurs capacités à se mobiliser. Ces temps d'accompagnement doivent permettre de construire avec la personne un lien suffisant sur lequel s'appuyer en préparation du DANS (budget, relation de voisinage, solitude, etc.).

Les missions sont les suivantes :

- Instaurer une relation de confiance : écoute et conseil, accompagnements physiques, relai auprès des différents partenaires médico-sociaux/professionnels, soutien dans l'accès au soin et la stabilisation par le soin
- Préparer l'accès au logement (levée des freins) : soutien administratif, soutien au budget prévisionnel, présentation et visites du dispositif de logement adapté à la personne, anticiper les besoins en terme de mobilier

- 2 1 Entrée en pension de famille
1 Entrée en Résidence sociale
- 2 Fins d'accompagnement (DALO)
- 1 Fin d'accompagnement lié au départ de la personne de Tours avec perte de contact
- 2 Entrées en Intermédiation Locative FICOSIL
- 3 Entrées en logement social

Sortie du VERS 2020

- **Accompagnement DANS le logement**

153 mois mesures ont été réalisés en 2020 pour 14 personnes.

Les missions sont les suivantes :

- Installation et intégration dans le logement
- Assurer une disponibilité
- Favoriser l'insertion professionnelle

En 2020, 3 personnes sont sorties du dispositif (2 maintien dans le logement et 1 décès). La période du confinement a été particulièrement éprouvante pour les personnes accompagnées dans leur logement, souvent socialement isolées. Les travailleurs sociaux ont été particulièrement attentifs à la santé psychique des personnes. Les entretiens téléphoniques et le maintien de visites à domicile ont permis de limiter l'impact du confinement.

- **Conclusion**

L'accompagnement Vers et Dans le logement mis en œuvre depuis 2016 par l'Association a vu son équipe s'étoffer face à la pression d'une liste d'attente toujours plus longue et des réussites du dispositif. L'accompagnement s'inscrit dans la durée et nécessite le plus souvent une double intervention (AVDL+IML) pour contenir les angoisses, se rendre disponible. L'AVDL est le seul dispositif à ce jour permettant une réelle mise en œuvre du logement d'abord pour les personnes à la rue. Espérons que 2021 nous confirme le soutien des pouvoirs publics dans ce projet qui au fil des années a fait ses preuves.

2-1.4 Service d'Accompagnement Prison Justice

- **Préparation à la sortie**

L'activité de préparation à la sortie s'est arrêtée en juillet 2020 suite au recrutement d'un travailleur social en interne au SPIP. Les chiffres présentés correspondent donc à l'activité du 1^{er} janvier au 30 juillet 2020.



- 77 en détention au moment de l'orientation
- 4 en semi-liberté (moment orientation)
- 79 RDV en détention
- 58 RDV sur Marcel Tribut
- 3 accompagnements physiques

Profil:

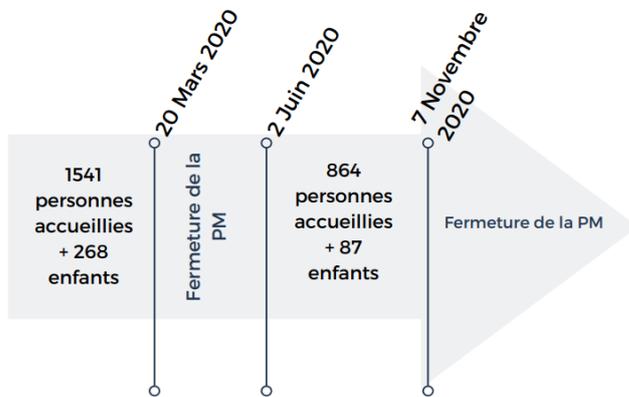
- Homme
- Moyenne d'âge: 35 ans [19 ; 58}



Le travail de préparation à la sortie s'attelle à lever les freins à l'entrée en logement et à maintenir des liens sociaux avec l'extérieur. L'ensemble du travail d'accompagnement participe à la lutte contre la récidive.

- **La Petite Maison**

La Petite Maison, située face à la porte principale de la Maison d'arrêt de Tours, accueille les amis et familles de personnes détenues, dans l'attente d'un parloir. L'accueil est assuré par des bénévoles. Un travailleur social complète l'équipe 2 après-midi par semaine. Livre Passerelle et le Planning familial assurent des animations et actions de prévention dans les locaux.



L'année 2020 a été marquée par les fermetures successives de la Petite Maison en lien avec les mesures sanitaires en vigueur (fermeture des accueils de jour) et la baisse très importante du nombre d'accueillis après la fermeture.

2-2 Le Secteur socio-éducatif

L'association est habilitée par le Conseil Départemental, depuis juin 2018, pour accueillir, héberger et accompagner vers l'autonomie, 60 mineurs, garçons ou filles, âgés de 15 à 18 ans, confiés par le service de l'Aide Sociale à l'Enfance.

L'équipe du service MNA est aujourd'hui constituée de 11,5 ETP (1 responsable, 1 secrétaire, 6 travailleurs sociaux, 1 CIP, 1 animateur, 0,6 ETP de psychologue et 0,5 ETP de moniteur du quotidien).

L'équipe a dû adapter son accompagnement aux contraintes sanitaires en représentant l'interface entre les établissements scolaires et les jeunes, en menant des visites régulières chez les jeunes, en effectuant un apprentissage et un renforcement des gestes barrières et des règles d'hygiène, en mettant en place des animations quotidiennes : photo-confinement, recettes de cuisine, films, sport ...

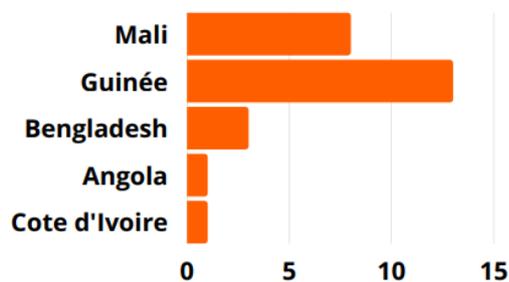
- Profils des jeunes

Age à l'arrivée

Tranche d'âge	Nombre 2018	%	Nombre 2019	%	Nombre 2020	%
14-16 ans	2	4	22	63	5	15
16-18 ans	55	96	13	37	29	85
Total	57	100	35	100	34	100

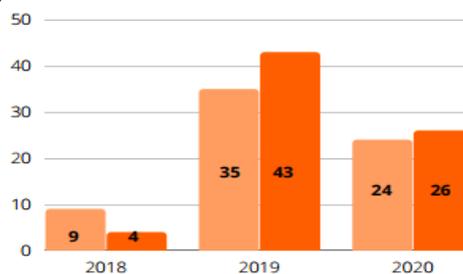
La majorité des jeunes nous sont orientés entre 16 et 17 ans. Une arrivée à 16 ans permet de travailler plus sereinement sur le projet. En revanche, une arrivée au-delà de 17 ans réduit le temps de travail et les enjeux sont essentiellement concentrés sur les démarches de régularisation.

Nationalité à l'arrivée



Comme les années précédentes, les trois quarts des jeunes accueillis dans le service sont Guinéens ou Maliens.

- Entrées et sorties du dispositif



80 JEUNES ACCOMPAGNÉS EN 2020

DURÉE DE PRISE EN CHARGE :

MINIMALE 1 MOIS
MAXIMALE 42 MOIS
MOYENNE 16 MOIS

La durée de prise en charge moyenne en 2020 est moins longue que l'année précédente (20,9 mois en 2019) du fait de l'arrivée plus importante de jeunes de 17 ans.

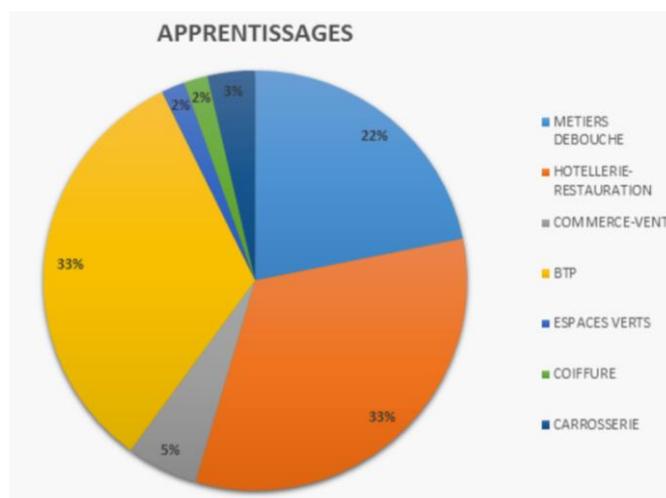
- **Accompagnement socio-professionnel**

L'accompagnement pluridisciplinaire porte sur l'ensemble des champs de l'insertion, situation administrative, scolarité, emploi, santé, culture, sport, citoyenneté, apprentissage de l'autonomie. Il est réalisé sous forme d'entretiens individuels et de travail en groupe.

Pour ce qui est de l'accompagnement scolaire et professionnel plus précisément, la conseillère en insertion professionnelle se consacre exclusivement à la recherche de stage, d'apprentissage, au suivi scolaire et en entreprise. Son action repose sur un réseau partenarial créé avec Pôle emploi, la mission locale, la maison de la réussite, les CFA, les groupements d'employeurs ...

7 bénévoles ont également consacré 180 heures de bénévolat pour l'aide aux devoirs.

	Nombre 2018	%	Nombre 2019	%	Nombre 2020	%
Contrat d'apprentissage	40	70,2	30	51,7	32	56
Autres	1	1,7	6	10,3	10	17
Scolarisé	14	24,5	21	36,2	16	27
Total	57	100	58	100	58	100



- **Suivi psychologique**

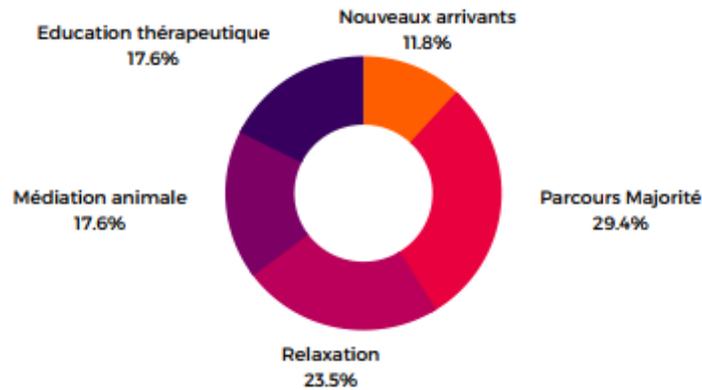
Suivi individuel

158 entretiens ont été réalisés en 2020.

La mise en place en 2019 des visites à domicile (VAD) permet de faciliter l'alliance thérapeutique et de répondre aux inquiétudes particulières de certains jeunes (insomnies, stress, ...). Cette méthodologie d'intervention a particulièrement été efficace durant la crise sanitaire.

Groupe de parole en atelier collectif

17 ateliers pour 138 participations en 2020.



Le "parcours majorité" est mis en place sur 6 mois avec une rencontre mensuelle alternant avec groupes de paroles et groupes pratiques (logement, emploi, accès aux droits...).

- Accompagnement culturel été citoyen

En 2020, l'équipe s'est étoffée avec le recrutement temporaire d'un "moniteur du quotidien" afin d'assurer une présence renforcée dans les logements et développer l'autonomie des jeunes (entretien des appartements, aide aux petits bricolages ...). L'équipe s'est également attachée à proposer des activités propices à l'ouverture au monde et à l'acculturation citoyenne.



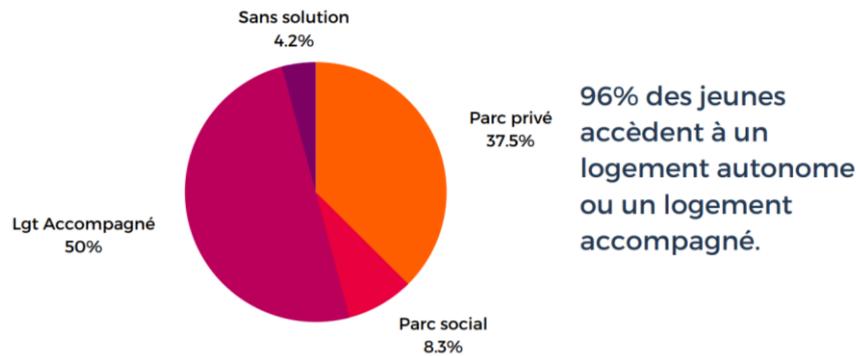
Cette année 10 jeunes ont pu bénéficier d'un droit de visite et d'hébergement dans des familles (contre 4 en 2019). Cette mesure facilite l'intégration des jeunes et leur permet d'avoir des personnes ressources à leur majorité.

- Situation à la sortie du dispositif

26 jeunes sont sortis du dispositif en 2020.

Contrat jeunes majeurs

Compte tenu des mesures liées à l'état d'urgence sanitaire, 2 jeunes ont bénéficié en 2020 d'une prolongation de leur CJM (aucune rupture de contrat jeune majeur ne peut être prononcée durant la période de confinement).

Logement**Situation administrative**

Tous les jeunes ont obtenu un titre de séjour à l'exception d'un seul, dont 55% avec la mention "travailleur temporaire".

- Perspectives 2021

La crise sanitaire de 2020 a généré :

- Des inquiétudes supplémentaires pour certains jeunes (isolement, avenir professionnel, ...)
- Une baisse du nombre de jeunes accueillis

Ces constats ont conduit le service à envisager plusieurs axes de travail pour adapter l'accompagnement :

- Prise en compte renforcée de la détresse psychologique liée à la crise sanitaire
- Poursuite de l'accueil des jeunes par 'échelons' (3 étapes d'intégration) :
 1. Accueil et évaluation des nouveaux jeunes arrivés avec un "parcours nouveaux arrivés"(insertion en petit collectif pendant 3 mois en moyenne)
 2. Insertion en logement plus autonome
 3. Aménagement en studio 6 mois avant la majorité et intensification des démarches
- Généralisation du cahier d'accompagnement comme outil d'évaluation de l'équipe et du jeune
- Mise en place d'une astreinte éducative

2-3 Le Secteur santé**2-3.1 Cabinet médical et infirmier**

L'équipe du cabinet médical est composée de 4 salariés (2 ETP) et de 8 bénévoles :

- 2 médecins généralistes (dont 1 bénévole)
- 3 Infirmiers (dont 1 bénévole) - binôme mixte de salariés
- Spécialistes bénévoles : psychiatre, gynécologue, médecin du sommeil
- Paramédical (bénévole) : podologue
- Secrétaire médicale + gestion administrative (1 salarié et 2 bénévoles)

- Le Fonctionnement

Il s'agit d'une plateforme de prévention et de soins destinés aux personnes sans domicile en lien avec les partenaires du secteur de la précarité/exclusion (SAO-115, maraude, EMPPE, structures d'hébergement ...). Les objectifs sont :

- Assurer un suivi de médecine générale (médecin référent) et éviter le nomadisme médical
- Éviter une discontinuité des soins
- Assurer une meilleure coordination du parcours de soins

- Amener les patients vers les soins de droit commun

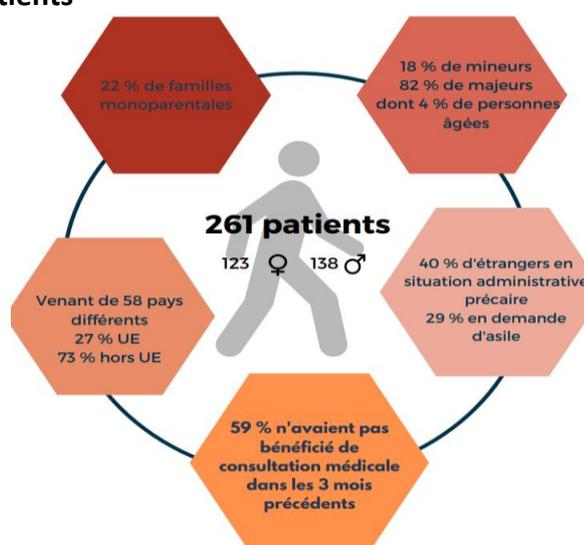
Les modalités d'intervention du Cabinet Médical sont :

- Consultations gratuites généralistes sans rendez-vous tous les matins
- Consultations de spécialistes et para-médicaux sur rendez-vous
- Délivrance de médicaments pour les patients sans couverture santé
-

Les modalités d'intervention du Cabinet Infirmier sont :

- Soins infirmiers au cabinet médical
- Accompagnement dans les soins de ville ou hospitalier
- Présence dans les lieux d'hébergement des personnes sans résidence stable
- Réalisation des maraudes à pied vers les personnes sans domicile
- Participation aux maraudes avec d'autres soignants (CARRUD, EMMPE...)
- Animation d'ateliers à thème

- **Typologie des patients**



Nous pouvons préciser que comme l'année dernière, 70% des patients sont à la rue ou en hébergement d'urgence. De même, la majorité des patients n'a pas de ressources (71%) ou bénéficie des minimas sociaux (25%). Seuls les médicaments remboursés sont donc prescrits.

- **L'activité du cabinet médical**

La fréquentation du cabinet médical a fortement été impactée par les mesures liées au confinement. Nous avons dû renforcer nos actions de « l'aller vers » pour s'adapter à la crise sanitaire et ne pas attendre que les patients se présentent d'eux-mêmes. Nous notons donc dans l'évolution ci-dessous une forte baisse de l'activité :

	2018		2019		2020	
	File active	Consults	File active	Consults	File active	Consults
Généralistes	552	1270	387	1309	261	510
Spécialistes	14	46	69	122	18	30
Podologue	/	/	7	11	7	11
Soins infirmiers	/	1250	/	1430	250	657

Les motifs de consultations sont sensiblement les mêmes qu'en 2019 avec 29% de problématiques d'infections, 13% de chirurgie et 10% de psychiatrie.

187 prescriptions ont été réalisées et 83 délivrances de médicaments par notre pharmacie interne ont été faites, auxquelles s'ajoutent 83 vaccinations (grippe principalement).

- **L'activité du cabinet infirmier**

Les Infirmiers sont en lien avec le médecin du cabinet médical, les spécialistes et les travailleurs sociaux.

Leurs missions sont les suivantes :

- Evaluation de l'urgence sociale
- Entretien d'évaluation des besoins de soins
- Recueil de données bilans pré-soins
- Exercice du rôle propre des infirmiers
- Déplacement auprès de personnes en demande de soins
- Orientation si besoin CHRU/Clocheville

Pendant le confinement, les échanges avec le 115/SIAO et les travailleurs sociaux ont été renforcés. Les maraudes en binôme infirmiers/travailleurs sociaux (hôtels, structures d'hébergement d'urgence...) ont été mises en place.

- **Perspectives 2021**

Le constat reste entier : la santé ne fait pas souvent partie des premières préoccupations du public.

Le contexte de confinement a conduit le cabinet médical à développer "l'aller vers". Cette approche fait écho à certaines mesures du Ségur de la santé et pose les bases d'une possible évolution du cabinet médical en lits halte soins santé mobiles.

La crise sanitaire a obligé le cabinet médical à se recentrer sur les soins de premières nécessités. Une reprise des activités collectives après COVID doit permettre de réinvestir le champ de la prévention. La réflexion porte également sur la mise en place au sein du cabinet médical d'un vaccino-drôme COVID pour le public SDF.

2-3.2 **Chambrière**

- **Cadre Légal**

LHSS

Décret n° 2016-12 du 11 janvier 2016 (Art. D. 312-176-1.) : Les structures dénommées « lits halte soins santé » mentionnées au 9° de l'article L. 312-1 accueillant des personnes majeures sans domicile fixe, quelle que soit leur situation administrative, ne pouvant être prises en charge par d'autres structures, dont la pathologie ou l'état général, somatique ou psychique, ne nécessite pas une prise en charge hospitalière ou médico-sociale spécialisée mais incompatible avec la vie à la rue. Elles ne sont pas dédiées à une pathologie donnée.

Objectifs :

- Offrir un hébergement temporaire
- Assurer la continuité des soins infirmiers et le suivi médical,
- Éviter une hospitalisation ou permettre une sortie d'hospitalisation,
- Orienter et coordonner les soins avec les divers praticiens,
- Mettre en place un accompagnement social personnalisé, faire valoir les droits et élaborer avec la personne un projet de sortie individuel.

LAM

Décret n° 2016-12 du 11 janvier 2016 (Art. D. 312-176-3.) : Les structures dénommées « lits d'accueil médicalisés » mentionnés au 9° de l'article L. 312-1 accueillant des personnes majeures sans domicile fixe,

quelle que soit leur situation administrative, atteintes de pathologies lourdes et chroniques, irréversibles, séquellaires ou handicapantes, de pronostic plus ou moins sombre, pouvant engendrer une perte d'autonomie et ne pouvant être prises en charge dans d'autres structures.

Objectifs :

- Fournir un hébergement sans durée limitée et adapté à la situation sanitaire et sociale de la personne,
- Proposer et dispenser à la personne accueillie des soins médicaux et paramédicaux,
- Apporter une aide adaptée à la vie quotidienne,
- Mettre en place un accompagnement social personnalisé, faire valoir les droits, élaborer avec la personne un projet de vie et le mettre en œuvre.

Les intervenants



Les activités et le public LHSS (10 places)

	2017	2018	2019	2020	Evolution
Nombre de nuitées	3650	3434	3509	3622	+93
Nombre de personnes	23	39	76	76	-
Durée moyenne de séjour (en jours)	167	169	53	51	-2
Taux d'occupation (%)	100	94	101	98,96	-1

L'activité des LHSS est tout à fait stable aujourd'hui. Par ailleurs, les LHSS dénombre 85 demandes dont 58 accords.

Plus de 1/3 des sorties se font vers le 115.

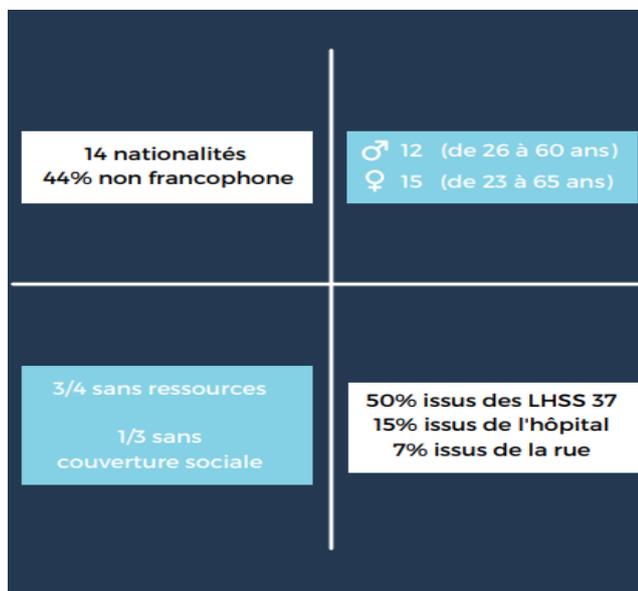
Le public :



LAM (15 places)

	2019	2020	Evolution
Nombre de nuitées	5475	5467	-5
Nombre de personnes	32	27	-5
Durée moyenne de séjour (en jours)	183	202	+19
Taux d'occupation (%)	98,7	99,4	+0,7

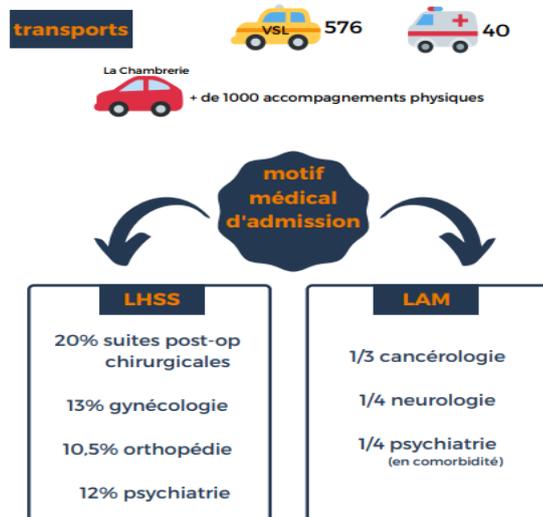
Le public :



L'Activité sociale :

Au-delà de la prise en charge médicale, que ce soit pour le public LHSS ou le public LAM, nous accompagnons les personnes sur de nombreux champs tels que : demandes d'aides financières, accès aux droits, Santé, Hébergement/Logement, soit un total global de 329 démarches au sein des services LHSS et LAM de la Chamberrie.

L'activité médicale :



L'activité socio-culturelle :

Plusieurs types d'actions sont proposés tout au long de l'année pour les résidents de la Chamberrie. Ces animations rythment le quotidien en interne mais permettent également une ouverture vers l'extérieur grâce aux nombreux partenariats.



- Perspectives 2021

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire liée à la COVID-19. Le professionnalisme des équipes a permis de préserver l'accueil et la qualité des soins dispensés et de conduire en parallèle plusieurs projets :

- Finalisation de l'extension : + 5 chambres
- Réaménagement du bâtiment existant : agrandissement de l'espace urbain, création d'espaces pour les salariés, entrée principale adaptée PMR
- Réflexions autour des besoins émergents : développement de « l'aller vers » en LHSS, prise en charge du public vieillissant, reprise des animations collectives.

2-3.3 Centre de prise en charge des auteurs de violences conjugales

Le centre thérapeutique Athoba a ouvert ses portes au sein de l'Association en décembre 2007. Il s'agissait alors d'un accueil psychothérapeutique spécialisé auprès des auteur-e-s de violences conjugales mais également de l'éviction des auteurs, en pré- et post-sentenciel, dans une logique de lutte contre la récidive. Nous avons, ces dernières années, rencontré des difficultés d'équilibre budgétaire sur ce centre, difficultés livrées dans les précédents rapports d'activité associatifs.

En novembre 2020, nous avons été retenus pour la mise en œuvre du CPCA RAISO (Responsabilisation des Auteurs par l'Information, le Soins et l'Orientation) avec une couverture régionale, en collaboration avec les associations socio-judiciaires et les Parquets, dans une volonté d'homogénéisation des réponses apportées. L'ouverture de ce centre permet de pérenniser l'activité au moins sur deux années.

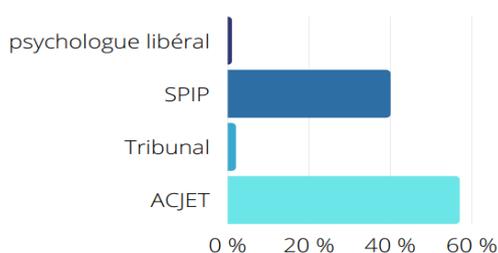
Pour ce qui concerne 2020, les activités de l'Athoba, puis de RAISO ont été les suivantes :

- Stage de sensibilisation pour la prévention et la lutte contre les violences au sein du couple ou sexistes : 8 stages pour 68 auteur-e-s
- Eviction : hébergement d'urgence à l'hôtel
- Entretien individuel psychothérapeutique de diagnostic et d'engagement
- Groupe de parole thérapeutique animé par 2 thérapeutes
- Cycle de thérapie brève
- Suivi thérapeutique individuel : 1 à 2 séances par mois
- Centre Ressources, formations et interventions : organismes de formation
- Animation de réseau : justice, social, santé, hébergement, droits des femmes, collectivités territoriales

- Orientations

17 orientations ont été réalisées fin 2019 et 71 orientations sur 2020, soit 88 évaluations au total dont :

- 35 évaluations SANS prise en charge : jugement immédiat, contraintes professionnelles, pas d'obligation de soins
- 53 évaluations AVEC prise en charge : individuelle, groupe de parole



- Caractéristiques du public

Le profil type de l'auteur pris en charge par l'ATHOBA est un homme, âgé de 40 ans en moyenne, en couple, avec des enfants, qui travaille. Il habite sur l'agglomération tourangelle dans 1 cas sur 2.

58.8% des auteurs n'ont pas d'antécédents judiciaires.

- Prise en charge

	2018		2019		2020	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Prise en charge	47	100	49	100	80	100
- Justice	21	44	31	63	75	93
- volontaire	26	56	18	37	5	7
nces de soins	404	100	385	100	382	100

· en groupe	312	52	223	58	74	19
· en individuel	275	46	160	41	304	80
· Tripartite	11	2	3	1	4	1

La crise sanitaire a rendu impossible le maintien des groupes de paroles. Les prises en charge individuelles, y compris par téléphone, ont de ce fait dû être prioritaires.

- **Perspectives 2021**

- Développement du CPCA sur la région Centre Val de Loire en lien avec les délégué –e-s aux droits des femmes et à l'Égalité
- Développement de la notion d'observatoire régional et de centre de ressources
- Embauche de psychothérapeutes pour les actions sur les départements du 41, 45 puis 18, 36, 28
- Création d'une dynamique interdépartementale au sein de la région
- Mise en place du comité de pilotage régional
- Recherche de nouveaux locaux

3. LE PÔLE HÉBERGEMENT

3-1 Les effectifs

	Directeur	Directeurs adjoints	Secrétaire	Equipe sociale	Veilleurs de nuit	TOTAL
Camus	1	1	1	8	2	12
Cherpa		1	1	9	2	13
Service Logt EXt		2	1	10,7	0	13,7
Dolbeau		1	0,7	3,3	2	7
Loches		0	0,5	1,5	0	2
Chinon	0.6	0	0,7	1,8	0	3,1
TOTAL	1,6	5	4,9	34,3	6	51,8

3-2 L'hébergement d'urgence

- Les places permanentes du dispositif

Services	Typologie des places	places 2018	places 2019	places 2020
Service Logt EXt	Logement d'urgence		19	19
	HUDA	33	64	64
Cherpa	Urgence	12	12	12
Camus	Urgence femmes victimes de violences (6 apts)	20	20	20
Chinon	Urgence (1 appartement)	3	3	3
Dolbeau	Centre d'hébergement d'Urgence (CHU)	39	39	39
	Service Logements d'Urgence (SLU)	95	95	95
TOTAL Urgence		202	252	252

Le nombre de places d'hébergement d'urgence n'a pas évolué depuis l'année dernière.

- Nombre de nuitées du 1er au 31 décembre

	2019		2020	
	Nuitées	Taux(%)	Nuitées	Taux(%)
Urgence tous publics	63 519	103 %	66 580	108 %
Urgence demandeurs d'asile		95 %	20 647	88,4 %
HUDA Service Logt EXt	22 230			
Logement d'Urgence SLEX	1 868		7 225	104 %
Total Urgence permanent	87 617	101 %	94 452	111,6 %
Urgence dispositifs ponctuels	4 638	63,5 %	5 137	
Femmes victimes de violences conjugales				70,4 %
Total Urgence	92 255	100,3 %	99 589	108,3%

L'année 2020, si particulière au regard du contexte sanitaire et des différents confinements, s'est traduite par une augmentation significative de près de 8% du nombre de nuitées dans l'hébergement d'urgence.

- **Durée de séjour des personnes présentes au 31 décembre (Hors HUDA)**

	2020
Nombre de personnes présentes au 31/12	207
Durée de séjour	796

La durée de séjour des personnes présentes au 31/12/2020 est conséquente : 796 jours, soient 125 jours de plus que l'année précédente. Là encore, la crise de la Covid 19, explique cette augmentation : les fins ou les interruptions de prise en charge ont été limitées.

3-3 L'hébergement d'insertion

- **Nombre de places**

Service	Typologie des places	2019			2020		
		Hors CHRS	CHRS	TOTAL 2019	Hors CHRS	CHRS	TOTAL 2020
Cherpa	CHRS collectif, en chambre individuelle		15	29		15	29
	Stabilisation, collectif, en chambre individuelle		14			14	
A. Camus	CHRS, collectif, en appartement autonome		60	60		60	60
Service Logt Ext	CHRS, en diffus et en logement partagé (38 appartements)		98	153		98	153
	Logement d'Abord	55				55	
Chinon	CHRS, en diffus et en partagé (5 appartements)		15	25		15	30
	Logement d'Abord	10				15	
Loches	CHRS, en diffus et en partagé (8 appartements)		15	20		15	15
	Logement d'Abord (à compter du 01/10)	5					
Dolbeau	Stabilisation en collectif	10		10	10		10
TOTAL		80	217	297	10	287	297

- **Le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) : 287 places**

Le CHRS, est composé de plusieurs établissements qui accueillent des personnes en détresse connaissant de graves difficultés économiques, familiales, de logement ou de santé, en vue de les aider à accéder ou à retrouver leur autonomie personnelle. Dans le cadre du CPOM, signé en mars 2020, au 203 places d'insertion et 14 places de stabilisation (Cherpa) sont venues s'ajouter les 70 places, dites « logement d'abord ». Ces dernières correspondent à des places en logements diffus implantées sur différents territoires (Tours, Chinon...).

- **Le Centre d'hébergement et de stabilisation (CHS) : 10 places**

Il s'agit d'un dispositif d'hébergement proche du CHRS (circulaire Vautrin du 19 mars 2007).

Le mode d'hébergement doit être souple et adapté aux besoins de la personne, et respecter au mieux le principe d'inconditionnalité de l'accueil. Dans les faits, il se rapproche de la prise en charge CHRS.

- **L'activité**

Nuitées et taux d'occupation

	2018		2019		2020	
	nuitées	Taux(%)	nuitées	Taux(%)	nuitées	Taux (%)
CHRS	67 384	91 %	67 508	91,11 %	72 068	
Logement d'abord	/		/	/	25 696	96 %
Stabilisation	8 092	92,3 %	8 403	95,92 %	9 420	107,53 %
Logements Temporaires	27 418	74,4 %	27 822	/	/	/
TOTAL	102 894	90,3 %	103 733	95,7 %	107 184	105,3 %

Le taux d'occupation global est supérieur à 100%. Celui du CHRS est en augmentation de 5 points comparativement à l'année dernière.

Nombre de personnes hébergées (CHRS + Logements d'abord)

	2017	2018	2019	2020	Evolution 2019/2020 (%)
Femmes	191	156	152	135	-11,2 %
Hommes	197	158	167	123	-25,8 %
Enfants	227	206	172	166	- 3,5 %
TOTAL	615	520	491	424	- 13,4 %

Il est à noter que les enfants adultes, (+ de 18 ans) pris en charge avec leurs parents, sont comptabilisés dans la catégorie « enfant » dans le tableau. Le nombre d'accueil a baissé cette année.

Composition des ménages (en ménages)

	2018	2019	2020	Evolution 2019/2020 (%)
Hommes seuls	135	128	92	-28,1 %
Femmes seules	57	53	52	- 1,88 %
Couples sans enfant	4	5	5	0 %
Couples avec enfants	34	26	25	- 3,84 %
Femmes seules avec enfants	79	67	53	- 20,9 %
Hommes seuls avec enfants	5	1	2	+ 100 %
Total ménages	314	280	229	- 18,21 %

Age des adultes

	2018	2019	2020	Evolution 2019 /2020 (%)
18-24 ans	71	72	61	- 15 %
25-34 ans	94	88	71	- 19 %
35-44 ans	86	84	60	- 28,5 %
45-54 ans	49	47	58	+ 23,4 %
55 ans et +	26	29	27	- 6,9 %
TOTAL	326	320	277	-13,43 %

Il est à noter ici que la tranche d'âge 18-24 ans est en baisse constante depuis 2016 (82 jeunes avaient alors été accueillis). La tranche d'âge la plus représentée reste celle des 25-34 ans.

Nombre de prises en charge au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance

	2017	2018	2019	2020
Nombre d'enfants	10	8	4	2
Nombre de mères	9	5	4	2
Total	19	13	8	4

Le nombre de prise en charge au titre de l'ASE continue à baisser. Pour 2020 cela représente seulement 508 nuitées.

Durée de séjour des sortants

	Ménages Sortants 2020	Personnes sortantes 2020	Nb de nuitées total	Durée de séjour moyenne
CHRS+ Stabilisation	68	108	53 750	497,7
Dolbeau	0	0	0	0
Logement d'abord	15	32	21 203	662,5
TOTAL	83	140	74 953	535,4

La durée de séjour des sortants est stable en ce qui concerne le CHRS (elle était de 498 jours l'année dernière).

L'évolution des ressources des personnes sortantes

2020

Types de ressources	Ressources à l'entrée en %		Ressources à la sortie en %	
RSA	23	19,7 %	31	26,5 %
Travail ou stage	13	11,1 %	29	25 %
Pôle emploi	8	6,9 %	7	6 %
Prestations familiales	3	2,6 %	3	2,5 %
Autre allocation	3	2,6 %	1	0,8 %
AAH	5	4,2 %	6	5 %
Retraite	2	1,7 %	5	4,2 %
Autres ressources	3	2,5 %	0	0 %
Sans ressources	57	48,7 %	35	30 %

70% des personnes bénéficiaient de ressources à leur sortie. Ces chiffres indiquent clairement une évolution positive entre la situation à l'entrée et celle à la sortie. 25% des personnes avaient une activité à leur sortie alors qu'elles n'étaient que 13 l'entrée (travail ou stage).

Les sorties vers le logement (en nombre de ménages)

2020

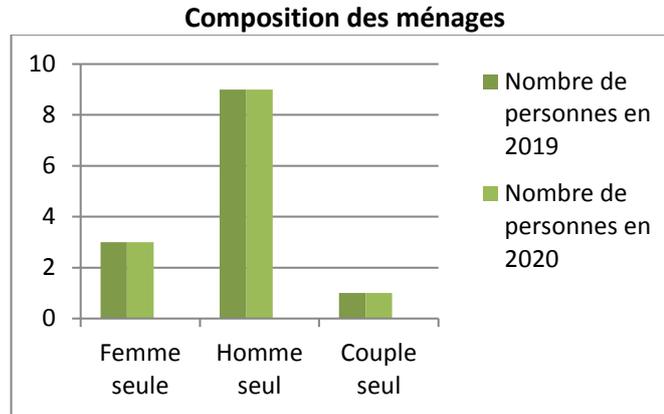
	CHRS + Stab	Logement d'abord	Dolbeau Stab	Total	%
Tour(s) Habitat	7	7	0	14	17
Touraine Logement	2	0	0	2	2,4
Val Touraine Habitat	11	2	0	13	15,6
Ligéris	0	0	0	0	0
Autres bailleurs sociaux	6	1	0	7	8,4
Pension de Famille	0	0	0	0	0
Parc privé	4	1	0	5	6
FICOSIL	2	0	0	2	2,4
Résidence sociale	1	0	0	1	1,2
Total logement	33	11	0	44	53
CHRS éclaté	2	0	0	2	2,4
CHRS collectif	4	0	0	4	4,8
Logements temporaires	0	0	0	0	0
Total Hébergement	6	0	0	6	7,2
Retour domicile	3	1	0	4	4,8
Ami	1	2	0	3	3,6
Retour famille	8	1	0	9	10,8
Exclusion, fin de PEC, incarcération	5	0	0	5	6
Inconnue	11	0	0	11	13,3
Autres (LHSS...)	1	0	0	1	1,2
Total précaires	29	4	0	33	39,7
TOTAL sorties	68	15	0	83	100

44 ménages ont accédé à un logement, ce qui représente 53 % des situations à la sortie d'une prise en charge en hébergement. Le taux d'accès au logement reste supérieur à 50%.

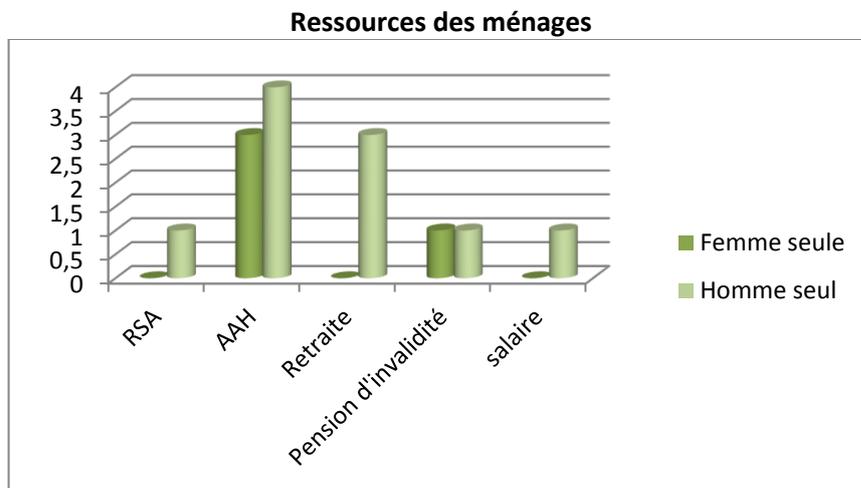
- La pension de famille Germaine Dolbeau

La pension de famille est dédiée à des personnes isolées, à faibles ressources, dans une situation qui rend impossible, à échéance prévisible, leur accès à un logement ordinaire. Elle ne s'inscrit pas dans une logique de logement temporaire mais bien dans celle d'un habitat durable, sans limitation de durée, offrant un cadre semi-collectif valorisant la convivialité et l'intégration dans l'environnement social.

Durant l'année 2020, nous avons accueilli **14 personnes**, 4 femmes et 10 hommes.



11 personnes ont plus de 40 ans. Et 3 ont plus de 70 ans.



Le revenu moyen est de **884 euros** par mois, en hausse par rapport à 2019 (753 euros) et 2018 (732 euros). 11 personnes sur 14 bénéficient d'une mesure de protection. 8 personnes sont présentes depuis plus de 4 ans dont 2 depuis 13 ans.

3-4 Les faits marquants 2020

- La résidence CAMUS

La crise sanitaire a fortement marqué l'année 2020 ; l'ensemble de l'équipe a montré sa capacité d'adaptation et sa réactivité pour maintenir un accompagnement de qualité et un soutien sans faille

auprès des personnes les plus isolées. Certaines situations rencontrées ont pu déstabiliser le collectif, et, en particulier, 3 événements majeurs : l'exclusion d'un résident particulièrement agressif, la fin de la prise en charge d'une famille qui étaient en désaccord avec les règles de fonctionnement du CHRS et la destruction de la porte d'entrée de la structure par un véhicule, de manière volontaire.

Nous avons poursuivi la politique d'humanisation et de réaménagement des appartements. Une première phase de travaux a permis la création de kitchenettes plus modernes et plus fonctionnelles dans les studios.

La salle de sport a été mise à disposition des personnes accueillies et un espace pour les enfants a été installé dans le hall.

Par ailleurs l'animatrice a poursuivi la redynamisation des actions collectives engagée l'année dernière malgré le contexte sanitaire particulièrement compliqué :

- Nombreuses animations et sorties maintenues ;
- Ateliers yoga (adultes et parents / enfants) ;
- Différents projets menés avec Culture du cœur, le Centre de Création Contemporaine Olivier Debré et l'opéra autour de l'accès à la culture ;
- Partenariat avec l'association Sonara pour la mise en place d'ateliers de yoga en centre-ville...

- La résidence CHERPA

Pour cette année 2020, nous avons observé que la dynamique participative a été quelque peu en berne au sein du CHRS Le Cherpa en raison du confinement puis du couvre-feu qui ont stoppé cette dynamique transversale à l'Association.

L'animation socio-culturelle et sportive au CHERPA a été fortement impactée par le contexte sanitaire lié au Covid.19.

La situation sanitaire a eu un impact important sur la dynamique collective au sein de l'établissement. Malgré ce fort impact, un certain nombre d'animations socio-culturelles et sportives ont pu être menées, en mode dégradé :

- Jardin familial
- Ateliers de création artistique
- Randonnées pédestres
- Activités UFOLEP

- La résidence Germaine DOLBEAU

L'année a été fortement marquée par la pandémie de la COVID 19 et a impacté les relations (le port du masque, la distanciation sociale, les confinements...).



Cette période nous a permis de revoir notre pratique en travaillant plus en individuel, et en essayant de préserver un environnement chaleureux et convivial. Les résidents ont exprimé auprès de l'équipe le sentiment d'avoir été protégés et rassurés pendant les périodes de confinement. Nous n'avons pas repéré de situations de glissement ou de détresse psychique. Les épisodes d'alcoolisation n'ont pas été plus fréquents que les années passées. Nous avons pu noter cependant une hausse importante de la consommation de tabac (principalement liée à l'absence d'activité, de sortie, de temps collectifs). Le rapport au monde a été bouleversé entraînant également des difficultés de repères dans le temps (avec la restriction des horaires de sortie, la suppression des temps collectifs qui rythmaient la vie des résidents).

Une année bien particulière qui a généré de l'angoisse aussi bien chez les résidents que chez les professionnels, mais qui a permis à chacun de se découvrir autrement et de réinventer à travers le « prendre soin » une nouvelle façon de vivre ensemble.

- **Le Service des Logements Extérieurs**

Le SAPJ : A compter de mars 2020 nous avons pris en charge 4 logements de type 1 destinés à des personnes seules sortantes de prison. 2 travailleurs sociaux du service se partagent ces 4 logements. Ils sont financés par le SPIP. 1 est réservé à des personnes en placement extérieur et les 3 autres pour des places de logement d'urgence.

Les Iles Noires : En fin d'année une médiatrice scolaire a été recrutée à mi-temps afin, de suivre les enfants du dispositif, d'être en relation avec les écoles et d'évaluer les besoins, leviers et freins à la bonne scolarisation de ces enfants.

Equipe sociale : 3 collègues ont quitté le service pour un remplacement de quelques mois sur d'autres services de l'Entraide ou définitivement. Ils ont été remplacés.

- **L'Antenne de LOCHES**

En 2020 le service a déménagé dans des locaux plus adaptés à l'accueil des personnes. Ce nouveau lieu, plus accueillant, est partagé avec les services du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS). Les conditions de travail y sont appréciables et la visibilité du service s'en est trouvée clairement améliorée.

3-5 Perspectives 2021

- **La résidence CAMUS**

L'année 2021 devrait voir aboutir le projet de création d'un appartement Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Cela entraînera la modification des espaces de travail de l'équipe avec le transfert de la salle de travail et la création d'une nouvelle salle de permanence pour l'équipe sociale. Ces travaux sont attendus durant le premier semestre.

D'autre part, en lien avec Tours Habitat, des travaux d'ampleur sont prévus. Tout d'abord la sécurisation de la structure en fermant celle-ci par la création de clôtures encore manquantes et d'un portail.

Concernant l'accompagnement social et l'organisation de l'équipe, le projet de service sera également réactualisé. Après un bilan de l'ancien projet, certains sujets tel que la permanence, la période d'accueil, la répartition sur les actions collectives et l'accompagnement individuel seront à retravailler.

D'ores et déjà, des temps de réflexion sur l'utilisation de l'outil informatique et l'organisation des dossiers est en cours. D'autre part, la mise en place du logiciel CEGI ALPHA et du logiciel « Parcours » vont fortement impacter les pratiques, nous devons pour ce dernier nous mettre en lien avec les services d'insertion du département.

Le principe des rencontres avec les partenaires est très riche et à poursuivre. Il en est de même avec la mise en place de l'analyse de pratique

Pour ce qui est des actions collectives, l'objectif est de poursuivre la dynamique engagée. Nous souhaitons pouvoir mettre en œuvre la garderie à Camus avec une difficulté déjà repérée dans le recrutement des bénévoles. Enfin, nous envisageons de réintégrer un service civique dans les projets collectifs.

- **La résidence CHERPA**

Dans l'intérêt des usagers qui y résident et des salariés qui y travaillent, nous allons poursuivre l'amélioration des espaces privés (mise en peinture des chambres) ainsi que les lieux collectifs comme la cafétéria ou bien les parties communes aux étages (couloirs, sanitaires...). Ces aspects matériels sont essentiels et viennent se combiner à l'accompagnement social, aux projets collectifs et permettent ainsi un « ancrage » fort de la personne sur son lieu de vie.

Nous souhaitons également mettre en place de nouveaux temps forts autour de l'animation collective et relancer la dynamique participative : nous souhaitons relancer cette dynamique d'animation dans l'intérêt des résidents.

- **La pension de famille Germaine DOLBEAU**

Rénovation du sol de la salle commune et des couloirs avec la création d'un espace original et convivial dans le couloir. (Début des travaux février 2021).

Chantier de rénovation par les résidents du bureau des travailleurs sociaux. (Début des travaux février 2021)

Végétalisation du palier du 5^{ème} et de l'espace d'accueil dans la cour.

Poursuivre le travail avec les résidents sur « leur capacité à habiter », à travers l'entretien du logement, l'appropriation des lieux et de l'environnement.

Continuer le travail individuel amorcé durant la pandémie (plus de temps privilégiés avec chacun).

Continuer à favoriser la participation des résidents au Conseil citoyen sur notre territoire, au CVS (si les conditions sanitaires le permettent).

Projet photos-portraits.

Continuer dès que cela sera possible notre partenariat avec l'UFOLEP et SONARA.

Projet voyage en fin d'année (visite de Paris) si cela est possible.

- **Le Service des Logements Extérieurs**

Projet de service

Nous sommes en réflexion quant à la réécriture du projet de service et réfléchissons à une réorganisation du service. Un projet de lieu repère en centre-ville (appartement au Sanitas ou autre) est en réflexion. Il aurait pour but de retrouver une certaine cohésion d'équipe, une cohérence de travail entre chaque travailleur social du service et une réflexion sur les projets collectifs qui pourraient être mis en place. De plus, une implantation dans le centre-ville de Tours permettrait un accompagnement de proximité avec les résidents et d'étoffer encore les relations avec les partenaires.

Médiation scolaire

Il pourrait être envisagé que la médiatrice scolaire puisse poursuivre son action sur le pôle CHRS sur un autre mi-temps. C'est une action très complémentaire au travail des TS qui interviennent dans le suivi des familles.

Mise en place du logiciel CEGI ALPHA

En 2021 un nouveau logiciel de suivi des ménages devrait être mis en place et remplacerait Progdiss AHI.

- **La Commission Transgression**

La commission transgression n'a pu être diligentée qu'en mode dégradé sur cette année 2021.

Nous notons en 2019 que cette commission éprouvait des difficultés à « trouver sa place » comme l'avait relevé une rencontre des participants. En effet, lors d'événements graves, il est difficile pour les membres de la commission de reprendre les événements et de les interpréter car ils sont sans appel sur les faits. Par ailleurs, très rares sont les résidents qui se déplacent pour rencontrer les membres de la commission. Les débats semblent biaisés car les membres, au vu des faits, ne vont jamais à l'encontre de la position prise par le cadre d'astreinte et le cadre de service.

Après ce constat, il a été acté que cette commission évolue vers une autre instance qui permette d'étudier les situations complexes de manière trimestrielle en réunion de pôle hébergement, et ce afin d'apporter une réponse associative cohérente. Cette instance devrait également permettre d'étudier en amont comme en aval les transgressions lourdes et le traitement qui en est fait. Un bilan de cette nouvelle organisation sera fait au premier semestre 2022.

4. LE PÔLE DE L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

4-1 Les Secteurs de Production

Après un premier semestre très impacté par la crise sanitaire, l'activité des secteurs a rebondi de façon inattendue. Durant la première période de l'année, les secteurs propreté, maintenance ainsi que restauration et prestations extérieures dans une moindre mesure, avaient conservé un volume d'activité significatif liés à la « continuité » de service dans l'association et a des actions ponctuelles pour l'externe. Sur le reste de l'année, la restauration a eu beaucoup de mal à développer des prestations sur le long terme et à atteindre ses objectifs, les trois autres secteurs ont repris une activité conforme aux objectifs annuels.

Les secteurs espaces verts et bâtiment, à l'arrêt pendant la plus grande partie du premier confinement, ont rattrapé leur retard. Leurs perspectives d'activité 2021 sont en avance sur les années précédentes, et même si la situation sanitaire reste fragile et le contexte économique incertain, la projection à l'heure du bilan est plutôt rassurante.

Au global le pôle IAE atteint juste l'équilibre avec l'aide du FDI rebond axe 1. Le secteur de la restauration est lui fortement déficitaire.

En 2020 : 674 devis réalisés – travail sur 10 appels d'offres (par un ou plusieurs secteurs)

L'année 2020 aura permis de travailler sur la mise à niveau de certain points techniques (stockage carburants, contraintes du tri ...) et d'ajuster les travaux de rénovation du site de Chambray-lès-Tours à ces évolutions. Enfin le pôle IAE a réalisé un travail prospectif à 5 ans de l'évolution de ses activités.

Une organisation bousculée

Décalage des horaires par secteur au Sipae :

- **Espaces verts** : prise poste **7h45** débauche **16h15**
(30 minutes de pose méridienne)
- **Recyclage (CAVA)** : prise poste **8h00** débauche **16h30**
(30 minutes de pose méridienne)
- **Maintenance** : prise poste **8h15** - débauche **16h45**
(30 minutes de pose méridienne)
- **Bâtiment** : prise poste **8h30** – débauche **16h00**
(60 minutes de pose méridienne)

Journée de reprise au « Sipae »



- Prestations extérieures

La filière bois : restreinte à la fabrication des caissettes à fromage, elle a marqué un temps d'arrêt en lien avec la situation sanitaire. Cette activité s'est arrêtée à la fin de l'année 2020.

824 programmations de tournées et chantiers au cours de l'année 2020. 365 devis réalisés. 2 appels d'offre travaillés. Le secteur a subi le changement de valeur de reprise de certaines matières (carton).

Perspectives pour 2021-2022

- Développer l'activité 3D (évacuation de mobilier infecté par les punaises de lits)
- Petites réparations de mobilier et démantèlement pour réduire déchets et coût de traitement.
- Réaménagement des zones de stockage par filière de tri
- Sensibilisation de l'association aux éco-gestes (commissions transition écologique et sociale)

- Espaces verts

La reprise et le redéveloppement de l'activité se sont faits « naturellement » et progressivement un peu avant la fin de la première période de confinement par l'intervention sur la base du volontariat de certains salariés en transition. L'amélioration de l'organisation de l'atelier et un investissement sur du matériel portatif marque également 2020.

La saison hivernale 2020-2021 est mieux couverte en activité que dans les années précédentes : réalisation d'aménagement extérieurs : terrasse, abri vélo du 46...

135 devis réalisés-2 appels d'offres travaillés

Perspectives pour 2021-2022

- Développer les activités d'aménagement paysager
- Planifier des formations annuelles pour les salariés en lien avec Touraine insertion
- Essaimer un secteur « fer de lance » spécialisé sur des prestations très techniques » (récupérateurs d'eau, sols perméables, toitures végétalisées...)

- Bâtiment

Après un **arrêt total de 2 mois** le secteur a repris progressivement son activité. La venue directe sur chantier a permis dans une période d'incertitude relativement au déplacement dans les véhicules, de prendre de nouvelles habitudes d'organisation.

125 devis réalisés-2 appels d'offres travaillés

Perspectives pour 2021-2022

- Chantier peinture de la Chambrière en commun avec d'autres structures de l'IAE
- Participation importante au chantier de rénovation des locaux du SIPAE
- Arrivée d'un 3° encadrant

- Maintenance

L'activité a été restreinte aux prestations internes depuis 2020. Une rationalisation de l'organisation a permis d'améliorer la réactivité et l'image du secteur. 100 interventions mensuelles en moyenne.

5 devis réalisés

Perspectives pour 2021-2022

- Acquisition d'un véhicule propre en lien avec la nature de déplacements (courts, urbains, nombreux)

- Propreté

La charge de travail supplémentaire induite par les contraintes sanitaires a été particulièrement bien assumée par un secteur en prise directe avec les difficultés de terrain. L'arrivée d'un deuxième encadrant marquera enfin la constitution d'une équipe complète au mois de mai 2020. Cette arrivée facilitera l'exécution de plusieurs chantiers pour la communauté EMMAUS et la réalisation des premiers chantiers 3 D en interne dont la mise en place du plan 3D à la Cuisine Centrale.

18 devis réalisés – 3 appels d'offres travaillés

Perspectives pour 2021-2022

- Développer l'activité 3D (traitement des logements) en complémentarité avec le secteur prestations extérieures. Démarche appuyée par une convention avec le CNRS.
- Renforcer la formation de l'encadrement : application de produits 3D et techniques de nettoyage
- Acquérir les outils inhérents à ces traitements (centrale vapeur, aspirateur à dos, nébuliseur...)
- Améliorer la formation des salariés en transition professionnelle

- **Restauration**

L'année 2020 a été marquée par le travail d'obtention de l'agrément sanitaire. La résolution de problèmes techniques majeurs a transformé ce travail en feuilleton à épisodes. Trois faits notables : l'arrêt de la fourniture des repas à la Chambre, la récurrence des demandes liées à l'urgence (mise à l'abri, fourniture de repas pour une maison de retraite après sinistre...), et l'obtention de **l'agrément sanitaire définitif en février 2021**. La cuisine accueille depuis juillet 2020 un public réfugié en lien avec Route 37.

26 devis réalisés – 3 appels d'offre travaillés

Perspectives pour 2021-2022

- Atteindre le point d'équilibre par le développement de la production et de la « clientèle »
- Amorcer le travail en circuit court et en produits bio (partenariat local)
- Relancer les prestations ponctuelles de type traiteur (diversification des activités)
- Faire évoluer l'agrément (cuisson basse température)

4-2 Le service d'accompagnement socio-professionnel

Nous avons accompagné 157 salariés en CDDI sur l'année 2020, correspondant à 52.78 ETP. Nous notons ainsi une baisse de 18% qui s'explique aisément par le contexte sanitaire, engendrant de l'activité partielle et des arrêts de travail pour divers motifs.

Deux nouvelles actions ont été menées cette année dans le contexte difficile de la crise sanitaire et avec un turn over important dans l'équipe :

- SEVE 2 - Accompagnement dans l'emploi : Les ratios d'accompagnement sont tombés à 27 personnes en file active pour un temps plein, afin de mettre en œuvre le plan d'action SEVE2 (suivi dans l'emploi)
- Essaimage SEVE emploi : Deux structures du Centre Val de Loire ont été formées en 2020 par l'entraide avec de belles évolutions de leurs pratiques avec les entreprises et des emplois durables développés. Un salarié a été formé et mis à disposition pour ces missions. Cela représente 31 journées dédiées d'octobre 2019 à février 2021

4-2.1 Recrutements

Les recrutements passent principalement par Pôle Emploi depuis 2013 (56% des orientations) via des informations collectives suivies d'entretiens individuels. D'autres partenaires nous font parvenir des candidatures que nous redirigeons vers Pôle Emploi afin qu'elles soient positionnées sur nos informations collectives (Hébergement Entraide, accompagnement RSA du CD37, PLIE, SPIP...). Au total nous dénombrons 19 catégories de prescripteurs différents. 56% des personnes sont orientées par Pôle emploi et 10% par les services du CD37.

Les recrutements et les sorties ont bien sûr été impactés par la situation sanitaire cette année. Nous avons maintenu les contrats au maximum, selon la volonté des personnes, pendant le premier

confinement et ensuite pour finaliser les parcours. Ce sont 157 personnes à Tours qui ont été accompagnées en 2020 (-11%). 96057 heures d'insertion ont été consommées soit 52,78 ETP (en baisse de 18%).

Pour finir nous avons mis en œuvre la plateforme de l'inclusion pour nos futurs recrutements fin décembre, et avons débuté son utilisation en Janvier 2021.

4-2.2 Accompagnement socioprofessionnel

- Logiques d'accompagnement / logique de médiation

Notre action doit permettre aux personnes durablement exclues du marché du travail de retrouver un emploi durable et un statut. C'est l'emploi fourni qui devient le principal support de l'insertion professionnelle future en ce qu'il résout par lui-même un certain nombre de problématiques sociales et qu'il prodigue une expérience récente propice à l'accès à l'emploi. Il n'est toutefois pas nécessaire de résoudre toutes les difficultés avant d'envisager l'emploi.

Nous postulons que les personnes ne sont pas éloignées de l'emploi mais éloignées du marché du travail. Favoriser l'accès à l'emploi, passe donc par le développement de contacts en entreprise qui vont permettre une négociation des conditions d'accès et une mise en relation directe des personnes accompagnées. C'est fort de cette conviction que nous avons débuté l'expérimentation SEVE emploi en juin 2016.

En effet, SEVE développe les méthodes de médiation mais questionne également et modifie profondément les logiques d'accompagnement et les rôles des Chargés de mission emploi et Encadrants techniques:

- Logique d'opportunité en complément des logiques de projet
- Remise en question de la notion d'autonomie (apprendre en faisant ensemble, faire pour...)
- Questionnement des logiques de parcours et vision situationnelle des obstacles
- Rôle des Chargés de mission emploi et encadrants techniques dans le contact avec les entreprises

Nous avons choisi de structurer un double service aux entreprises et aux personnes. Il s'agit d'un service d'appui RH aux entreprises sur les questions de recrutement et d'intégration et d'un service aux salariés de proposition d'offres captées sur le marché caché de l'emploi (hors Pôle Emploi) :

Service aux entreprises :

- Analyse du besoin
- Présélection d'un candidat
- Mise en relation directe
- Suivi dans l'emploi

Service aux salariés :

- Propositions d'offres, PMSMP
- Liberté de choix
- Mise en relation directe
- Suivi dans l'emploi

Avec SEVE 2, débutée en 2020, notre ambition est de structurer davantage nos actions avec les entreprises dans des logiques de réseau (thématique intégration et recrutements), ainsi que le suivi dans l'emploi utile à la sécurisation des démarrages et à la transformation ou prolongation des contrats courts.

- Actions avec les entreprises et médiation active

En décembre 2020, notre fichier d'entreprises révèle 77 structures. Nous dénombrons 30 contacts avec de nouvelles entreprises, 86 offres captées, 36 mises en relation, 21 démarrages de contrat et 14 démarrages de PMSMP (avec à l'issue 7 contrats, dont 5 durables). On note par ailleurs, 1157 jours de contrat pendant le CDDI, ce qui montre le dynamisme de nos liens avec les entreprises.

- Réseau entreprises

Le premier objectif est d'exploiter au mieux notre réseau par la relance et de le développer. Nous avons

encore à progresser sur la mesure des relances avec un nouvel outil mise en œuvre en 2021. Le deuxième enjeu est de faire travailler les entreprises de notre réseau entre elles afin de favoriser les bonnes pratiques de recrutement ou d'intégration. C'est aussi pour nous, l'occasion de se positionner en service RH plus large, répondant à d'autres besoins que le seul recrutement. Les premiers retours sont très encourageants sur la thématique de l'intégration avec des entreprises qui ont identifié des marges de progression dans leurs pratiques.

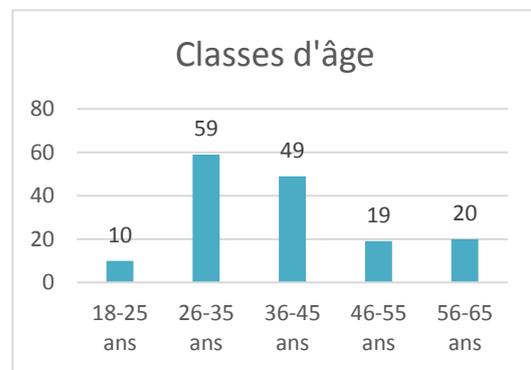
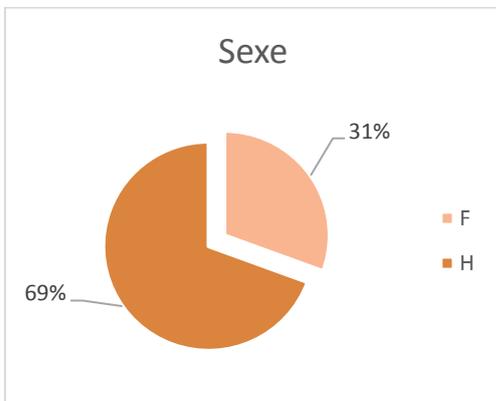
- Formation

La formation quant à elle, fortement impactée par le confinement et la situation sanitaire s'est portée à 1838h pour 38 salariés. C'est presque la moitié par rapport à 2019.

En volume, les formations, « savoirs de base FLE » et « code de la route » sont les plus représentées.

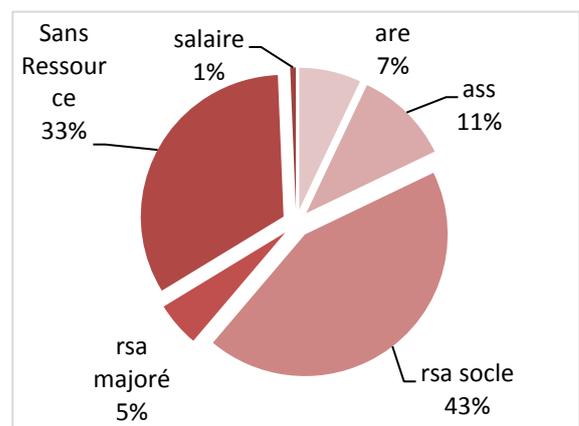
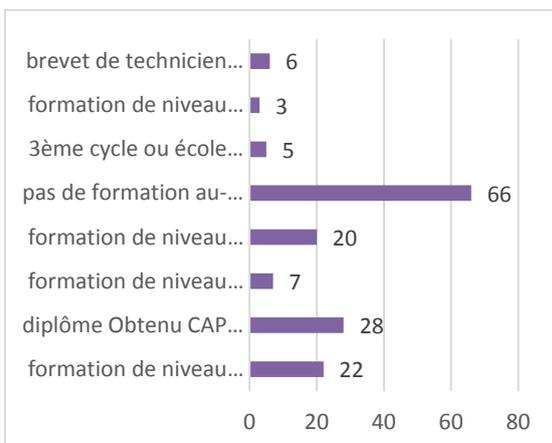
- Caractéristiques des salariés à l'embauche

Classes d'âge / Sexe



Les salariés sont majoritairement des hommes (69%, -4 points) âgés de 26 à 35 ans (37.5%). Les 18-25 et plus de 56 ans représentent respectivement 10% et 20%.

Niveaux de qualification / Ressources



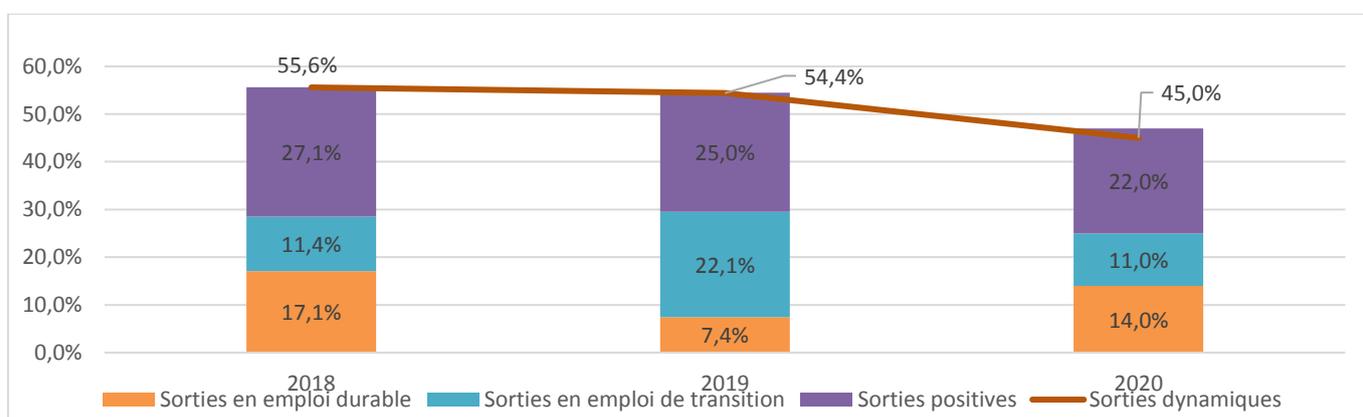
72.6 % (-3.6point) des personnes ont un niveau de formation inférieur ou égale au niveau V, avec 42 % (stable) sans formation au-delà de la scolarité obligatoire (niveau VI- stable). Nous accueillons 59% de personnes bénéficiant des minima sociaux (-4 points), dont 48% de bénéficiaires du RSA (-2 points). 33% des personnes embauchées sont sans ressource.

Durée inscription Pôle Emploi à l'embauche

L'absence d'inscription Pôle Emploi ou la réinscription récente est souvent, par ailleurs, un signe d'exclusion durable. La durée d'inscription Pôle Emploi est une donnée sujette à caution car nos publics ont souvent à subir des radiations. 46% (stable) des personnes ont une durée supérieure à 24 mois et 60% supérieur à un an.

- Résultats de l'action

Situations à la sortie



Les sorties dynamiques sont en baisse de 9 points mais restent positives au regard du contexte, avec 45%. Conformément à nos objectifs, les sorties durables ont doublé à 14% cette année.

Durées de parcours

En 2020, le parcours moyen d'un salarié est de 17 mois, en augmentation par rapport à 2018 (15.8 mois). Le renouvellement pendant la crise sanitaire à des fins de finalisation de parcours explique cette augmentation.

- Perspectives 2021

Nous souhaitons continuer à développer les actions avec notre réseau d'entreprise et le suivi dans l'emploi avec SEVE 2 en 2021. Nous croyons au potentiel du travail du suivi sur l'accueil et la prise de poste avec les entreprises dans la réussite des démarrages. Nous espérons mettre en œuvre notre plan d'action de manière plus complète qu'en 2020 perturbée par la crise sanitaire.

SEVE emploi – l'essaiage continue : La formation de deux nouvelles structures est prévue en 2021 en région centre et Pays de Loire.

Déjà prévu en 2020, la formation est l'axe sur lequel nous allons travailler en 2021. Nous souhaitons développer progressivement la formation initiale des salariés sur les différents secteurs. Par exemple nous travaillons à la mise en place d'une formation technique de base en espaces verts, mais également développons des formations gestes et postures adaptées à chaque secteur, le CACES mini pelle ou logistique...

4-3 Le dispositif AVA

Le dispositif AVA, régi par le Décret 2001-576 du 3 juillet 2001, s'adresse aux personnes qui rencontrent des difficultés importantes les empêchant de bénéficier des aides à l'insertion professionnelle du droit commun.

Il vise à redonner une activité aux personnes hébergées en CHRS, qui en contrepartie, bénéficieront d'un pécule et d'un accompagnement socioprofessionnel. Ces actions visent l'accès au droit commun quand la situation des personnes le permet.

4-3.1 Description de l'activité

L'activité proposée aux personnes en contrat AVA est un travail de production de caissettes à fromage en bois. Il s'agit d'un travail posté qui convient au plus grand nombre quelle que soit la situation médicale. Si les personnes le souhaitent et en ont la capacité, les autres activités du secteur prestations extérieures peuvent être proposées dans une logique d'évolution du parcours (recyclage, débarras, collecte, montage de meubles, transport de meubles...)

Cette activité étant basée au SIPAE à Chambray-Les-Tours, l'accompagnement sur le poste de travail est géré par les encadrants techniques du SIPAE, qui transmettent les consignes de travail et les règles de sécurité.

Les CAVA (Conventions AVA) sont d'une durée de 20h par semaine mais peuvent être adaptées à chaque situation dans la durée (entre 8h/s et 24h/s) et les jours travaillés (demi-journées, journées complètes). Le pécule s'élève à 40% du SMIC. La durée de parcours est de 2 mois renouvelables dans la limite de six mois. La capacité d'accueil est de dix à douze personnes sur l'atelier du lundi au jeudi.



Les postes d'assemblage de caissettes (2018)

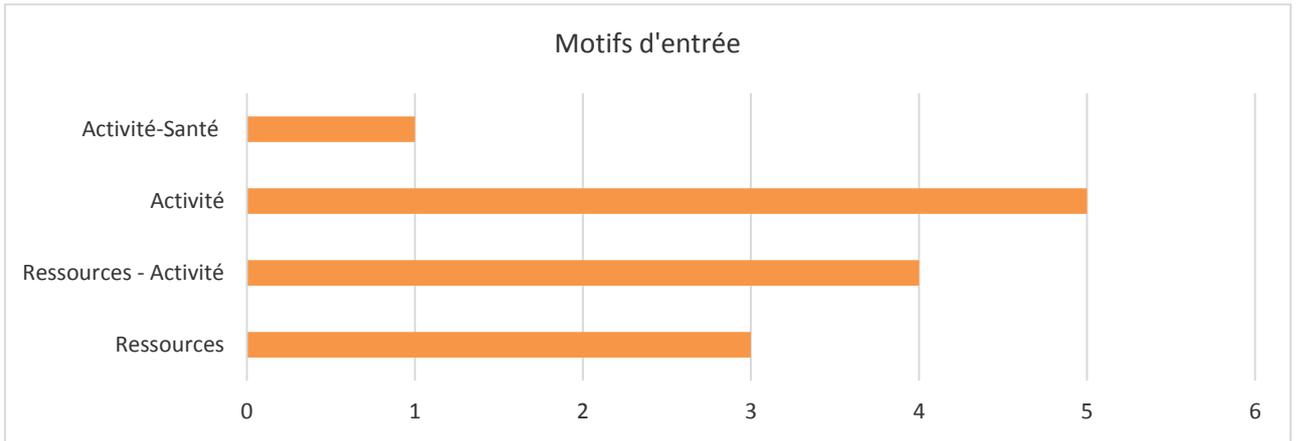


L'atelier bois (2018)

4-3.2 Orientation / accueil

Les personnes sont orientées par les travailleurs sociaux des différents CHRS d'Entraide & Solidarités. La référente du service accompagnement IAE (CIP) gère la liste d'attente et les entrées. L'accueil est inconditionnel, toute personne orientée se voit proposer un démarrage dès qu'une place se libère.

Une visite de l'atelier est réalisée avant chaque positionnement pour s'assurer que les personnes orientées comprennent bien l'activité et confirment leur souhait de démarrer. Au démarrage un accueil est organisé avec le CIP, l'encadrant technique qui présentent le poste l'équipe et les consignes de sécurité.



Les deux principaux motifs d'orientation sont toujours la reprise d'activité et l'obtention de ressources. On note par ailleurs une représentation majoritaire des personnes qui ne disposent pas d'autorisation de travail, qui représentent 61.5%.

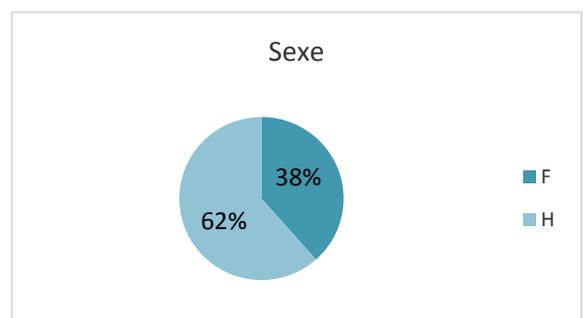
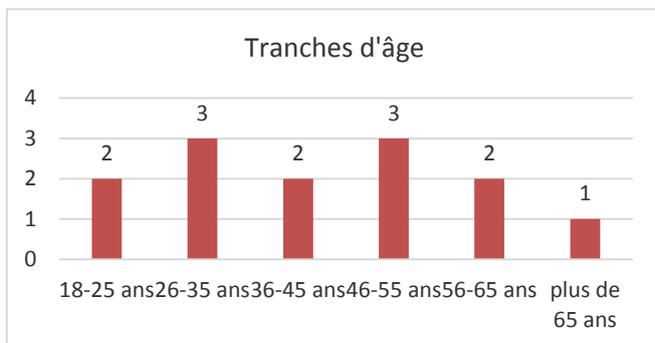
4-3.3 Accompagnement

En plus de l'encadrement sur les postes de travail les CAVA bénéficient d'un accompagnement social et professionnel. Le travailleur social reste le référent de l'accompagnement, et assure la continuité du travail social engagé. Sur la partie professionnelle, c'est un conseiller en insertion professionnelle qui assure le lien avec l'encadrement technique et accompagne sur les questions d'emploi et de formation. Une commission CAVA se déroule, par ailleurs, tous les deux mois pour piloter l'action. Cette commission est composée du Directeur de l'hébergement, du Directeur et du Directeur adjoint IAE et du conseiller en insertion professionnelle dédié. La crise sanitaire a distendu ces rencontres cette année.

4-3.4 Bilan et caractéristiques du public

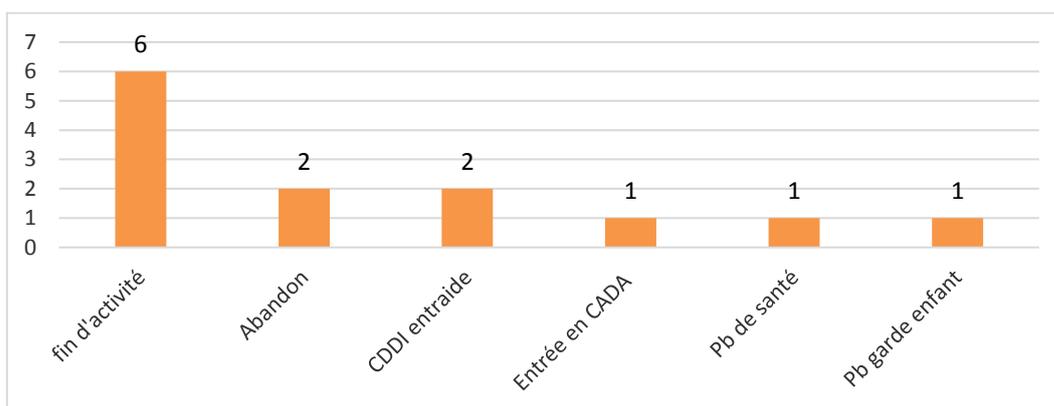
En 2020 les CAVA ont représenté 5719 heures travaillées (-200h). La fluctuation des commandes de l'ESAT pour qui nous gérons la sous-traitance de cette production explique en partie cette baisse car nous avons dû de nouveau limiter les entrées nouvelles, à différentes périodes. De plus, la période du confinement a vu l'activité arrêtée totalement. L'indemnité des personnes a été maintenue dans cette période.

Le nombre de personnes accompagnées est stable par rapport à 2019 avec 13 personnes. Le parcours moyen est de six mois avec une forte dispersion des durées.



Cette année la catégorie 26/35 et 46-55 ans sont majoritaires avec 23%, Le public est moins fortement masculin (62% contre 83% en 2019).

4-3.5 Situations à la Sortie



Nous dénombrons 13 sorties en 2020, dont 6 en raison de la cessation d'activité. Les situations à la sortie sont très diverses et réparties de manière hétérogène. On note 2 passages d'une personne en CDDI, une entrée en CADA.

4-3.6 Perspectives 2021

Après différentes réflexions, l'arrêt de l'AVA sur les chantier d'insertion de l'entraide a été décidé au 31/12/2020. Cette décision est portée par une volonté de renouveau de l'activité et par des commandes de plus en plus fluctuantes de notre principal client qui laissait augurer de grosses périodes creuses en 2021, au regard de la crise sanitaire. L'objectif est que ce projet soit refondé en lien direct avec le CHRS, qui saura l'adapter au plus près des besoins des personnes. La déconnection d'une activité productive laisse, en outre, plus de champ à des supports pédagogiques variés. Le nouveau projet sera rendu en juin 2021 dans le cadre du CPOM.

5. LE PÔLE INSERTION DES RÉFUGIÉS / FORMATION

5-1 La Plateforme Hébergement / Logement des Réfugiés

5-1.1 Relogement et Accompagnement des Réfugiés

- Contexte et objectifs

Suite à l'augmentation du nombre de protections internationales accordées depuis 2016 le gouvernement a fait de l'intégration des réfugiés une de ses priorités en matière de politique migratoire.

Le 23 janvier 2018, la Préfète d'Indre-et-Loire a annoncé la création du dispositif RAR aux différents acteurs du département ; ce dispositif expérimental de Relogement et d'Accompagnement des Réfugiés (RAR) a été mis en place en mars 2018 au sein de l'association.

Cette expérimentation vise à garantir l'accès au logement de ces publics, avec un accompagnement social global adapté aux problématiques rencontrées tout en visant l'accès à l'autonomie.

Ce dispositif est complémentaire du droit commun de l'accès au logement et n'a pas vocation à s'y substituer.

Dans ce contexte, les objectifs du dispositif RAR sont :

- Fluidifier les dispositifs d'hébergement des demandeurs d'asile et de droit commun en favorisant l'accès au logement des personnes réfugiées maintenues dans ces centres
- Mieux intégrer les personnes réfugiées par un renforcement des dispositifs d'apprentissage de la langue, d'insertion et de formation
- Accompagnement vers et dans le logement autonome,
- Accès aux droits civiques et sociaux
- Accès aux soins
- Soutien à la parentalité et à la scolarité
- Insertion dans l'environnement proche et dans la vie sociale
- Accompagnement dans la signature et la mise en œuvre du Contrat d'Intégration Républicaine
- Développement de leur autonomie afin de permettre une insertion durable
- Développement de partenariats autour de la prise en charge des personnes réfugiées
- L'appréhension de la citoyenneté, l'appropriation des valeurs de la République et la sensibilisation du vivre ensemble
- Accompagnement de tous les membres du ménage en fonction des besoins identifiés
- Mise en place d'actions collectives aux thématiques diverses

En 2020, l'équipe était constituée de :

- 0.9 ETP Chef de service
- 2.8 ETP Travailleurs sociaux
- 0.3 ETP Secrétariat
- 0.75 ETP Volontaire Service Civique

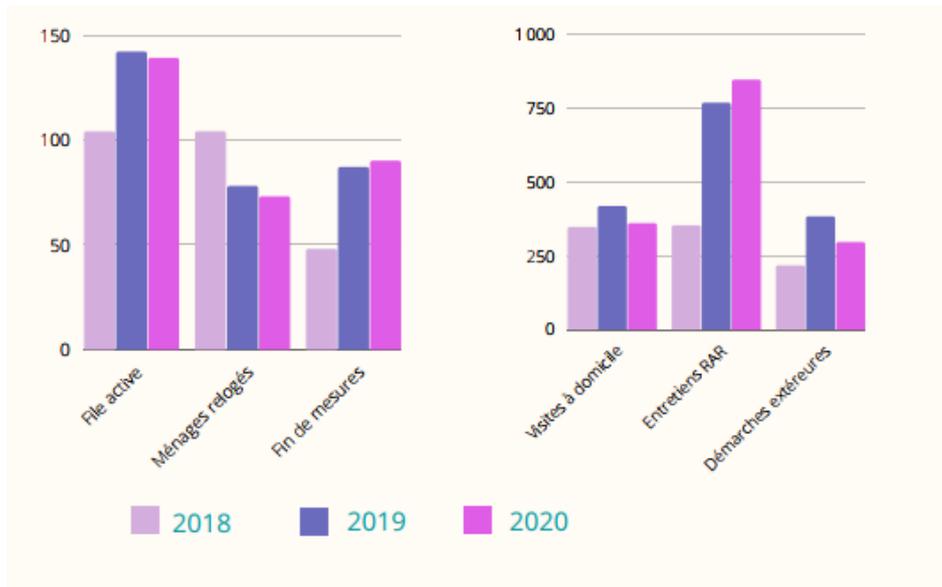
- Typologie du public et accompagnement

Public ciblé

- Bénéficiaires de la Protection Internationale (réfugiés ou bénéficiaires de la protection subsidiaire) Primo accédant à un logement autonome et pérenne
- Dépourvus d'une solution d'hébergement et/ou de logement adaptée
- Bénéficiaire des minimas sociaux au moment de la demande
- Présence sur le département d'Indre et Loire depuis au moins 6 mois

- Titulaire d'un numéro unique de demande logement social

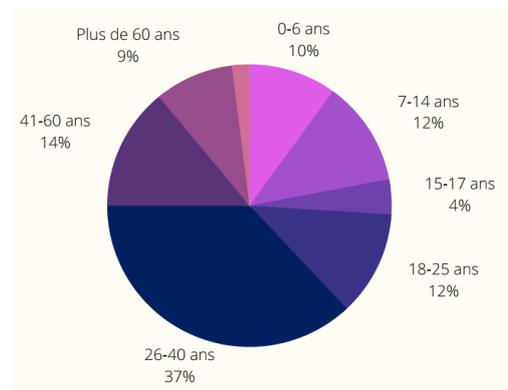
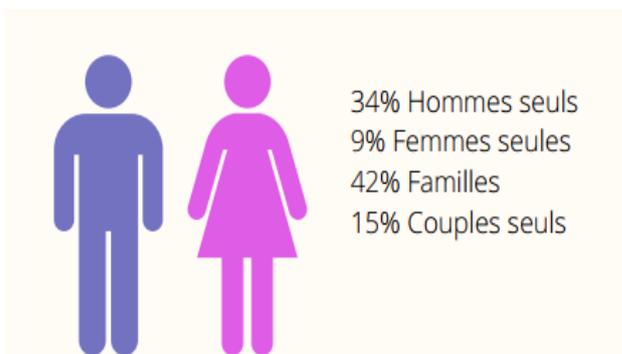
Accompagnement social



13 ménages ont été accompagnés, soit 333 personnes.

La durée moyenne des mesures d'accompagnement correspond à 10 mois sur l'année écoulée contre 7,2 mois en moyenne en 2019. Nous constatons une nette augmentation de la durée du fait notamment de la crise sanitaire mais également de ménages moins autonomes. 846 entretiens et 360 visites à domicile ont été réalisés, auxquels s'ajoutent 296 démarches extérieures. Nous sommes davantage intervenus sur les aspects éducatifs, pédagogiques, soutien à la parentalité, ainsi que sur les problématiques intrafamiliales, les reconnaissances du handicap et de nombreux accompagnements vers le soin. Du fait de la situation sanitaire, nous avons mené beaucoup moins de visites à domicile et d'accompagnements extérieurs, bien qu'ait été assurée une continuité de service tout au long de l'année.

Typologie du public relogé



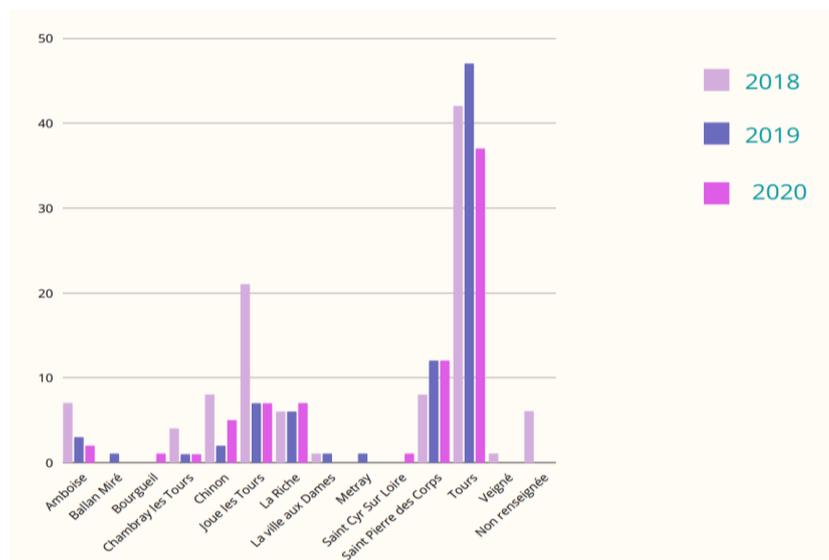
Nous avons accompagné plusieurs familles dites nombreuses et multigénérationnelles. Nous avons été attentives à chaque membre du ménage afin de tenter d'apporter des réponses adaptées aux situations individuelles en menant un travail en partenariat et réseau efficient.



- Partenaires – Prescripteurs – Bailleurs

Comme l'année précédente, les prescriptions nous sont davantage parvenues pour de personnes étant hébergées chez des tiers. Nous avons pour autant maintenu l'objectif initial de fluidifier les structures d'hébergement malgré la carence en logement de typologie type 1.

Localisation des relogements proposés



Les difficultés de mobilité des ménages que nous accompagnons, dues à l'absence de reconnaissance des permis de conduire étranger, ne permettent pas au Comité Technique de faire des propositions de logement au-delà de l'agglomération tourangelle proche. En effet, du fait de nombreuses problématiques

liées à la santé, l'emploi, etc ; il est nécessaire que les ménages soient en proximité de l'offre de soins et d'insertion et que les transports en commun leur soient accessibles.

5-1.2 Intermédiation locative réfugiés

- Contexte et public ciblé

Lors du lancement du dispositif de Relogement et d'Accompagnement des Réfugiés en mars 2018 suite à la circulaire du 12 décembre 2017, il a été établie une convention attributive de subvention pour le financement d'un dispositif d'Inter Médiation Locative (IML) pour 14 ménages orientés par la Direction Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement (DIHAL) L'IML s'inscrit dans le cadre de la circulaire du 5 mars 2009 du plan de relance relatif à l'hébergement. En 2019, les objectifs du département d'Indre-et-Loire en matière de relogement des réfugiés ont été tenus. Néanmoins, nous sommes confrontés à l'allongement de la durée d'accès au logement accompagné pour les BPI isolés et les très grands ménages (5 personnes et plus). Du fait de la configuration du parc d'hébergement dans la région, les demandeurs d'asile isolés (hommes ou femmes) sont moins orientés en structure d'hébergement que les familles. Ils sont contraints à des solutions très précaires ce qui renforce considérablement leur vulnérabilité. De plus le parc social est saturé en terme de petits et grands logements pour les personnes bénéficiaires des minimas sociaux.

Public ciblé

- Bénéficiaire de la Protection Internationale, (réfugiés ou protection subsidiaire) dans une dynamique d'insertion socio professionnelle en situation d'hébergement précaire
- Composition familiale de 4 personnes et plus
- Personne pas totalement prête au relogement : (dettes, fragilisés psychologiquement, etc.)
- Personnes réfugiées isolées (priorité donnée au 18-25 ans)
- Parent d'enfant réfugié ou au moins un membre ayant le statut BPI avec prestations familiales Incomplètes

- Typologie du public et accompagnement

Nos missions

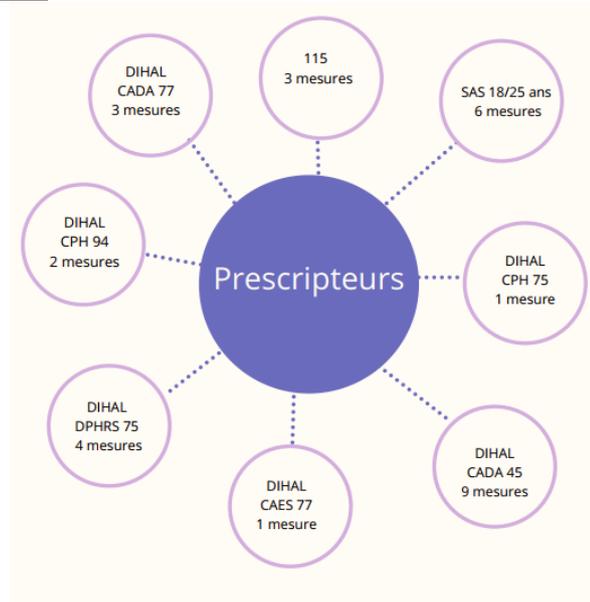
- Accompagnement social global vers et dans le logement des ménages visant à donner aux personnes de l'autonomie suffisante pour louer à terme un logement autonome et pérenne de droit commun,
- Assurer un accompagnement modulaire et évolutif en fonction des besoins des ménages, Assurer une approche globale en lien avec les partenaires territoriaux ayant des compétences complémentaires pluridisciplinaires,
- Prévenir les difficultés de la personne hébergée et sécuriser la relation bailleur/locataire.

Le nombre de mesures est de 29 en file active, avec une durée moyenne d'accompagnement de 6,4 mois.

Typologie du public hébergé



Prescripteurs :



5-1.3 Familles solidaires

- Contexte

Le ministère du logement et de l'habitat durable a souhaité favoriser une mobilisation citoyenne en soutenant l'hébergement de réfugiés chez les particuliers. L'hébergement chez les particuliers est une opportunité pour les personnes réfugiées qui ne peuvent ou ne souhaitent pas tout de suite avoir accès à un logement pérenne. Il permet de prendre le temps d'élaborer un parcours de vie en France et définir un projet d'accès au logement. En septembre 2016, Entraide & Solidarités a répondu à un appel à projet national pour l'accueil de personnes réfugiées au sein de familles volontaires. Nous avons été retenu dans ce cadre et la mission a débuté en décembre 2016.

En 2020, le dispositif n'a pu « recruter » de nouvelles familles solidaires et la situation sanitaire n'en a pas été la seule cause. Les années précédentes, la médiatisation de la cause des personnes réfugiées a eu pour effet de voir les citoyens français se déplacer jusqu'à l'association pour proposer un hébergement. Hors depuis 2018, le dispositif connaît une baisse d'activité importante.

- Moyens humains

- 0.5 ETP de Travailleur Social
- 1 Volontaire en Service Civique

Les années d'existence du dispositif ont été ponctuées de nombreux mouvements en terme de ressources humaines venant fragiliser davantage le dispositif. De plus, la solidarité à l'égard de ce public s'est

considérablement essoufflée. De ce fait, faute de familles accueillantes, le dispositif a pris fin avec le dernier accueil le 30/06/2020.

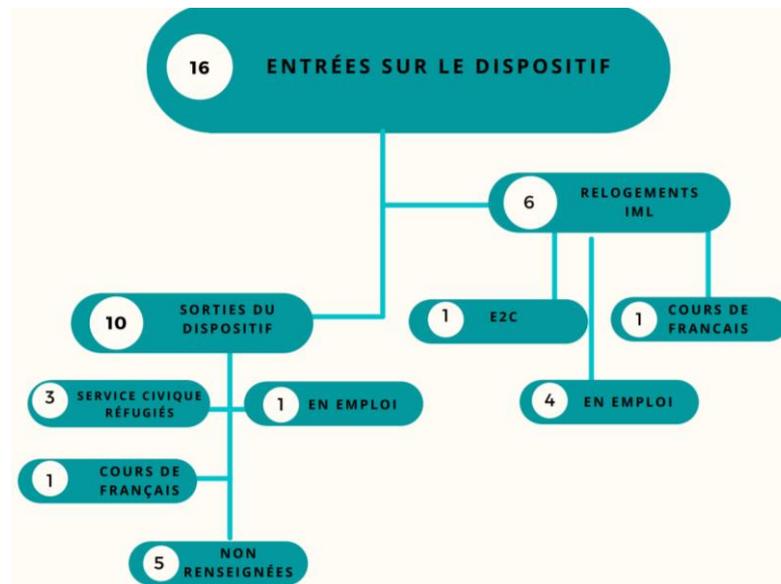
5-1.4 SAS 18/25 ans vers l'emploi et le logement

- Public ciblé

Le projet initial portait sur une cohorte de 20 bénéficiaires de la protection internationale isolés de moins de 25 ans sortants du Dispositif National d'Accueil et avec un faible niveau linguistique post CIR. Au regard de ces critères nous avons également élargi aux jeunes BPI qui n'étaient pas nécessairement isolés et certains n'ayant pas terminé leur cours OFII. 16 jeunes ont ainsi pu être accompagnés sur le dispositif.

- Moyens humains

- 0.10 ETP Chef de service
- 1 ETP de Travailleur Social
- 0.20 ETP Secrétariat



Au 1er janvier 2020, le dispositif accueillait encore 8 jeunes de la 1^{ère} session. 5 d'entre eux ont été relogés via le service de Relogement et d'Accompagnement des Réfugiés. Les 3 autres sont restés au sein des résidences sociales faute de ressources suffisantes pour accéder au logement autonome. Faute de moyens suffisants, le dispositif a pris fin le 30/06/2020.

5-1.5 Les actions collectives

- Objectifs

- Favoriser l'insertion sociale des réfugiés dans la société française
- Échanger autour des différences culturelles
- Apprentissage des codes de la société

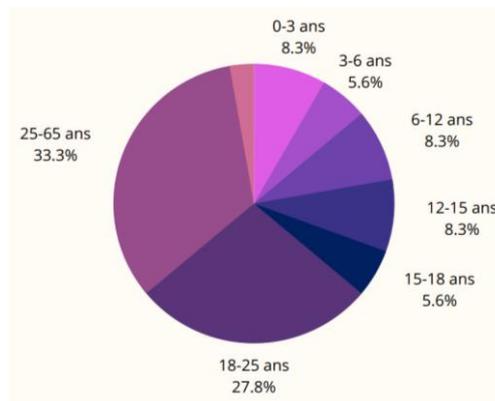
- Actions menées

- Pratiques sportives (escalade, vélo, football, multisport, randonnée)
- Repas partagés (pique-nique, goûter-musical, goûter)

- Scènes musicales (concert, Jazz sur Loire)
- Cinéma
- Découverte de l'environnement
- Jeux (Mölkky, pétanque, cartes, etc)

- Les participants

36 personnes dont 8 personnes isolées (6 hommes et 2 mères isolées). Ces rencontres ont permis de tisser des liens amicaux entre certains, qui organisent aujourd'hui des sorties ensemble.



- Perspectives

- Construire un projet d'animation selon les besoins exprimés par l'équipe des travailleurs sociaux et les personnes accompagnées
- Penser d'avantage les actions collectives selon les quartiers de résidence des familles et des personnes accompagnées
- Proposer des actions individuelles et collectives autour de la mobilité des personnes,
- Impliquer davantage des intervenants ou participants extérieurs pour diversifier le groupe et multiplier les interactions.

5-1.6 Conclusion

La plateforme hébergement /logement des personnes réfugiées a été rattachée à Route37 début 2020 et un pôle spécifique a été créé en ce sens. Cette étroite collaboration aura permis aux professionnelles en charge des mesures d'accompagnement liées au logement et à l'hébergement d'avoir un soutien spécifique en terme d'insertion professionnelle. Le service RAR après 3 ans d'existence, est d'ores et déjà consolidé dans son ensemble même si nous constatons moins de prescription des partenaires du fait notamment de la situation sanitaire. De plus les délais d'attente pour les personnes isolées et les ménages de plus de 5 personnes bénéficiaires des minima sociaux demeurent très long. Le service d'Intermédiation Locative devrait permettre de préparer au mieux les ménages au relogement autonome. L'objectif sur l'année 2021 serait de pouvoir accueillir 44 personnes (dont 14 en IML Simple, 14 personnes provenant de la Délégation Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement, 12 personnes en colocation et 4 personnes d'un ménage aux prestations sociales incomplètes).

5-2 La plateforme Emploi des Réfugiés (Route 37)

5-2.1 Le projet Route 37

Rappel du projet

Route 37 a été créé et développé par les 10 associations qui constituent le consortium. Pour rappel, ce projet a pour objectif de créer une synergie entre les acteurs associatifs et institutionnels avec pour finalité l'insertion durable des Bénéficiaires de la Protection Internationale (BPI). La nécessité de favoriser un véritable suivi dans le parcours apparaît primordiale.

Une personne peut bénéficier d'un accompagnement vers l'emploi durant 1an maximum et peut sortir de l'accompagnement avant cela si elle est entrée en formation qualifiante ou qu'elle bénéficie d'un CDD de plus de 6 mois ou d'un CDI. Notre objectif est que 70 % des sorties soient positives avec 15 % en formation qualifiante et 55 % en emploi pérenne. Durant cette année, il peut bénéficier d'une ou plusieurs action(s) proposée(s) par les membres du Consortium. Il peut aussi ne pas mobiliser d'action en fonction de son projet. Ces actions sont autant d'outils au service de l'accompagnement qui permettent de travailler les freins liés : à la langue, la mobilité, l'emploi, etc.

Les objectifs principaux de ce projet sont ainsi de :

- Coordonner les actions des partenaires membres du consortium
- Garantir la continuité des parcours jusqu'à une insertion durable dans l'emploi
- Fédérer les acteurs en assurant des passerelles vers l'emploi
- Regrouper et renforcer les actions logement déjà portées par Entraide et Solidarités

Pour ce faire nous avons identifié 4 fonctions principales :

- **Accueillir et informer le public** : La plateforme doit être identifiée comme un lieu ressource qui offre de multiples services.
- **Evaluer et Orienter** : Ces deux fonctions sont intimement liées, il est essentiel de pouvoir évaluer finement la progression dans la maîtrise de la langue française afin d'accompagner le parcours de la personne, sa faisabilité et les étapes nécessaires à l'aboutissement du projet de chaque BPI.
- **Accompagner dans le parcours** : Cette fonction constitue le cœur du dispositif et est incarnée par les postes des chargés de missions emplois. Nous évaluons la durée moyenne du parcours pour accéder à l'emploi à un an, même si des accompagnements plus longs peuvent être envisagés pour des situations spécifiques. La plateforme doit être en mesure d'accompagner 150 BPI en file active.
- **Service aux entreprises et développement de l'employabilité** : La notion de service aux entreprises inclut non seulement la mise en relation de BPI avec des employeurs en recherche de salariés, mais aussi un travail sur les freins périphériques comme les difficultés de transport, de maîtrise de la langue...

5-2.2 Typologie du public

- **Accueil et orientation des bénéficiaires**

En 2020, la majorité des personnes accueillies ont été orientées par des partenaires. La plateforme emploi a depuis sa création multiplié les rendez-vous / rencontres partenariales afin de présenter le nouveau dispositif ce qui a permis de favoriser les orientations des publics.

- **Données qualitatives**

Les personnes qui sollicitent un accompagnement sont majoritairement des hommes (111 contre 30 femmes) ce qui correspond également aux mouvements migratoires à savoir que ce sont majoritairement les hommes seuls qui viennent en France en espérant que leur famille puisse ensuite les rejoindre.

Près des ¾ des personnes que nous accompagnons ont un niveau bac voire infra à l'entrée dans le dispositif d'accompagnement. Les personnes qui n'ont pas été scolarisées dans leur pays d'origine rencontrent généralement plus de difficultés à accéder à une autre langue et notamment à l'écrit.

L'intérêt de pouvoir accompagner les personnes dans la valorisation de leurs compétences acquises dans leur pays, les diplômes ou expériences réalisées est donc un point essentiel afin qu'elles puissent accéder à un emploi en France.

5-2.3 L'accompagnement vers l'emploi – Route 37

- Des moyens au service de la Plateforme Emploi

Des outils transverses ont été pensés afin d'assurer la coordination et l'efficacité de la plateforme :

- a) Des évaluations initiales et durant le parcours. En complément de la première évaluation réalisée par l'OFII, les référents de parcours doivent pouvoir faire des évaluations fines du niveau atteint par chaque BPI afin de faciliter le diagnostic et les préconisations d'actions.
- b) Des fiches d'orientations sont mises en place entre les membres du Consortium pour faciliter les orientations et identifier celles réalisées dans le cadre de Route 37.

- Des initiatives répondant à des besoins non suffisamment couverts

La logique de séquençage actuel des accompagnements, qui consiste à entamer des démarches successives, nous a semblé perfectible. Notre philosophie, de laquelle découlent nos initiatives, promeut des actions volontaristes « en même temps », soutenues par un accompagnement durant l'ensemble du parcours. Plusieurs axes simultanés sont développés dans cet esprit : la Formation, les mises en relation entreprises et développement de l'employabilité, le travail sur les freins périphériques.

5-2.4 Focus Plateforme emploi

- Entretiens et ateliers collectifs

- Entretiens individuels

901 rendez-vous ont été réalisés auprès des 141 personnes accompagnées :

Partenaire ayant réalisé les entretiens	Nombre de rendez-vous réalisés
Plateforme emploi	705
Mission Locale de Touraine	77
CREPI Touraine	119

En moyenne chaque personne a bénéficié de 6 entretiens en 2020, à raison d'une fois par semaine à une fois par mois en fonction des besoins de la chacun.

- Ateliers collectifs et rencontres partenariales

« Savoir se présenter » - 3 séances réalisées auprès de 3 participants. Au programme : comment se présenter, valoriser ses compétences et son expérience, simulation d'entretiens.

Les volontaires en service civique ont réalisé en collaboration avec une Chargée de mission emploi à un atelier collectif sur les termes du métier de peintre en bâtiment. 3 bénéficiaires ont participé à cet atelier.

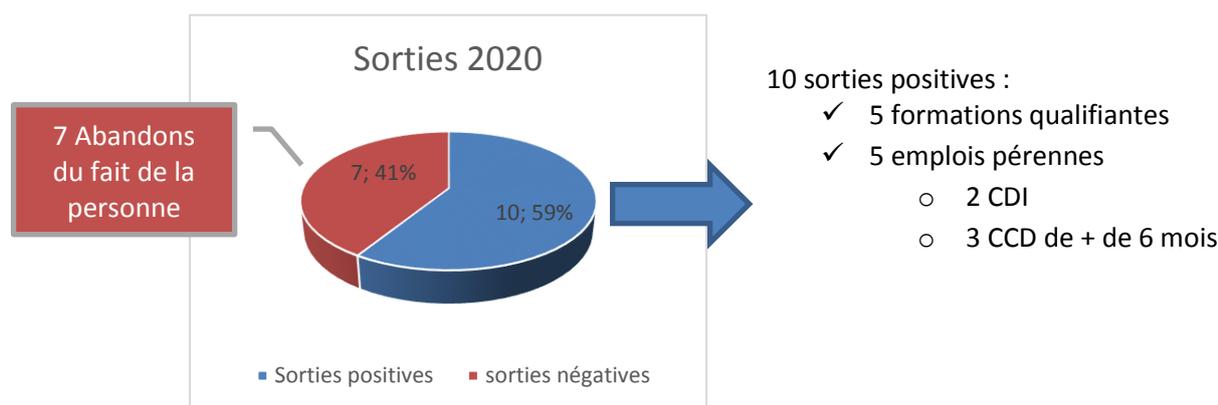
- Actions des membres du Consortium

L'ensemble des orientations vers les actions des membres partenaires Route 37 sont réalisées par les 3 chargés de mission emploi de la plateforme emploi et la Chargée de mission emploi de la Mission Locale pour les moins de 26 ans.

	Orientations plateforme emploi & Mission Locale de Touraine	Nombre de bénéficiaires
Chantier Maraichage – Atouts&Perspectives	20	12
Chantier restauration collective – Entraide&Solidarités	24	10
Chantier formation bâtiment - Atouts&Perspectives	9	7
Chantier formation logistique - UFCV	10	10
Action Diversité et Entreprises – CREPI Touraine	20 (12 et 8)	20 (12 et 8)
Location véhicules – Mobilité Emploi 37	4	0
Bilan linguistiques – AFFIC-CRIA	37	35
Accompagnement apprentissage - CMA	3	1
Accompagnement Kodiko	5	4
Entretiens individuels psychologue - Entraide&Solidarités	141	14
Ateliers collectifs – Entraide&Solidarités	10	9
TOTAUX	279	106

- Fins de parcours

En 2020, peu de bénéficiaires sont sortis du dispositif d'accompagnement Route 37 car pour la grande majorité ils sont entrés à partir de mai 2020. Nous avons enregistré 17 sorties réparties comme suit :



5-2.5 Partenariats

L'accès à l'emploi et l'accompagnement à la résolution des freins corollaires nécessitent un travail constant en articulation avec les partenaires du consortium ainsi qu'avec ceux du droit commun. Dans cette première année de fonctionnement, l'un de nos objectifs était de faire connaître notre plateforme auprès des partenaires afin de faciliter les orientations des bénéficiaires mais aussi pour que l'équipe ait une visibilité des dispositifs existants pour travailler au mieux les parcours des bénéficiaires.

- Entreprises partenaires

Nous avons développé des contacts avec différents groupements d'employeurs qui ont abouti à des embauches non durables pour le moment.

Plus globalement, le nombre d'entreprises prospectées est de 283, pour la majeure partie par téléphone au regard des conditions sanitaires. 41 rencontres ont été organisées pour une quinzaine d'offres formalisées.

Emplois :

Nombre de réponses à offres d'emploi	Nombre d'entretiens suite à une offre d'emploi	Nombre de Mises en relation entreprises	Nombre d'emplois pourvus suite offres d'emploi
116	57	51	29

5-2.6 Perspectives 2021

Au regard du nombre de sollicitations pour bénéficiaire de l'accompagnement emploi, nous allons mettre en place des séances collectives d'accueil suivies d'entretiens individuels afin de faciliter les entrées. Elles seront organisées environ tous les 15 jours.

Les personnes accompagnées ayant des difficultés à adhérer à un accompagnement psychologique, bien qu'elles aient pour la grande majorité des besoins inhérents à leur parcours, nous avons réfléchi à mettre en place des ateliers collectifs permettant des échanges et une sensibilisation grâce à l'intervention de la psychologue.

Poursuivre et renforcer les articulations avec les entreprises concernant les immersions et les emplois. Un partenariat fort avec une grande entreprise permettrait de valoriser notre dispositif d'accompagnement et faciliter l'accès à des stages, emplois, etc.

Renforcer la mise en place d'ateliers collectifs à destination des bénéficiaires du service emploi en fonction des métiers sollicités et des besoins identifiés.

Envisager la mise en place d'une action à destination des femmes accompagnées par Route 37 pourrait permettre de valoriser leurs compétences, renforcer leur estime d'elle-même et renforcer leur intégration professionnelle notamment.

5-3 Le Centre de formation

Créé en 1981, le Centre de formation s'est résolument engagé depuis plusieurs années à faire évoluer son offre de formation pour faire face aux enjeux d'avenir, reposant sur notre capacité à innover et à inventer de nouvelles manières de faire et d'être ensemble.

Notre organisme se prépare à répondre aux défis de la formation professionnelle, dans le respect de nos valeurs.

Cette année 2020 est une année inédite en raison de la pandémie mondiale qui a frappé et qui a conduit au confinement du 2^{ème} trimestre. Cette situation nous a conduit à devoir arrêter toutes les formations en présentiel pendant 8 semaines et par la suite de diminuer le nombre de stagiaires par formation de moitié. Pour autant, nous n'avons pas fait que subir. Nous avons dû et avons su nous adapter en proposant plus de formations à distance (FOAD), des formations en Visio, par l'envoi postal des supports pédagogiques avec un suivi téléphonique.

Les efforts et la mobilisation de l'équipe pédagogique ont porté leurs fruits. L'équipe a su s'adapter, avec pour motivation l'accompagnement des apprenants vers une intégration sociale et professionnelle réussie.

En cette année 2020, il est important de souligner que les bénévoles qui ont une vraie place au centre de formation n'ont pu être présents que ponctuellement. Cette force vive a fait défaut au centre de formation.

L'équipe pédagogique

Année	Nombre			Etp			Temps de travail		
	2020	2019	2018	2020	2019	2018	2020	2019	2018
Formateurs	10	9	9	10	9	9	13420	14040	14040
Direction	1	1	1	0,9	1	1	1404	1560	1560
Secrétariat	1	1	1	1	0,8	0,8	1560	1248	1248
Bénévoles	29	44	53	0,58	5,65	5,5	904,8	8814	8580
Total	41	55	64	12,48	16,45	16,3	17288,8	25662	25428

Volumétrie des Action de Formation

Actions	Nbre de stagiaires 2018	Nbre d'heures formation	Nbre de stagiaires 2019	Nbre d'heures formation	Nbre de stagiaires 2020	Nbre d'heures formation
Français Langue Etrangère	206	16503	270	34138	364	39182
Savoirs de base	643	58262	470	48583	421	23376
Formation Pré qualifiante / Qualifiante	96	1648	137	2458.5	45	697
Total	945	76 413	877	85 179.5	830	63255

5-3.1 L'offre de formation

- Français Langue Etrangères

- Français Langue Etrangère du niveau A1.1 à A 2
- Français Langue Etrangère pour les signataires du Contrat d'Intégration Républicain
- Français Langue Etrangère à visée professionnelle pour les salariés en chantier d'insertion
- Français Langue Etrangère préparation et passage de DELF
- Français Langue Etrangère pour les Demandeurs d'Asile déboutés
- Français Langue Etrangère adapté à l'apprentissage du Code de la Route
- Français Langue Etrangère pour les réfugiés de 18 à 25 ans

- Savoirs de base

Les compétences de base constituent un enjeu majeur pour notre société. Essentielles à la vie personnelle et professionnelle, elles sont le point de départ pour l'acquisition d'autres compétences, le maintien dans l'emploi et l'évolution professionnelle. L'action Savoirs de base – Lutte contre l'illettrisme à l'Entraide et Solidarités met en œuvre le dispositif départemental de formation aux Savoirs de Base.

- **Formation aux Compétences initiales** (lutte contre l'illettrisme) : En situation d'illettrisme, le confinement est synonyme de solitude (perte du lien social, solitude, difficulté pour remplir l'attestation de déplacement dérogatoire). Les formateurs ont accompagné les apprenants durant cette période de façon individualisée en fonction de l'équipement de la personne (téléphone, smartphone, tablette, ordinateur) et sa capacité à utiliser les outils en autonomie.

Il est cependant à souligner que ces dernières années nous notons une baisse importante du nombre de participants

- **Formation aux Compétences initiales** en Maison d'Arrêt : Cette action financée par le Conseil Régional et en direction des personnes détenues à la maison d'arrêt de Tours se déroule au rythme d'une demi-journée par semaine et a pour objectif de préparer l'insertion professionnelle à la sortie de détention. Au regard de crise sanitaire, un atelier savoirs de base par semaine a été mis en place en présence d'un formateur et d'un bénévole
 - **Remise à niveau** pour les Mineurs Non Accompagnés
 - **Code de la Route** : La formation Code de la Route permet l'acquisition du vocabulaire spécifique, d'appréhender les subtilités de la langue française et la préparation à un examen. Cependant le manque d'assiduité et d'abandon ne nous permet pas de mesurer l'efficacité de cette formation
 - **Pro-numérique** : L'illectronisme ou illettrisme numérique est la non maîtrise des technologies de l'information et de la communication, par peur ou appréhension de ces technologies ou par la non maîtrise des compétences de base. Il concernerait 15 % de la population et découle souvent de l'illettrisme.
 - **Eco-citoyen** : cette formation permet d'identifier les principaux concepts et vocabulaire de l'éco-citoyenneté, de reconnaître les causes et les conséquences de la pollution générée par nos comportements et de répertorier les gestes éco-citoyens pour un quotidien responsable et durable
- **Formation pré-qualifiante et qualifiante**
- Habilitation Electrique
 - Agent d'entretien
 - Propreté Encadrant Technique
 - Propreté Salarié en chantier d'insertion

En raison de la crise sanitaire, un grand nombre de demandes a été annulé voir reporté sur 2021.

5-3.2 Les nouvelles formations en 2020

- **Chantiers d'insertion Maraichage**

Dans le cadre de Route 37, en partenariat avec l'association « Atouts et Perspectives », un chantier d'insertion Maraichage Bio a débuté avec la particularité d'être réservé aux réfugiés (BPI / BPS) avec un petit niveau de français. Les salariées ont signé un Contrat à durée indéterminé d'insertion (CDDI) d'une durée de 24 heures hebdomadaire dont 14 heures de formation FLE (7 heures sur le temps de travail et 7 heures sur le temps personnel). Les 10 salariés sont sur le chantier maraichage le matin et en formation FLE l'après-midi.

- **Chantier d'insertion Restauration**

Dans le cadre de Route 37, le chantier d'insertion Restauration Collective a débuté à l'été 2020. Tout comme le chantier Maraichage, les salariées ont signé un Contrat à durée indéterminé d'insertion d'une durée de 24 heures hebdomadaire dont 14 heures de formation FLE (7 heures sur le temps de travail et 7 heures sur le temps personnel). Les 10 salariés sont sur le chantier restauration le matin et en formation FLE l'après-midi.



- **Chantier Formation Bâtiment**

Dans le cadre de Route 37, en partenariat avec l'association « Atouts et Perspectives », le chantier formation Bâtiment a débuté fin 2020 pour une durée de 420 heures dont 70 heures de stage. La formation FLE est de 17.5 heures par semaine.

- **FLE à visée professionnelle à Loches**

Cette formation s'adresse au signataire du Contrat d'Intégration Républicain. La majorité des personnes souhaitant s'installer durablement en France s'engage dans un parcours en signant le Contrat d'intégration républicaine (CIR). Les objectifs de cette formation sont de faciliter l'intégration des étrangers durant les premières années qui suivent leur admission à séjourner durablement sur le territoire français, et d'acquérir le niveau élémentaire de maîtrise du français. Cette formation est d'une durée de 250 heures.

- **FLE pour les Demandeurs d'Asile ou les personnes déboutés à Chinon**

La formation linguistique intensif débutera en 2021 et aura une durée de 189 heures à raison de 10,5 heures hebdomadaire.

- **Code de la Route FLE**

Les personnes disposent de moins de 12 mois pour effectuer les démarches administratives d'échange de leur permis étranger contre l'équivalent français. Au-delà de ce délai, le permis dont dispose le réfugié ne sera plus reconnu par la France. Souvent présentée comme un « passeport vers l'emploi », la mobilité géographique peut également entraver les parcours d'insertion de ceux qui – pour des raisons matérielles, financières, cognitives, ou encore psycho-sociales – ont des pratiques de déplacement limitées. Dans ce cadre, les objectifs de cette formation sont de faciliter l'intégration professionnelle des bénéficiaires de la protection internationale ou de la protection subsidiaire.

- **« Why Not »**

Accompagnement des jeunes de 18-25 ans ayant le statut BPI

Notre projet a pour ambition d'accompagner 20 jeunes réfugiés de moins de 25 ans, vers l'emploi dont 10 pourront accéder à l'hébergement sur des places dédiées avant d'intégrer un logement de droit commun. Nous souhaitons le conduire dans une dynamique partenariale large avec les acteurs de l'asile et ceux de la formation et de l'insertion professionnelle.

5-3.3 Perspectives 2021

- Certification du centre de formation

Au regard de la réforme de la formation du 05 septembre 2018, les organismes de formation devront avoir une certification qualité en janvier 2022.

- Mise en place des nouvelles formations de la Région Centre Val de Loire

La Région a lancé un appel projet en juin pour une durée de 4 ans. L'objectif est de proposer des formations au public les plus éloignés de l'emploi. Le centre de formation devra mettre en place ces nouvelles formation à partir du mois d'Avril 2021.

6 L'ANTENNE DE CHINON

6-1 Accueil et hébergement

6-1.1 Accueil et Orientation

Permanence tous les après-midis du Lundi au vendredi

PERSONNES ACCUEILLIES	2019	2020
Adultes	66	48
Dont couples	4	4
Dont Hommes	37	29
Dont Femmes	29	19
Enfants	20	12
TOTAL	87	60

AGE	2019	2020
18 à 30 ans	34	18
31 à 59 ans	28	25
60 ans et +	4	4

6-1.2 Hébergement d'urgence

Un appartement avec 3 Colocations possible – 3 places d'Urgences.

Durée de séjour (en jours) en nombre de personnes accueillies,

URGENCE	2019	2020
Inférieur à 8 jours	0	1
De 8 jours à 182 jours	3	9
De 183 jours à 365 jours	3	0
+ de 366 jours	0	0
TOTAL URGENCE	6	10

Nuitées d'urgence et moyenne de séjour - en nombre de personnes

URGENCE	2019	2020
Nuitées	771	527
Personnes	6	10
Durée moyenne (en jours)	128.5	52.7

8 Sorties en 2020 dont 1 vers Val Touraine Habitat, 3 en CHRS et une personne est retournée à son domicile.

6-1.3 Hébergement d'insertion

16 logements diffus, dont 11 logements relevant du dispositif CHRS et 5 logements relevant du dispositif Logement d'Abord. Agrément 30 places.

	2019	2020
Nuitées	8 994	10 540
Dont CHRS	6 136	6 852
Dont LDA		3 688
Durée de Séjour		
Inférieur à 8 jours (donc 7 jours)	11	2
De 8 jours à 182 jours	47	21
De 183 jours à 365 jours	5	8
De 366 jours à 547 jours	3	7
+ de 548 jours	7	16
MOYENNE	153	316

L'accroissement important des longs séjours -ainsi que de la moyenne- est indubitablement imputable à la crise sanitaire

	2019	2020
Personnes accueillies		
Hommes	18	15
Femmes	20	18
Enfants	31	21
Couples	2	4
TOTAL	69	54

	2019	2020
AGE		
18 à 34 ans	21	20
35 à 54 ans	13	12
55 ans et +	4	1

6-1.4 Autres dispositifs

- **IML et RAR**

Intermédiation locative (3 Appartements CCCVL dédiés). En 2020 : 5 foyers accompagnés, appartements occupés à plus de 80%.

Relogement et Accompagnement des réfugiés : En 2020 : 3 foyers accompagnés (4 personnes) sur une durée moyenne de 7 à 8 mois.

- **Accompagnement Social lié au Logement (ASLL)**

Mesures en 2020 (10 en 2019), 3 personnes seules, 0 famille (5 en 2019), 29 rencontres (50 en 2019).

6-1.5 Perspectives 2021

Hébergement d'Urgence : Les trois places étant en colocation, la mixité des personnes accueillies est la plupart du temps impossible et cela restreint nos capacités d'accueil. Confrontés aux effets de la crise sanitaire cumulés avec la fermeture pour travaux d'une partie du FJT, le déploiement de nouvelles places, probablement à titre provisoire, est en cours de réflexion avec la DDCS.

Hébergement d'Insertion : Courant 2019 se sont arrêtés les dispositifs « Logements temporaires » et logements spécifiques « Iles Noires ». Depuis le 1er janvier 2020, les places sont réparties sur les deux dispositifs Logement d'Abord et CHRS. Comme pour le logement d'Urgence, le manque de places dans des petits logements (non partagés) est régulièrement problématique.

I.M.L.: Il convient d'être prévenant lors des orientations de foyers par la Dihal. En effet, Chinon n'offre pas toujours les services que les personnes connaissaient, jusque-là dans les grandes villes ni autant de possibilités de rencontres. De ce fait, il est important que les foyers qui confirment leur choix de venir à Chinon soient bien informés au préalable des conditions d'accueil.

De façon générale :

- 2021, permettra, espérons-le, un retour progressif à la normale : reprise d'un accompagnement aussi qualitatif qu'avant la crise Covid, augmentation des rythmes de sorties vers le logement conventionnel, reprises des ateliers, animations, sorties collectives, relance de la participation des Personnes accueillies, maintien et développement de partenariats territoriaux, l'implication des bénévoles...
- Réorganisation partielle du travail de l'équipe suite au départ en retraite progressif courant 2021 de l'actuelle coordinatrice.
- Travail toujours à prévoir sur la limitation des consommations énergétiques. La transition écologique et la préparation au logement autonome induisent une attention renouvelée à ce sujet et la programmation d'éventuels aménagements spécifiques.

6-2 Centre de formation

6-2.1 Synthèse annuelle

NB : Synthèse succincte, le rapport d'activité chiffré est rédigé par le Service Formation centré à Tours.

Les formations dispensées sur l'Antenne de Chinon sont les suivantes :

- Formations Compétences Initiales pour les savoirs de base (lecture, écriture, calcul, numérique...)
- Code de la Route
- Français Langue Etrangère

Le Centre de formation a été grandement impacté par la crise sanitaire. Il a connu des courtes périodes de fermeture et de jauge limitée. La plupart des formations tenues par des bénévoles ont été stoppées depuis le début de la crise sanitaire.

Un financement FILE (Fonds d'initiatives locales contre l'exclusion a permis d'accueillir spécifiquement cette année des personnes en Demande d'Asile pour des cours de Français Langue Etrangère.

6-2.2 Perspectives 2021

Les conclusions de l'appel à projets de la Région pour les offres de formation financées, à déployer à compter du 1^{er} avril 2021 sont connues : des dotations en hausse pour Chinon dont des visas pro-numériques. Une communication particulière est en préparation pour bien informer nos partenaires locaux de ce retour d'une offre de formation importante pour le Pro-numérique.

Les perspectives sont les suivantes :

- Reprise de notre mobilisation concernant la participation des Personnes accueillies dans le cadre de ces actions de formation, à l'image de l'ensemble de l'antenne.

- Réactivation et développement de partenariats territoriaux riches et variés. La crise sanitaire a souligné l'inconvénient de la petite taille de la salle de formation, il convient probablement de chercher à multiplier les séances dans des locaux partenariaux plus vastes.
- Formation et accompagnement des bénévoles à poursuivre.

L'arrêt du financement File (voir plus haut) doit nous mobiliser pour apporter des solutions aux demandeurs d'asile et déboutés exclus des dispositifs Visas.

6-3 Atelier Chantier d'Insertion

6-3.1 Synthèse annuelle

L'équipe de permanents est stable depuis mi 2019.

Ressources Humaines	2019	2020
Salariés permanents	4,27 ETP	3,63 ETP*
Salariés en Insertion	11,71 ETP	10,0 ETP
SI Ayant travaillé	33	31
Dont attributaires RSA	12	15
SI recrutés	14	13
Sorties dynamiques / Sorties comptabilisées	50%	45%

* *compte tenu d'une petite proportion de « chômage partiel »*

La crise sanitaire a conduit à la perte de l'équivalent de plusieurs mois de chiffre d'affaire. Aucune des activités de Chinon ne justifiait le maintien du travail pendant la première partie du confinement alors que les clients avaient renoncé à leurs commandes. De mi-avril à mi-mai, une reprise progressive a été engagée pour un nombre d'heures inférieur à la moitié de la normale. De mi-mai, à décembre, le dispositif a été ré-étendu mais n'atteint pas son efficacité habituelle.

Malgré le contexte, nous avons accompagné des parcours de sorties très prometteuses pour des salariés durant l'année et augmenté l'offre de Formation.

6-3.2 Perspectives 2021

La méthodologie SEVE continuera à être déployée. La mobilisation doit se poursuivre pour les mises en relation avec les employeurs, les sorties en formations qualifiantes, les périodes de mises en situation en milieu professionnelle et bien-sûr l'entrée en emploi.

La recherche de chantiers de second-œuvre et maçonnerie est toujours un axe de travail important pour 2021.

Il convient de poursuivre la fidélisation des clients emblématiques comme le CIAS, les syndicats de rivières, la fédération de pêche, le Conseil Départemental, la CCCVL et ses membres. Les commandes 2020 et début 2021 attestent de la vivacité de ces relations commerciales...

La convention avec le SIEIL reste au point mort malgré nos relances. Nous développons nos partenariats avec l'ONF, Enfance et Pluriel, le C.P.I.E., le Parc Naturel Régional. Nos administrateurs œuvrent à envisager des synergies avec l'initiative Territoire Zéro Chômeur de Longue durée de l'île Bouchard.

Il convient de multiplier nos démarches envers deux typologies de donneurs d'ordre : la clientèle « collectivités » et la clientèle « entreprises ».

Après une année 2019 qui se terminait avec un relatif manque de candidats pour ce dispositif, malheureusement 2020 a vu l'allongement de la liste d'attente. Le rythme d'orientation vers notre structure est soutenu mais surtout le nombre de sorties est bien freiné par la crise sanitaire.

Grâce à un financement fin 2020 dans le cadre du Fond de développement de l'Inclusion Axe 2, à hauteur de 55% de l'investissement, un Véhicule Electrique Utilitaire, sans permis, Goupil G4 est arrivé à Chinon. Il permettra d'augmenter les capacités de mobilité de nos salariés



Comme dans les autres dispositifs de l'Antenne et en lien avec ces derniers, la Participation des Personnes Accueillies sera une priorité, dès que le contexte sanitaire le permettra, en augmentant les occasions d'échanges et les leviers d'action.

Des actions de formation très volontaristes ont été déployées et se poursuivent, pour le Français Langue Etrangère ou pour les compétences initiales, le code de la route, la Santé et la Sécurité au Travail, les habilitations électriques, l'expression orale, la prévention de la sécurité, la prévention des risques pour les salariés.

Dans le cadre de ce même FDi rebond et avec le soutien financier de la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire, une étude pour la création d'un Chantier d'Insertion Maraichage aura lieu de Février à Aout 2021. Cette démarche induit d'ores et déjà des travaux avec de nouveaux partenaires de l'insertion, mais aussi le Pays du Chinonais, EDF, le collectif Chinon Environnement.

Une visite de trois chantiers d'insertion maraichage dans le Cher, regroupant salariés, administrateurs et partenaires est prévue.

6-4 Epicerie solidaire

6-4.1 Synthèse annuelle et faits marquants

L'épicerie solidaire propose l'achat de denrées de qualité (alimentation, hygiène...) avec une participation financière des ménages d'environ 20% de la valeur marchande. Elle est ouverte deux ½ journées par semaine.

Les droits d'accès ne s'établissent que sous certaines conditions (géographiques, financières et sociales) lors d'une commission mensuelle.

Un accompagnement social individualisé est exercé. De nombreux services sont également proposés : animations collectives, ateliers, etc...

FAMILLES	2019	2020
Nombre de familles	89	71
Habitant Chinon	57	47
Habitant la CCCVL hors Chinon	32	24
Dont contributaire du RSA	55	42
Dont salariés ou en formation	16	3
Nombre de personnes	253	193

Ateliers Animations Sorties	2019	2020
Cuisine, décorations...	11	1

Yoga, Chant, bien-être	37	9
Culture dont bibliothèque	8	5
Autres : jardin, marches, visites...	5	22
TOTAL	61	37

Grace à la mobilisation de tous, l'Embarcadère a pu rester ouvert durant la crise sanitaire. Chacun s'est adapté aux nouvelles règles, certains accompagnements ont été automatiquement allongés et les moyens d'accéder aux produits d'alimentation et d'hygiène ont été intégralement maintenus en 2020 pour toutes les personnes accueillies à l'épicerie.

6-4.2 Perspectives 2021

L'accompagnement social qui est une composante majeure du dispositif doit être plus régulièrement mis en avant et illustré puisqu'il s'agit d'un réel « plus » original avec une utilité sociale reconnue.

Pour 2020, il était prévu de continuer à maximiser l'accès des personnes accueillies vers les animations collectives proposées. La crise sanitaire nous a naturellement conduit à reporter d'au moins 12 à 15 mois ce plan d'actions.

Des liens avec les circuits courts et la production locale sont à encourager pour aller dans le sens de la Transition Ecologique et Sociale qui est souhaitable et souhaitée par de nombreux acteurs locaux. La mise à disposition d'un meuble vrac, avec quelques produits alimentaires et hygiène, sera vraisemblablement effective avant la fin de l'année, grâce à un partenariat avec la Biocoop (en lien avec l'Andes, le réseau national des Epicerie Solidaires).

La collecte de la Banque Alimentaire s'accroît d'année en année. Les bénévoles ont eu à cœur de se mobiliser en nombre pour cet événement. L'ouverture d'un second point de collecte dans le Véron est en cours de calage grâce à l'aide des bénévoles et des partenaires locaux.

Le partenariat avec Super U Chinon qui aide financièrement le dispositif grâce à une convention pluriannuelle a été renouvelé avec succès.

La mobilisation des bénévoles, très importante en temps normal, avec pour particularité de compter de nombreux anciens accueillis, est toujours remarquable. Malheureusement, les règles sanitaires nous ont souvent conduits à limiter leurs actions.

Une formation à l'hygiène et à la Sécurité Alimentaire est programmée en 2021 grâce au réseau Andes auquel nous appartenons.

6-5 Mobilité

L'Association a installé un point de location à Chinon des véhicules 2 et 4 roues destinés à l'insertion, au travail et/ou à la formation (sous convention avec le partenaire « Mobilité Emploi 37 ») depuis le 01/01/2020. Le dispositif a bénéficié d'un soutien financier ponctuel du Plan Pauvreté pour son lancement.

Des supports de communication ont été produits avec Mobilité Emploi 37. Des tournées de mobilisation des acteurs municipaux, sociaux et associatifs ont été entreprises et un peu freinées par la crise sanitaire

Le dispositif de location de scooters, vélos, vélos électriques, voitures..., est réservé aux personnes justifiant d'un contrat de travail/intérim ou d'une convention de stage/formation. Le tarif privilégié

s'applique aux jeunes de moins de 25 ans inscrits à la mission locale, aux stagiaires, aux apprentis, aux bénéficiaires RSA-Prime d'activité, aux intérimaires (limité à 60 jours/an) et aux salariés en Insertion.

Nous sommes aujourd'hui dotés d'un vélo à assistance électrique, de 5 scooters dont un électrique et de 5 voitures. Cette action peut commencer à être évaluée même si le recul et le nombre de véhicules rendent les statistiques peu éloquentes à ce stade, après une année chaotique : 14 personnes ont bénéficié du dispositif, occasionnant 21 rencontres dont 6 à leur domicile (ou lieu de travail).

Les démarches de partage de véhicules et de covoiturage sont pleinement cohérentes avec la limitation des émissions de gaz à effet de serre. Elles peuvent rentrer dans les mesures liées à la transition écologique et sociale.

IV - RAPPORT DE GESTION 2020

Etabli par le Conseil d'Administration et présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle le 10 juin 2021

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre association durant l'exercice clos le 31/12/2020 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE L'ASSOCIATION

- Situation et évolution de l'activité de l'association au cours de l'exercice.

L'analyse de notre activité et de son évolution fait l'objet d'un rapport d'activité distinct du présent rapport financier.

Pour l'année 2020, les faits marquants ont été :

- Poursuite des travaux d'extension de la Chambre (LAM-LHSS)
- Développement de IML pour les réfugiés
- Mise en place du CPCA RAISO en remplacement ATHOBA
- Finalisation des places d'urgence spécifique sortants de prison et placement extérieur
- Démarrage de l'action route 37
- Mise en œuvre de la cuisine centrale : les travaux de réfection de la cuisine ont eu lieu sur le 1^{er} semestre 2020. Le démarrage de l'activité restauration a débuté en juillet 2020
- Un contrat pluriannuel d'objectif et de moyens a été signé le 17 mars 2020 avec la DDCS pour une durée de 5 ans. Ce contrat couvre tout le périmètre actuel CHRS (CHRS-AVA-logements d'abord) et également le SIAO et le 115. Cette signature permet de pérenniser les financements des dispositifs concernés pour 5 ans.

En raison de l'épidémie de coronavirus et des mesures de confinement décidées par le gouvernement à compter du 17 mars 2020, l'association s'est trouvée impactée à plusieurs titres :

- Mise à l'arrêt du projet route 37 pendant deux mois ;
- Retard de deux mois dans l'ouverture de notre cuisine centrale sur le nouveau site et de l'extension prévue du chantier d'insertion pour dix postes.
- L'arrêt de l'orientation des MNA par le Conseil Départemental lié à la diminution des flux migratoires sur notre département a généré une baisse importante de l'activité de restauration
- Un renforcement des actions de mise à l'abri à l'hôtel depuis la mi-mars a donné lieu à des financements complémentaires.

Sur l'ensemble des secteurs, l'association a fonctionné en service réduit du fait des arrêts pour garde d'enfant ou pour problème de santé.

Nos surcoûts sont très faibles (achats de produits et matériel de désinfection).

Le secteur de l'IAE est le plus impacté avec l'arrêt d'activité pendant 7 à 8 semaines et une reprise progressive et partielle début mai 2020.

A ce jour, il est difficile de chiffrer l'impact de cette crise de façon précise.

Nouveau règlement comptable :

A compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2020, un nouveau Règlement comptable est applicable à l'association. Celui-ci a entraîné des reclassements comptables au bilan et au compte de résultat, dont les impacts sont les suivants :

- Impacts sur le bilan passif :

- Variation des fonds propres : certaines variations sont liées à des reclassements de comptes – Ces variations sont détaillées dans le paragraphe sur les fonds propres des annexes des comptes annuels ;
- Subventions d'investissement attribuées par des organismes privés : celle-ci ont été reclassées en fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes pour un montant brut de 68 979 € et un montant repris au résultat de 40 527 €.

- Impacts sur le compte de résultat :

- Les aides reçues par la CAF (APL et ALS) qui étaient en ventes et prestations de services en 2019 sont désormais en concours publics et subventions d'exploitation:

Montant 2019 : 312 k€

Montant 2020 : 435 k€

- Les facturations des Visas Formations à la Région qui étaient en concours publics et subventions d'exploitation en 2019 sont désormais en ventes et prestations de services :

Montant 2019 : 212 k€

Montant 2020 : 183 k€

- Les comptes "Report en fonds dédiés et utilisation des fonds dédiés" sont respectivement inscrits en charges et produits d'exploitation alors qu'ils apparaissaient précédemment au pied du compte de résultat.

- Examen des comptes et résultat

Comptes de résultat

1) Au cours de l'exercice clos le 31/12/2020, les produits d'exploitation s'élèvent à : 14 875 K€ contre 13 885 K€ pour l'exercice précédent (+ 990 K€).

Ils comprennent :

- Concours publics et Subventions d'exploitation : 13 072 K€ ;
- Ventes et prestations de service : 1 183 K€ ;
- Ressources liées à la générosité du public : 90 K€
- Reprises de provisions et transferts de charges : 303 K€ ;
- Utilisation des fonds dédiés : 192 K€
- Cotisations des adhérents : 5 K€ ;
- Autres produits : 31 K€.

La variation des produits de fonctionnement est marquée par :

- Hausse des concours publics et subventions d'exploitation : + 1 427 €
 - + 435 K€ Aides CAF : reclassement lié au nouveau plan comptable (en 2019, en ventes et prestations de services)
 - + 301 K€ début du dispositif Route 37
 - + 769 K€ dispositif Nuit Hotel BOP 177

- Baisse des ventes et prestations de service : - 339 K€
 - (-) 312 K€ d'Aides CAF : reclassement lié au nouveau plan comptable (en 2020, en concours publics)
 - (-) 186 K€ de repas pour mineurs isolés
 - (+) 183 K€ de Visas Formation : reclassement lié au nouveau plan comptable (en 2019, en subventions d'exploitation)

Les concours publics et subventions d'exploitation se répartissent principalement comme suit :

- Dotations globales LAM/LHSS : 1 539 k€
- Dotations globales CHRS : 3 089 k€
- Aides aux postes CDDI : 1 288 k€
- Dotation globale MNA : 1 191 k€
- Aides au logement et autres subventions CAF : 445 k€
- Conseil Départemental : 738 K€ (hors MNA) ;
- DDCS : 3 956 K€ (hors CHRS) ;
- Financement PIC Route 37 : 301 k€
- Communes et Communauté de Communes : 134 K€ ;
- Fonds social Européen : 177 K€
- Autres : 214 K€.

L'augmentation des subventions octroyées par la DDCS est principalement corrélée aux dotations suivantes : nuitées hôtels et services BOP 177 : + 769 k€ et distribution de tickets services et repas pendant le Covid : + 150 k€. Ces subventions ont été augmentées sur 2020 pour intervenir auprès du public en grande détresse sociale en période de Covid.

2) Au cours de l'exercice clos le 31/12/2020, les charges d'exploitation s'élèvent à 14 550 k€ contre 13 535 k€ pour l'exercice précédent (+ 1 015 k€).

Elles comprennent :

- Les dépenses d'activité : 4 209 k€ ;
- Les charges de personnel : 8 233 k€ ;
- Les impôts et taxes : 591 k€ ;
- Les dotations aux amortissements : 470 k€ ;
- Les dotations aux provisions : 96 k€ ;
- Les reports en fonds dédiés : 441 k€ ;
- Les autres charges : 510 k€.

Les dépenses liées à l'activité augmentent significativement entre 2019 et 2020 (+ 616 K€), du fait :

- des locations d'hôtel en hausse (+ 357 k€) ;
- de l'achat d'alimentation et de ticket repas à l'extérieur (+ 131 k€)

Ces dépenses sont directement liées aux subventions attribuées par la DDCS pour intervenir sur l'urgence sociale en période de Covid.

L'effectif moyen de l'association s'élève au 31 décembre 2020 à 246 ETP.

3) Le résultat financier s'élève à -11 K€.

4) Le résultat exceptionnel s'élève à + 30 k€.

5) Enfin, l'exercice clos le 31/12/2020 se solde par un excédent de 344 K€ (391 k€ en 2019).

6) La valorisation des contributions en nature s'élève à 133 K€ (235 K€ en 2018). Elle comprend notamment :

- valorisation du bénévolat : 126 K€ (- 93 K€)
- mise à disposition de locaux et dons en nature : 7 K€ (- 9 K€)
- mécénat valorisé : 0 K€

Situation financière

Les fonds propres ressortent à 5 691 k€ au 31 décembre 2020 (+ 435 k€).

La progression s'explique essentiellement par :

- Résultat de l'exercice 2020 : + 344 k€
- Subvention investissement : + 67 k€

Les fonds dédiés s'élèvent à 583 k€ au 31 décembre 2020 (+ 278 k€)

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 509 k€ au 31/12/2020 (- 9 k€).

L'actif immobilisé net s'élève à 4 814 k€ (- 166 K€).

Les acquisitions d'immobilisations (hors immobilisations financières) s'élèvent à 296 k€ au cours de l'exercice.

L'actif circulant s'élève à 5 006 k€ (+ 1 089 K€). Il comprend les créances d'exploitation et les disponibilités.

INFORMATIONS LEGALES

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Nous ne constatons pas d'événements postérieurs à la clôture significatifs à mentionner en annexe.

La crise sanitaire liée au Covid-19 et la promulgation d'un nouvel état d'urgence sanitaire qui s'étend pour le moment jusqu'au 1er juin 2021 dans le cadre de la loi n°2021-160 du 15 février 2021 n'a pas d'impact négatif significatif sur les comptes de l'association après le 1er janvier 2021.

PERSPECTIVES 2021

- Poursuite de la structuration de l'association
- Mise en œuvre d'un lieu innovant à dimension collective pour l'accompagnement de 20 personnes en situation de grande marginalité
- Développement commercial de la cuisine centrale
- Réflexion autour de développement économique de l'IAE : chantier maraichage, chantier 3 D (désinfection des locaux)
- Développement du CPCA sur la région Centre Val de Loire
- Poursuite du programme des travaux avec la réhabilitation du site de Chambray (500 k€) et les travaux

- d'isolation et de ravalement sur le siège (250 k€).
- Poursuite de la mise en place d'outil de gestion CEGI ALFA
 - Adoption et mise en application du nouveau projet associatif

RESULTATS - AFFECTATION

- Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un excédent de 344 358 €.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver les affectations suivantes :

- CHRS	+ 134 258 €
- Santé	+ 4 986 €
- Autres activités sociales	+ 150 815 €
- Formation	+ 22 036 €
- IAE	- 85 966 €
- MNA	+ 126 272 €
- Route 37	- 19 000 €
- Vie associative	+ 10 957 €

AUTRES INFORMATIONS

Activités de l'association en matière de recherche-développement :
Néant.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE L'ASSOCIATION

Conseil d'administration

L'assemblée générale doit délibérer sur la nomination/renouvellement d'administrateurs suivants :

Sortants :

Bernard BONNIN, François CURIS, François FERISSE, Marie-Paul LEGRAS-FROMENT

Nouveau candidat :

Bernard SCHMITT

CONTROLE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Il vous sera donné lecture du rapport sur les comptes annuels de votre Commissaire aux comptes et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 612-5 du Code de commerce et L 313-25 du code de l'action sociale et des familles.

Votre Conseil vous invite, après la lecture de ces rapports, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Conseil d'Administration

V -GLOSSAIRE

ACJET : Association de contrôle judiciaire et enquêtes de Tours

AG : Assemblée générale

AJH : Association Jeunesse et Habitat

ALT : Allocation Logement Temporaire

AME : Aide Médicale Etat

AMECS : Accès, Médiation et Coordination des Soins

ANVP : Association Nationale des Visiteurs de Prison

ASLL : Accompagnement Social Lié au Logement

ATHOBA : Accueil Thérapeutique pour Hommes Battants

AVDL : Accompagnement Vers et Dans le Logement

BPI : Bénéficiaire de la Protection Internationale

CA : Conseil d'administration

CAARUD : Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour les Usagers de Drogues

CACES : Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité

CADA : Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile

CAVA : Contrat Adaptation à la Vie Active

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

CDAPH : Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées

CHRS : Centre d'hébergement et de réinsertion sociale

CHU : Centre d'Hébergement d'Urgence

CHS : Centre d'Hébergement et de Stabilisation

CIDFF : Centre d'information sur le droit des femmes et des familles

CIP : Conseiller en Insertion Professionnelle

CJM : Contrat Jeune Majeur

CLAT : Centre de Lutte Anti Tuberculeuse

CLSPD : Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

CMU : Couverture Maladie Universelle

CoViLo : Comité de Vie Locale

CPCA : Centre de Prise en Charge des Auteurs de violences conjugales

CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens

CRIA : Centre de Ressources, d'Information et d'Accompagnement

CUO : Commission Unique d'Orientation

CVS : Conseil de la vie sociale

DALF : Diplôme Approfondi de Langue Française
DDCS : Direction Départementale de la Cohésion Sociale
DELF : Diplôme d'Etudes en Langue Française
DIHAL : Direction Interministérielle à l'Hébergement et à l'Accès au Logement
EMPPE : Equipe Mobile Psychiatrie, Précarité et Exclusion
ETP : Equivalent Temps Plein
FAS : Fédération des Acteurs de la Solidarité
FICOSIL : Filiale Immobilière Commune des Organismes Sociaux d'Indre et Loire
FLE : Français Langue Etrangère
FOAD : Formation Ouverte A Distance
GENEPI : Groupement Etudiant National d'Enseignement aux Personnes Incarcérées
GPS : Groupe Participation et solidarité
HUDA : Hébergement d'Urgence des Demandeurs d'Asile
IAE : Insertion par l'Activité Economique
IML : Inter Médiation Locative
JNP : Journée Nationale Prison
LAM : Lits d'Accueil Médicalisés
LHSS : Lit Halte Soins Santé
MNA : Mineurs Non Accompagnés
OFII : Office Français de l'Immigration et de l'Intégration
PEC : Prise En Charge
PLIE : Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi
PMSMP : Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel
PSM : Pôle social et médical
RAISO : Responsabilisation des Auteurs de violences conjugales par l'Information, le Soin et l'Orientation
RAR : Relogement et Accompagnement des Réfugiés
SAO : Service Accueil et Orientation
SAPJ : Service Accompagnement Prison Justice
SEVE : SIAE et Entreprise Vers l'Emploi
SIAO : Service Intégré d'Accueil et d'Orientation
SIPAE : Service d'Insertion Par l'Activité Economique
SLEX : Service des Logements Extérieurs
SOLIHA : Solidaires pour l'Habitat
SPIP : Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
VAD : Visite à Domicile